

# LE DEVOIR

VOL. CI N° 222

LE VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2010

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

GAZ DE SCHISTE

## Un moratoire est possible sans verser d'indemnités

### Adoptée en 2009, la Loi québécoise sur l'eau permet d'annuler des permis sans compensation

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Contrairement aux prétentions de l'industrie des gaz de schistes, Québec pourrait facilement décréter un moratoire législatif par l'adoption d'un rapide d'un projet de loi qui aurait également pour effet de le soustraire à toute demande d'indemnité financière.

C'est ce qu'affirme le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), qui regroupe plusieurs spécialistes de cette discipline au Québec, dans une lettre ouverte envoyée au *Devoir* en réaction aux «menaces» de l'industrie de poursuivre Québec s'il lui impose un moratoire. Le lecteur pourra prendre connaissance du texte intégral, publié en annexe à cet article sur notre site Internet.

Selon le porte-parole du CQDE, M<sup>r</sup> Michel Bélanger, Québec devrait dès le début de la prochaine session déposer un projet de loi instituant un moratoire qui suspendrait «toute activité d'exploration des gaz de schiste actuellement autorisée» et qui interdirait la délivrance de tout nouveau permis d'exploration et d'exploitation «tant et aussi longtemps qu'un nouvel encadrement juridique n'aura pas été mis en vigueur».

Ce moratoire est d'autant plus impératif, selon les juristes, que la Loi sur les mines fait l'obligation aux détenteurs de permis d'exploration d'amorcer

VOIR PAGE A 10: MORATOIRE

## 10 000 noms dans la banque du SPVM

BRIAN MYLES

Le Service de police de Montréal (SPVM) a planté les semences de la discorde à Montréal-Nord en procédant à l'interpellation des jeunes Noirs de manière disproportionnée.

La deuxième étude interne que l'ancienne direction du Service a tenté de cacher, à l'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva, est tout aussi dévastatrice que le rapport du psychologue Martin Courcy.

Alors que M. Courcy a découvert des cas de racisme «pur et simple» à Montréal-Nord, le criminologue Mathieu Charest a conclu que les Noirs sont cinq fois plus ciblés par les policiers que le reste de la population à Montréal-Nord, toutes proportions gardées.

VOIR PAGE A 10: SPVM

### INDEX

40	7 783 13 02 334 1 6	7	
Annonces.....	B 6	Monde.....	B 9
Avis publics..	B 4	Mots croisés..	B 7
Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 8
Décès.....	B 6	Resto.....	B 7
Éditorial.....	A 8	Sudoku.....	B 7
Idées.....	A 9	Télévision.....	B 2
Météo.....	B 7	Week-end.....	B 1

## OCTOBRE 70 ET SES SUITES

### 2 - Le CAD, police politique de Bourassa



RECHERCHÉS. Quatre des felquistes dont les têtes sont mises à prix par les autorités en octobre 1970. L'affiche est placardée un peu partout, comme au temps du Far-West. Les gouvernements du Canada et du Québec offrent 150 000\$ — soit l'équivalent de 854 000\$ d'aujourd'hui — «pour des renseignements qui conduiraient à l'arrestation des ravisseurs ou des meurtriers de M. Pierre Laporte».

### Souvent qualifié de simple «service de clipping» par le premier ministre d'alors, l'organisme fut une véritable agence de renseignements

À l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Crise d'octobre, *Le Devoir* propose jusqu'à demain une série en trois temps. Aujourd'hui, enquête sur les documents secrets du CAD.

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — «Ils se seraient rencontrés à plusieurs occasions à Paris, France, pour fomenter un complot visant à assassiner le premier ministre du Québec... «Un complot se dessine en collaboration avec des groupements révolutionnaires arabes pour répéter au Québec la tactique des coups de main terroristes»: les dossiers du Centre d'analyse et de documentation (CAD) regorgent de ces phrases menaçantes typiques de l'après-octobre 1970. *Le Devoir* a pu constater l'aspect «police politique» du CAD, lorsqu'il a eu enfin accès, au mois d'août, à six boîtes de documents dont plusieurs avaient été classifiés «Secret».

C'est après la Crise d'octobre, au printemps 1971, que le gouvernement Bourassa décide de créer le CAD. Il jugeait alors avoir cruellement manqué d'information, avant et pendant la crise, sur les groupes dits «subversifs». L'organisme, secret, relève directement du premier ministre et plusieurs des documents lui sont d'ailleurs adressés. Son existence fut révélée au public seulement en 1974. Un haut fonctionnaire, Julien Chouinard, tenta alors de dédramatiser les choses. Le CAD? Un simple «service de clipping sophistiqué», phrase reprise par Robert Bourassa. Autrement dit, nulle CIA ici, rassurant-on.

Ce sont quand même 30 000 fiches d'informations sur des personnes qui furent déchiquetées

VOIR PAGE A 10: OCTOBRE

## Le règne spectaculaire de la «petite reine»



Comme dernière activité officielle de son mandat, la gouverneure générale Michaëlle Jean a planté hier un arbre dans les jardins de Rideau Hall.

Michaëlle Jean n'a laissé personne indifférent durant ses cinq ans à Rideau Hall. On l'a vue danser, rire aux éclats, charmer d'un regard lumineux les Sarkozy et Obama de la planète. On l'a aussi vue pleurer pour Haïti ou s'agenouiller pour manger un cœur de phoque cru dans le Nord. Pendant cinq ans, Michaëlle Jean a été de toutes les tribunes protocolaires... mais aussi de bien des débats politiques. Retour sur un règne controversé qui se termine ce matin.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Michaëlle Jean avait les yeux embués mardi alors que les parlementaires lui rendaient hommage au Parlement. Le lendemain, elle a pleuré lors du salut des forces armées canadiennes. Une finale émotive à l'image des cinq années du mandat de celle qu'on a appelée la «petite reine».

La 27<sup>e</sup> gouverneure générale n'a ainsi jamais manqué d'afficher sa sensibilité depuis qu'elle

VOIR PAGE A 10: RÈGNE

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux: Un rôle impossible, page A 8  
 ■ La lettre de Michaëlle Jean aux Canadiens, page A 9

LE FIL DE L'INFO  
 SAVEUR WEEK-END

LE TÉLÉJOURNAL 18H | 22H



PASCALE NADEAU



## ACTUALITÉS

## Euthanasie: le Barreau propose d'assouplir la loi

Le *no man's land* juridique pose davantage problème que les actes eux-mêmes, estime l'institution

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Assouplir la loi sans pour autant décriminaliser l'euthanasie ou le suicide assisté, voilà en substance la proposition qu'a faite hier le Barreau du Québec devant la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité. Dans son allocution, le bâtonnier a insisté sur la nécessité d'établir des balises claires et mieux adaptées à la médecine moderne afin que chacun puisse rester maître de sa vie jusqu'à la fin.

D'entrée de jeu, le bâtonnier a insisté sur le caractère sacré de la personne qui a guidé la réflexion du Barreau. «Le rôle du droit n'est pas de départager les adversaires qui s'opposent sur la question de l'euthanasie et du suicide assisté», a dit M<sup>e</sup> Michel Doyon. [...] Il est de respecter la volonté de la personne, qui nous paraît être la meilleure balise qui soit en la matière.»

Or, cet idéal n'est pas possible dans le contexte médico-juridique actuel, note le Barreau. Les règles du droit criminel canadien da-

tent en effet de 1892 et ne tiennent pas compte des technologies modernes qui ont le pouvoir de retarder ou d'accélérer la mort. «Il faut qu'on arrête de faire semblant. Les actes d'euthanasie sont monnaie courante dans le réseau», a fait valoir M<sup>e</sup> Jean-Pierre Ménard, qui cosigne cette réflexion.

Ce sont moins les actes eux-mêmes qui posent problème que le *no man's land* juridique qui les entoure, explique M<sup>e</sup> Ménard. «Comme c'est clandestin, on ne sait pas comment cela se fait ni sur qui.» Le Barreau s'inquiète particulièrement du sort des plus vulnérables qui ne sont pas suffisamment protégés par la loi. Il dénonce aussi les lacunes importantes du réseau de soins palliatifs québécois.

Le Barreau demande donc à Québec d'encadrer le droit de recevoir des soins palliatifs de qualité dans une loi tout en prévoyant une aide médicale au mourir dans des «circonstances ex-

ceptionnelles et soigneusement balisées». Nul besoin de s'attaquer de front à la loi canadienne. Le Barreau recommande plutôt l'adoption de règles insérées dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le Code de déontologie des médecins et d'autres lois pertinentes.

Les lois doivent être mieux adaptées à la médecine moderne

Ces règles permettraient au Procureur général de déterminer les conditions justifiant ou non une poursuite. Selon le Barreau, une démarche d'euthanasie valable devrait être entreprise de manière libre et éclairée. Le patient devrait être majeur, souffrir d'une maladie incurable ou terminale impossible à soulager, état confirmé par trois médecins différents. Le patient devrait enfin faire clairement sa demande par écrit et la répéter.

Réflexions sur le vieillissement

À ces considérations juridiques se sont ajoutées hier deux réflexions sur le vieillissement. La présidente de l'Association des retraitées et re-

traités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ), Mariette Gélinas, a dénoncé l'«*âgisme médical*» ambiant qui fait en sorte que les patients âgés sont vus comme «des patients désengagés et inflexibles».

Mme Gélinas a invité Québec à élargir le débat actuel pour prendre en compte le vieillissement de la population. «Ne devrait-on pas, avant toute chose, nous pencher sur les moyens de vivre dans la dignité?» Sa question a été reprise au vol par le Réseau FADOQ, qui a plaidé pour une valorisation et un meilleur encadrement du vieillissement dans notre société.

L'Assemblée des évêques du Québec a clôturé la journée en réclamant des recommandations qui aideront à rendre la fin de vie «la plus humaine et la plus humanisante possible». Selon elle, cela se fera seulement «si cette fin survient à son heure: pas avant par euthanasie ou aide au suicide, pas après à cause d'acharnement thérapeutique.»

Le Devoir

# CRISE D'OCTOBRE

## OCTOBRE 1970

POUR REVIVRE ET COMPRENDRE LA CRISE

À LA RADIO



Première Chaîne  
LES ENFANTS  
DE LA CRISE D'OCTOBRE  
avec Michel Lacombe  
Lundi et mardi, 4 et 5 octobre, 11 h

À LA TÉLÉVISION



Radio-Canada  
CRISE D'OCTOBRE, 40 ANS  
avec Bernard Derome  
Ce soir, 21 h



RDI  
24 HEURES EN 60 MINUTES  
avec Anne-Marie Dussault,  
suivie de LA RAFLE  
AUX GRANDS REPORTAGES  
Mercredi 6 octobre, dès 19 h

SUR LE WEB

Un dossier complet sur:  
Radio-Canada.ca/octobre70



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

## Le Protecteur du citoyen critique le ministère de la Santé

JOCELYNE RICHER

Québec — Les Québécois, surtout les plus vulnérables d'entre eux, sont loin de recevoir les soins de santé et les services sociaux auxquels ils sont en droit de s'attendre, déplore la protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain.

Dans son rapport annuel rendu public hier, elle égratigne une fois de plus le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui a fait l'objet de nombreuses plaintes, souvent fondées, de la population.

En ce domaine, les manquements et «dysfonctionnements» du réseau sont nombreux et récurrents, peut-on lire dans le rapport de 174 pages déposé à l'Assemblée nationale.

Ainsi, notamment, des personnes atteintes de problèmes de santé mentale sont mises en garde forcée contre leur gré, certains malades qui se pointent aux urgences des hôpitaux attendent beaucoup trop longtemps, l'accès aux soins palliatifs pose problème, celui aux services de soins à domicile devient «hautement préoccupant», et la qualité des services offerts dans les

centres d'hébergement privés pour personnes âgées est loin d'être acquise et uniforme.

De toutes les plaintes ayant trait à la santé et aux services sociaux, 39 % ont été jugées fondées, une proportion en hausse de 4 % par rapport à l'année précédente.

Mme Saint-Germain reproche de plus au ministère de la Santé de faire la sourde oreille à ses recommandations. L'an dernier, seulement 10 des 32 recommandations contenues dans le rapport précédent ont fait l'objet d'un suivi adéquat.

En conférence de presse, Mme Saint-Germain a plaidé pour que le ministère applique désormais «avec plus de vigueur et plus de diligence» ses recommandations.

La présidente de l'organisme déplore le piètre sort trop souvent réservé aux personnes âgées, particulièrement celles en perte d'autonomie.

Elle rappelle par exemple que les centres d'hébergement privés pour personnes âgées devaient tous être certifiés avant mars 2010, alors que ce n'est toujours pas le cas pour 20 % d'entre eux.

La Presse canadienne

E N B R E F

### Maclean's regrette

Québec — Le propriétaire du magazine *Maclean's* «regrette» l'indignation soulevée par le plus récent reportage du périodique sur le Québec. La couverture du numéro du 4 octobre et son article vedette «ont manifestement offensé certains lecteurs et suscité la controverse», reconnaît le président des éditions Rogers, Brian Segal, dans un communiqué diffusé hier. «Au nom des éditions Rogers, je tiens à exprimer nos plus sincères regrets pour toute offense qu'a pu causer la couverture en question. Nous avons le plus grand respect pour tous nos clients et leurs points de vue. Le Québec représente un marché important pour l'entreprise, et nous souhaitons ardemment contribuer à la croissance et au dynamisme de la province et de ses citoyens», peut-on lire dans le communiqué. Ni le premier ministre Jean Charest ni le Parti québécois ne sont satisfaits du repentir. — *La Presse canadienne*

### Charest veut faire plier le PQ

Québec — Le gouvernement Charest se cherche des alliés dans la refonte controversée de la carte électorale qu'il pilote. Les li-

béraux veulent faire plier l'opposition péquiste, qui refuse le projet de loi 92, proposé à la place du scénario du Directeur général des élections, qui ferait disparaître des circonscriptions en région. À l'ouverture du congrès de la Fédération québécoise des municipalités à Québec, hier, Jean Charest a demandé aux élus municipaux de l'aider. «Je pense que vous avez, vous, une occasion de faire plier Mme Marois et le PQ et de leur faire entendre raison au nom des régions du Québec», a-t-il déclaré devant un parterre d'élus qui l'ont applaudi au terme de son discours. — *La Presse canadienne*

### Un prêtre accusé d'attentat à la pudeur

Un prêtre rédemptoriste appréhendé mercredi à Montréal a été accusé d'attentat à la pudeur sur trois jeunes garçons âgés de 12 et 13 ans au palais de justice de Québec, hier. Jean-Claude Bergeron, 69 ans, était déjà visé par une demande de recours collectif touchant de présumées agressions physiques et sexuelles survenues au Séminaire Saint-Alphonse de Sainte-Anne-de-Beaupré, au début des années 1980. — *La Presse canadienne*

LE DEVOIR  
REGARDS SUR  
L'ACTUALITÉ



EXPOSITION  
30 ANS DE PHOTOS  
D'ACTUALITÉS  
JACQUES  
NADEAU

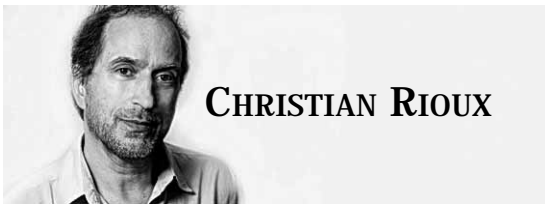
COMPLEXE  
DES JARDINS  
du 9<sup>er</sup> au 17<sup>er</sup>  
OCTOBRE  
2010

Desjardins



## ACTUALITÉS

## La méchante maîtresse



CHRISTIAN RIOUX

Elle a les doigts croches, le menton pointu et un regard à donner froid dans le dos. Madame Wenham n'est pas une maîtresse ordinaire, c'est une véritable harpie qui a dans la cinquantaine, porte des jupes grises, un chignon, donne des cours magistraux et terrorise les enfants. Comment fait-elle? C'est simple, elle exige la perfection dans les devoirs, fait des interrogations-surprises, ne supporte pas que l'on confonde Samuel Champlain et Jacques Cartier et, comble de la suffisance, corrige même les erreurs de français des élèves quand ils parlent. Rien à voir avec Madame Fanny, évidemment plus jeune et plus cool, qui fait travailler ses élèves en équipe et les laisse lire des livres plus légers, pour ne pas dire insignifiants. L'important, c'est de faire son gros possible, écrit l'auteur... surtout pas de se dépasser.

Ce ramassis de clichés est le sujet d'un roman jeunesse dont on a beaucoup parlé cet été et que j'ai glissé dans ma poche avant de quitter Montréal (*Madame Wenham*, éditions de la Bagnole). Il serait sans intérêt s'il n'illustrait mieux que les discours une certaine ambiance qui règne dans le monde de l'éducation. S'il n'exprimait la façon dont nous avons eu tendance à critiquer un certain académisme scolaire (dont l'existence reste par ailleurs à démontrer) pour mieux tordre la barre dans l'autre sens. Il y a un an ou deux, je me souviens qu'un grand magazine québécois avait consacré un numéro spécial à l'école. En examinant les nombreuses photos, il était

Sur chaque page, on voyait des élèves discuter, rigoler, faire du sport, de la musique et «pitonner» sur des ordinateurs. Pas un seul assis à un pupitre en train d'écrire, de lire ou d'écouter son professeur. Et pourtant, apprend-on autrement?

Le Québec n'est pas seul à avoir cédé à cette école dite «de la réussite» parée de pédagogies affriolantes et préchant une approche utilitariste fondée sur les seules compétences. Le canton de Genève, en Suisse, était allé très loin dans ce sens avant de revenir à la raison en 2006 sous la pression des parents. En France, où les professeurs restent attachés à un niveau culturel élevé, les mêmes débats déchirent la société. Nicolas Sarkozy n'avait-il pas ridiculisé ceux qui osaient toujours faire étudier *La Princesse de Clèves* en classe? S'inspirant de ce qui se fait de pire en Amérique, son gouvernement tente de grignoter les heures consacrées à l'histoire et à la littérature et rêve de faire disparaître, comme au Québec, l'exigence pour les professeurs du secondaire de détenir un baccalauréat dans la matière qu'ils enseignent. On vient aussi de supprimer le diplôme (CAPES) permettant de former les professeurs de latin et de grec qui, contrairement à chez nous, offrent encore ces matières dans la plupart des collèges et des écoles secondaires. On dit d'ailleurs que le latin est encore très prisé dans les écoles allemandes, où il permet aux élèves de développer une excellente maîtrise de la grammaire.

Peut-être à cause d'un conservatisme salvateur, l'Europe s'est moins laissée impressionner par les miroirs aux alouettes de l'éducation. Toujours prêt à s'enticher d'une nouvelle idée à la mode, le Québec semble au contraire être allé plus loin que la plupart des pays dans ces lubies préchant la réussite universelle. L'un des pères de la réforme de l'éducation, Jean-Paul Desbiens, nous avait mis en garde. Les «courants de pensée pédagogiques contemporains, principalement américains introduits dans les années 60, n'ont pas constitué un progrès», écrivait-il dans un de ses derniers textes. C'est pourquoi le niveau des apprentissages s'était «dégradé dans bon nombre de disciplines, français, anglais, histoire, géographie». Et il concluait que «l'absence d'évaluation et de sanction (je parle de sanction pédagogique)» avait «déresponsabilisé les élèves».

Ce constat, le frère Untel n'aura eu de cesse de le répéter jusqu'à la fin de sa vie. Lorsque vint l'occasion de corriger ces lacunes, il y a une dizaine d'années, les réformateurs préférèrent la fuite en avant au regard lucide d'un des artisans de la Révolution tranquille. Au lieu de remettre à l'honneur les savoirs, ils les supprimèrent des programmes et de l'évaluation. Au lieu de dresser le bilan des nouvelles pédagogies, ils les rendirent obligatoires.

On voudrait nous faire croire aujourd'hui que la simple réintroduction de bulletins permettant d'évaluer les connaissances, sans qu'on dise jamais lesquelles, suffirait à renverser le courant et à gommer une décennie d'errements pédagogiques et de formation des maîtres orientée en direction inverse. On voudrait bien le croire, mais il y a une bonne dose de pensée magique dans ce raisonnement.

J'attends encore ce jour béni où un ministre de l'Éducation aura le courage de reprendre ces mots de Jean-Paul Desbiens: «Il faut mettre résolument l'accent sur la formation générale, à tous les niveaux, et dénoncer l'obsession selon laquelle le système scolaire doit assurer un emploi à tous les élèves dans le quart d'heure qui suit la fin de leurs études, peu importe leur niveau.»

Parions que ce vieux frère mariste qui a donné le signal du départ de la Révolution tranquille avait les doigts croches et le menton pointu.

## Bellemare dans Vanier ou avec le PM?

Le procès-verbal d'une réunion libérale tend à contredire sa version des faits

La commission Bastarache prend de plus en plus l'allure d'une boîte à surprises. Après la découverte de l'agenda de Marc Bellemare la semaine dernière, voilà le procès-verbal de l'association libérale de Vanier qui fait son apparition devant la commission Bastarache sur le processus de nomination des juges. Et dans le jeu des contradictions, il y a aussi une entrevue de l'épouse de M. Bellemare diffusée hier à TVA, qui donne un autre éclairage aux affirmations du collecteur de fonds Franco Fava.

KATHLEEN LÉVESQUE

Douze militants libéraux de la circonscription de Vanier, que Marc Bellemare représentait, ont participé le 2 septembre 2003 à la réunion du comité exécutif local aux côtés de Marc Bellemare. Le hic, c'est que ce dernier a affirmé sous serment qu'il s'entretenait au même moment avec le premier ministre Jean Charest pour lui faire part de pressions indues de collecteurs de fonds du parti.

C'est ce que tendent à démontrer les documents déposés hier par l'avocat du Parti libéral du Québec, André Dugas, devant le commissaire Michel Bastarache. Bien qu'ils ne soit pas encore publics, les trois procès-verbaux ont circulé hier entre les mains des médias, y compris *Le Devoir*.

On peut y lire que M. Bellemare était présent à la réunion de son comité exécutif qui s'est déroulée le 2 septembre 2003, entre 19h et 21h. Au troisième point du procès-verbal, M. Bellemare prend la parole et «fait état des travaux engagés par le gouvernement libéral». Aussi, il parle à son équipe des dossiers qui lui tiennent particulièrement à cœur, c'est-à-dire «des projets de loi [qui] seront déposés dès cet automne afin d'améliorer le système judiciaire».

Ce procès-verbal, non signé et daté du 2 septembre en en-tête, mais du 3

septembre à la fin, a été adopté seulement le 2 février 2004. La présence de Marc Bellemare y est notée, comme celle de ses 12 collègues.

Le 26 octobre suivant, les membres de l'association se réunissent à nouveau. M. Bellemare est également présent, mais il est consigné au procès-verbal qu'il devra partir avant la fin «puisque d'autres rencontres sont déjà prévues» compte tenu des fonctions ministérielles de M. Bellemare. Cet élément pourrait ainsi accréditer l'idée que si M. Bellemare avait dû quitter la réunion du 2 septembre pour se rendre au bureau du premier ministre, une mention apparaîtrait au procès-verbal.

Passé en coup de vent

L'assemblée de l'association du 2 septembre a eu lieu à la permanence du PLQ, à Québec, à environ 15 minutes de la colline parlementaire. C'est ce qui a fait dire hier à l'avocat de Marc Bellemare, Rénéald Beaudry, que son client y était passé en coup de vent. «Si un ministre fait face à des problèmes et qu'il a le choix entre rencontrer le premier ministre pour en parler ou son exécutif local, le choix n'est pas difficile à faire», a soutenu M<sup>e</sup> Beaudry au *Devoir*.

Il a également lancé que si le procès-verbal n'indique pas que M. Bellemare est parti en cours de réunion, il n'indique pas non plus qu'il



MATHIEU BELANGER REUTERS

L'avocat de Marc Bellemare juge que le procès-verbal ne prouve pas que son client n'a pas pu rencontrer le premier ministre le 2 septembre 2003.

a été là tout au long de la séance. M<sup>e</sup> Dugas entend faire témoigner des militants libéraux jeudi prochain. Quoi qu'il en soit, Marc Bellemare et Jean Charest se contredisent sur la tenue de ce supposé face-à-face du 2 septembre. M. Bellemare a produit la semaine dernière son agenda perdu puis retrouvé au fond de son sous-sol, qui prouverait, selon lui, que la rencontre avec le premier ministre a bel et bien eu lieu. Mais voilà, le rendez-vous n'apparaît pas à l'agenda du premier ministre.

Une vérification est en cours de la part de l'équipe de procureurs de la commission pour déterminer la provenance de l'agenda de l'ancien ministre et les procès-verbaux libéraux. Pour l'instant, rien n'indique

s'ils seront déposés en preuve.

Et comme le commissaire Michel Bastarache a pris l'habitude des coups de théâtre, tant lors des audiences qu'il préside que dans les coulisses et dans les médias, l'épouse de Marc Bellemare, Lu Chan Kuong, a mis son grain de sel hier. Mme Kuong, qui est elle aussi avocate, a accordé une entrevue à TVA pour affirmer que le collecteur de fonds du PLQ Franco Fava avait téléphoné à au moins deux ou trois reprises à la maison pour parler à son mari. Elle contredit ainsi le témoignage de M. Fava, qui a soutenu n'avoir jamais téléphoné à Marc Bellemare à son bureau, sur son cellulaire ou à son domicile.

Le Devoir

## Les petits salariés de la santé craignent les coupes

Le ministère a fourni peu de détails sur la réduction de 10% des dépenses administratives d'ici 2014

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La première étape de l'exercice minceur imposé par le gouvernement Charest s'est terminée hier dans l'incertitude et les grincements de dents pour le personnel administratif en santé. Non seulement il a été impossible d'obtenir le détail des compressions attendues, mais les premiers échos suggèrent que la loi 100 touchera de plein fouet les petits salariés qui font le pont entre le personnel soignant et les patients, s'inquiète la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).

Contrairement au ministère de l'Éducation qui a produit des documents d'accompagnement pour aider son réseau à faire des compressions sans nuire à la qualité des services, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'est contenté d'une directive laconique de deux pages, déplore la FSSS. «Il y a eu des interventions, des rencontres, des courriels, mais pas de document d'accompagnement en tant que tel», confirme Nathalie Lévesque, porte-parole au MSSS.

Dans sa directive, le MSSS prévoit

atteindre l'objectif de la loi 100, soit une réduction de 10 % des dépenses administratives d'ici 2013-2014, en ne remplaçant qu'un poste sur deux à la suite de départs à la retraite. À cela, il ajoute une réduction de 25 % des dépenses de publicité, de formation et de déplacement des agences et des établissements.

Le sous-ministre Jacques Cotton invite néanmoins chacun à se questionner sur toutes les dépenses, y compris celles reliées aux soins. «Malgré le fait que les mesures identifiées concernent principalement les activités de nature administrative, une attention particulière devra être apportée quant à la pertinence des dépenses de même type reliées aux activités cliniques.»

Cette formule «mur à mur» laisse beaucoup trop de questions en suspens, croit la présidente de la FSSS, Francine Lévesque, qui critique le manque d'encadrement du MSSS et les effets pervers qui en découlent. «On dit vouloir s'attaquer aux bonus indécents accordés aux hauts cadres et à la "bureaucratie" du réseau, mais on s'attaque à des salariés qui gagnent 35 000 \$ en moyenne.»

Ces emplois, largement féminins

et invisibles, sont pourtant essentiels à la qualité des soins, argue Mme Lévesque. Ce sont par exemple des secrétaires médicales, des archivistes ou des techniciens en informatique. Pour chaque employé de moins, c'est plus de papiers et de bureaucratie qui rebondira sur le personnel soignant, illustre Mme Lévesque, qui conclut que la loi 100 telle qu'elle est entendue dans la directive ministérielle «rate sa cible».

La FSSS craint également que l'exercice ne conduise à une privatisation plus importante des tâches administratives. «Il faut préserver les emplois qui sont utiles à l'amélioration de

nos services publics, insiste Mme Lévesque. C'est aux dépenses inutiles et aux hauts taux d'encadrement qu'il faut s'attaquer.»

Il a été impossible d'éplucher les plans de réduction qui devaient être soumis au plus tard hier au MSSS. «Il est trop tôt pour commenter», a fait valoir Karine Rivard, attachée du ministre Yves Bolduc. Il n'a pas été possible de savoir non plus si des agences ou des établissements ont refusé de se plier à l'exercice. L'été dernier, certains avaient publiquement regimbé contre la rigidité de la loi.

Le Devoir

Congédié?  
Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
L.L.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

**Sophie DOWNS**  
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.  
Psychologue clinicienne  
ADULTES · COUPLES  
25 ANS D'EXPÉRIENCE  
514-861-0630  
VIEUX-MONTRÉAL

**ROLEX**

**Bijouterie Gambard**  
Vente et service technique  
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876



## ACTUALITÉS

Nouveau Colisée

## Labeaume fonce pour forcer la main de Harper

ISABELLE PORTER

Québec — Manifestement exaspéré par les hésitations d'Ottawa dans le dossier de l'amphithéâtre, le maire de Québec a annoncé hier qu'il démarrera le projet avant même d'avoir les 175 millions de dollars qu'il réclame du gouvernement Harper.

«On met toute la machine en marche», «on est sérieux, c'est enclenché», a lancé Régis Labeaume sur un ton belliqueux lors d'un point de presse convoqué à la dernière minute hier après-midi. Son objectif: obtenir l'engagement d'Ottawa avant le 31 décembre, date butoir que s'est donnée la Ville pour officialiser sa candidature olympique aux Jeux de 2022.

Concrètement, le comité exécutif de la Ville a voté hier un règlement d'emprunt de 25 millions de dollars afin de pouvoir démarrer le projet. «Avec ça, on va être capables de faire un bout de chemin et de payer les premières factures», a dit le maire. Au pire, on aura dépensé 250 000 \$ pour les études géotechniques en plus du temps de nos fonctionnaires. C'est pas énorme par rapport à un budget de 400 millions de dollars.»

À un journaliste qui lui a demandé s'il souhaitait ainsi faire pression sur le gouvernement de Stephen Harper, le maire s'est montré frondeur en rétorquant: «D'après vous?» À deux jours de la Marche bleue pour le retour de la Ligue nationale de hockey (LNH), difficile de dire à qui M. Labeaume souhaitait le plus passer un message entre Ottawa et les partisans de son projet, à qui il a encore demandé hier de se déplacer en grand nombre demain. «En passant, il faut que le monde y aille.»

Mercrredi, l'ancien propriétaire de l'équipe devenu président du Comité olympique canadien, Marcel Aubut, a déclaré depuis Paris qu'il fallait qu'il y ait au moins 50 000 personnes, un objectif que le maire a catégoriquement refusé d'endosser hier.

Or M. Labeaume a fait bien attention hier de ne pas parler de la LNH et des Nordiques. À un journaliste qui lui demandait s'il allait appeler le commissaire de la Ligue Gary Bettman pour lui annoncer la bonne nouvelle au sujet de l'amphithéâtre (comme il s'est souvent vanté de le faire lors de précédentes annonces), le maire a répondu qu'il allait plutôt contacter Marcel Aubut.

Depuis que le Canada anglais grogne contre le projet d'amphithéâtre et que les députés conservateurs ont rangé leurs gilets des Nordiques, les organisateurs de la Marche bleue cherchent à l'inscrire dans le calendrier olympique.

Le maire s'est d'ailleurs présenté aux médias hier en compagnie, non seulement du ministre Sam Hamad, mais aussi du responsable du dossier olympique pour le gouvernement, Claude Rousseau.

M. Labeaume a en outre justifié sa décision de lancer le projet *in extremis* par la nécessité de respecter le calendrier de candidature.

«On a toujours dit qu'on ne présenterait pas de candidature olympique sans avoir au moins deux infrastructures importantes. La raison est simple, on ne veut pas revivre le scénario des deux candidatures précédentes où, après deux refus, tout ce qui nous est resté, c'est de l'amertume et des pleurs. [...] Si on n'est pas acceptés, il nous resterait des infrastructures.»

Dans le meilleur des scénarios, il espère que la première pelletée de terre pourra se faire à l'automne 2011. En se basant sur l'échéancier du Centre Bell à Montréal, la Ville de Québec estime que le nouvel amphithéâtre de 18 000 places pourrait être construit en un peu plus de quatre ans.

Le Devoir

## LE LOGEMENT AVANT LES F-35



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

HIER MATIN, les membres du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) ont bloqué l'entrée de l'usine de Lockheed Martin avec pour mot d'ordre: «Des milliards pour le logement, pas pour les F-35». Sous une pluie battante, les militants ont dressé des tentes rouges, évoquant l'urgence des problèmes de logement. Le groupe déplore que le gouvernement puisse consacrer 16 milliards de dollars à des avions de combat alors qu'il n'alloue que 29 millions au programme AccèsLogis. «Avec le coût d'un seul F-35, on pourrait subventionner plus de 3500 logements sociaux», estime François Saillant, coordonnateur du FRAPRU. Au même moment, d'autres actions ont eu lieu à Québec et à Saguenay.

## Concordia: les droits de scolarité de certains étudiants ne descendront pas

LISA-MARIE GERVAIS

Les étudiants étrangers ainsi que ceux des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles de l'Université Concordia ne verront pas diminuer leur facture de droits de scolarité. Aux deux motions présentées hier au conseil d'administration de l'université par un représentant étudiant, neuf de la quarantaine de membres présents du conseil ont répondu favorablement, trois se sont opposés et le reste s'est abstenu, ce qui a contribué à invalider le vote, a rapporté Free Education Montreal, qui milite pour réduire la charge financière des étudiants.

Adnan Abueid, président de

l'association des étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles (GSA) et membre fondateur de cette organisation, a d'abord demandé à ce qu'on rembourse les étudiants étrangers qui n'ont vu qu'à leur arrivée que leur facture avait été généralement salée. Cette motion fait référence à la dérégulation des droits de scolarité que le ministre a permise en modifiant les règles budgétaires, donnant une certaine latitude financière aux universités, qui pouvaient décider d'augmenter les droits des étudiants internationaux dans six départements tout en respectant certaines règles.

L'autre proposition invitait à abroger le nouvel échancier

Le Devoir

Gaz de schiste

## Les inquiétudes gagnent les Néo-Brunswickois

ALEXANDRE SHIELDS

Après avoir semé la controverse au Québec, le gaz de schiste commence à susciter de vives inquiétudes au Nouveau-Brunswick, où les entreprises actives dans l'extraction des hydrocarbures espèrent être en mesure d'exploiter la ressource d'ici quelques mois.

Les sites les plus prometteurs se situent surtout dans le sud de la province, dans une zone qui va de Sussex à Elgin, près de Moncton. L'entreprise néo-écossaise Corridor Resources — qui détient des permis sur l'île d'Anticosti et souhaite exploiter le gisement pétrolier Old Harry — compte y procéder à des essais de fracturation dans des puits horizontaux au cours des prochains mois. Une autre société, Apache Canada, prévoit effectuer des forages dans la région.

Un total de neuf entreprises détiennent des droits d'exploration dans la province. Et les réserves pourraient être importantes, selon les évaluations effectuées par l'industrie. Des tests effectués depuis 2008 auraient d'ailleurs donné de bons résultats.

Meilleure réglementation demandée

Mais un groupe écologiste, le Conseil de la conservation, s'inquiète des risques environnementaux associés à cette filière. Son directeur général, David Coon, insistait récemment sur la nécessité de faire preuve de davantage de vigilance dans la surveillance des activités de forage des entreprises. «Le ministère des Ressources naturelles exige un encadrement et du cimentage des puits, mais il ne spécifie pas de quelle façon cela doit être fait. Les cas de sources d'eau contaminées aux États-Unis sont tous liés à des encadrements très mal conçus, qui ont mené à des fuites.»

Le groupe a donc fait parvenir au ministère de l'Environnement de l'information sur les dangers de la fracturation. Ils demandent surtout au nouveau gouvernement progressiste-conservateur de mettre en place une meilleure réglementation pour encadrer l'industrie. Gestionnaire du développement des ressources au ministère, John Griggs a expliqué à Radio-Canada que ce serait chose faite au cours des prochains mois.

Selon lui, la réglementation du Nouveau-Brunswick s'inspirera en grande partie de l'Alberta. «Cette province procède régulièrement à des mises à jour de sa réglementation, alors ce sera facile d'être bien au fait des meilleures pratiques dans l'industrie et des standards à adopter», a noté M. Griggs.

Le Devoir

E N B R E F

## Fuite chez Suncor: le Bloc demande de la transparence

Dans une lettre adressée hier au ministre fédéral de l'environnement, Jim Prentice, le porte-parole du Bloc québécois en matière d'environnement, Bernard Bigras, demande à avoir accès aux relevés d'inspection des infrastructures responsables de la fuite de la raffinerie Suncor, en vertu du Règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers. En point de presse

hier, Bruno Francœur, vice-président de la raffinerie, s'est contenté d'une mise à jour laconique. «Les travaux de nettoyage se sont prolongés durant la nuit [...] et sont essentiellement terminés. Nous maintenons nos efforts, mais à ce stade nous récupérons sur tout de l'eau.» — Le Devoir

## Billy Diamond s'est éteint

Le chef Billy Diamond, membre fondateur du Grand Conseil des Cris du Québec, s'est éteint hier matin, à l'âge de 61 ans. Le chef Diamond

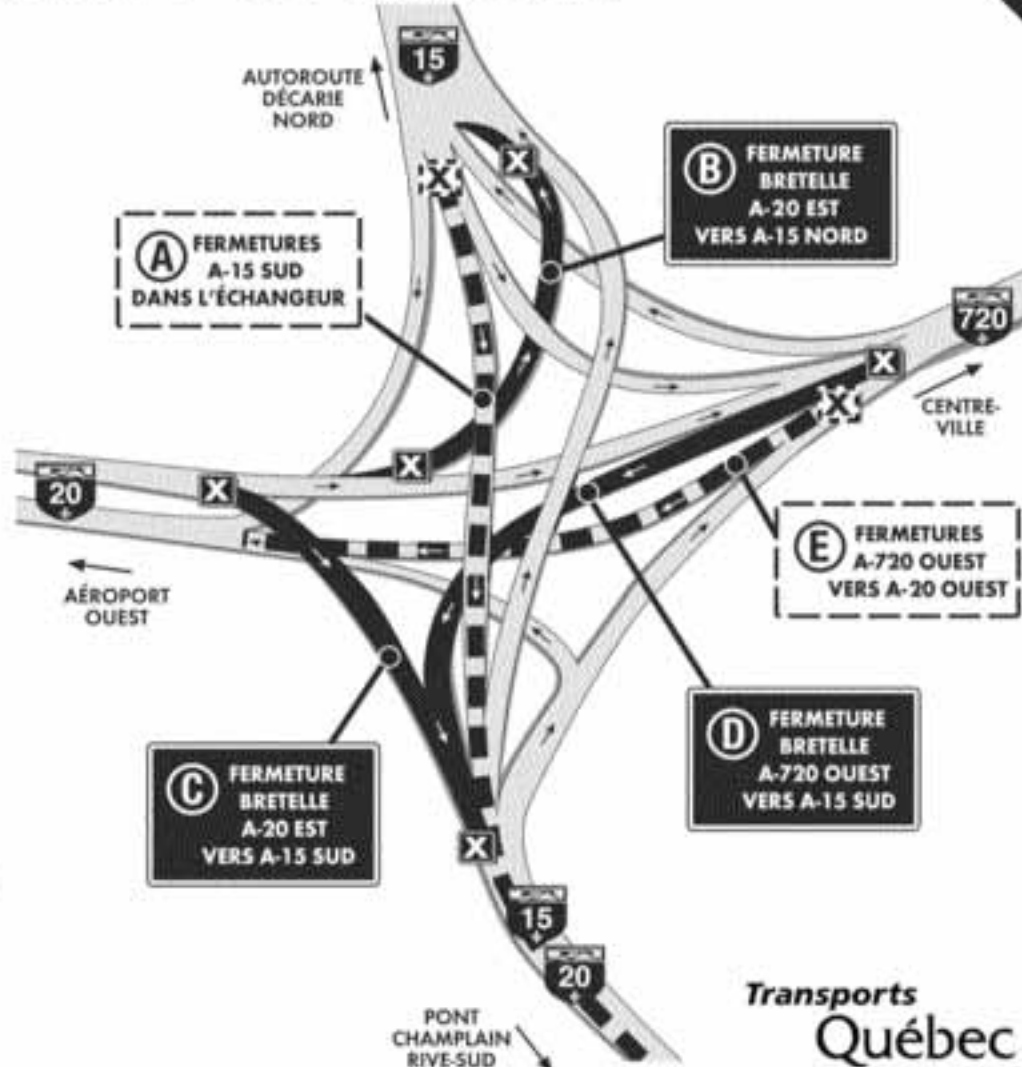
était à son domicile quand il s'est senti mal, a rapporté dans un communiqué le Conseil des Cris de la Première Nation de Waskaganish. Il est décédé peu de temps après à la clinique de Waskaganish. Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a parlé d'«un grand leader ainsi qu'un homme de vision et de conviction». M. Charest a dit souhaiter que de nombreux jeunes autochtones soient inspirés par l'«exemple d'engagement, de détermination et de persévérance» de M. Diamond, désigné chevalier de l'Ordre national du Québec en 1987. — La Presse canadienne



## ÉCHANGEUR TURCOT

Entraves majeures du 1<sup>er</sup> au 4 octobre

- A** **X** A-15 sud dans l'échangeur
- 1- FERMETURE COMPLÈTE  
- de 23 h le vendredi à 7 h le samedi matin
  - 2- FERMETURE PARTIELLE (une voie ouverte)  
- de 7 h le samedi matin à 22 h le dimanche
  - 3- FERMETURE COMPLÈTE  
- de 22 h le dimanche à 5 h le lundi matin
- Fermeture de la sortie n° 62 - Boul. De La Vérendrye / Av. de l'Église de 23 h le vendredi à 5 h le lundi matin.
- B** **X** Bretelle A-20 est vers A-15 nord  
FERMETURE COMPLÈTE  
- de 21 h le vendredi à 5 h le lundi matin
- C** **X** Bretelle A-20 est vers A-15 sud  
FERMETURE COMPLÈTE  
- de 22 h le vendredi à 5 h le lundi matin
- D** **X** Bretelle A-720 ouest vers A-15 sud  
FERMETURE COMPLÈTE  
- de 21 h le vendredi à 5 h le lundi matin
- E** **X** A-720/A-20 ouest dans l'échangeur  
FERMETURE COMPLÈTE  
- de 23 h 59 le vendredi à 5 h le samedi matin  
- de 00 h 30 à 7 h 30 le dimanche matin  
- de 23 h le dimanche à 5 h le lundi matin



SECTEUR À ÉVITER



Composer le 511 ou consultez le [www.quebec511.gouv.qc.ca](http://www.quebec511.gouv.qc.ca) pour commentaires: [dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca](mailto:dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca)

Transports Québec



## ACTUALITÉS

Découverte  
d'une  
exoplanète  
peut-être  
habitable

PAULINE GRAVEL

On imaginait bien que la vie existait ailleurs que sur notre chère Terre. Mais où? Après 11 ans d'observation, des astronomes états-uniens viennent de découvrir une première planète tournant autour d'une naine rouge qui pourrait bien héberger certaines formes de vie.

Située à 20 années-lumière de la Terre, Gliese 581g, cette exoplanète qui tourne autour d'une étoile trois fois moins massive que le Soleil, est d'une taille très semblable à celle de la Terre (avec un rayon de 1,2 à 1,5 fois celui de la Terre). Sa masse, de trois à quatre fois celle de la Terre, indique qu'il s'agit probablement d'une planète rocheuse qui génère une gravité suffisante (égale ou légèrement supérieure à celle de la Terre) pour

maintenir une atmosphère autour d'elle et «qui permettrait à une personne de marcher debout à sa surface», souligne Steven

Vogt, astronome à l'Université de Californie à Santa Cruz, qui a participé à cette découverte en collaboration avec des collègues de l'Institut Carnegie de Washington.

## Zone confortable

Mais surtout, cette exoplanète est située ni trop loin ni trop près de son étoile, au milieu de la zone dite habitable où il ne fait ni trop chaud ni trop froid. Pour qu'une planète soit considérée comme habitable, la température qui y règne doit permettre la présence d'eau liquide et la gravité doit y être suffisante pour retenir une atmosphère — contenant des gaz à effet de serre — autour d'elle. Deux critères que remplit Gliese 581g, font remarquer les découvreurs dans la dernière édition de l'*Astrophysical Journal*.

Gliese 581g tourne autour de son étoile le long d'une orbite circulaire, mais comme la Lune par rapport à la Terre, elle présente toujours le même côté à son étoile, qui est ainsi perpétuellement exposé à la lumière du jour et est très chaud. Son autre côté est par contre plongé en permanence dans l'obscurité et est probablement glacial. La zone la plus favorable à la vie se situerait donc à la jonction entre ces deux hémisphères. Gliese 581g est la seule des six planètes détectées autour de l'étoile Gliese 581 à se retrouver dans la zone habitable.

## Très près

Les étoiles que les astronomes scrutent dans l'espoir de découvrir de nouvelles exoplanètes sont très près de notre Soleil. «Elles se situent tout au plus à une centaine d'années-lumière du Soleil, qui lui se trouve à 30 000 années-lumière du centre de notre galaxie, la Voie lactée, qui contient principalement des étoiles naines, comme la Gliese 581, dont la masse ne représente généralement que le tiers de notre Soleil», précise l'astrophysicien René Doyon, de l'Université de Montréal, dont l'équipe a réussi à obtenir la toute première image de trois exoplanètes.

Contrairement à Steven Vogt et ses collègues qui croient que «la Voie lactée pourrait fourmiller de planètes potentiellement habitables», René Doyon demeure plus prudent et déclare qu'il «est prématuré d'affirmer que ces planètes seraient communes».

Bien que Gliese 581g soit potentiellement habitable, cela ne veut toutefois pas dire que les humains la considéreraient comme un lieu agréable pour vivre. Habitable signifie strictement que la vie pourrait y exister, spécifiquement néanmoins les auteurs de cette nouvelle découverte.

Le Devoir

## Métro: Québec reporte l'appel d'offres

Le gouvernement tente de conclure une entente avec Bombardier-Alstom

Québec veut en finir avec l'embarrassante saga des voitures du métro et s'accorde une semaine pour régler le dossier. Le gouvernement entend octroyer le contrat sans appel d'offres comme il avait essayé de le faire, sans succès, il y a quatre ans.

JEANNE CORRIVEAU

Plaidant l'urgence, le ministre des Transports, Sam Hamad, a confirmé hier que le gouvernement tenterait de conclure une entente avec le consortium Bombardier-Alstom. Si la nouvelle a réjoui les syndicats et les gens d'affaires, elle a fait bondir le constructeur espagnol CAF qui s'offusque de la volte-face du gouvernement.

La Société de transport de Montréal (STM) devait lancer hier un appel d'offres pour le remplacement de 1053 voitures. À la dernière minute, Québec lui a demandé un report d'une semaine afin de poursuivre ses négociations engagées récemment avec Bombardier-Alstom, a révélé hier *La Presse*. Québec veut s'épargner un appel d'offres qui pourrait retarder de deux ans la livraison des premières voitures. Pour se mettre à l'abri de poursuites, le gouvernement compte même adopter une loi spéciale.

«Aujourd'hui, il y a une situation d'urgence, une question de sécurité et il faut que le gouvernement trouve des solutions le

plus rapidement possible, a indiqué hier matin le ministre Hamad. *Nous allons trouver la meilleure solution qui nous permette de gagner du temps.*»

L'appel d'offres de la STM concernait 1053 voitures, mais Québec a réduit la commande à 500 voitures dans le cadre des nouvelles discussions.

Le constructeur CAF, qui avait répondu à l'avis d'intention lancé par la STM en janvier dernier, s'est dit étonné de la manœuvre inattendue du gouvernement. «CAF a toujours cru à la bonne foi des parties impliquées et à l'intégrité du processus en cours, a fait valoir le constructeur dans une lettre qu'il a fait parvenir au premier ministre hier. Il va dans l'intérêt public de procéder par appel d'offres. [...] Nous ne pouvons être éliminés du processus pour des motifs qui s'apparentent au protectionnisme.» CAF a d'ailleurs demandé une rencontre avec Jean Charest.

Pour leur part, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la Centrale des syndicats nationaux (CSN), tout comme la Fédération des chambres de commerce du Québec et le Conseil du patro-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le constructeur CAF s'est dit étonné de la manœuvre inattendue du gouvernement.

nat ont applaudi la décision du gouvernement.

## Urgence?

La STM ne semble pas aussi pressée que Québec d'escamoter le processus d'appel d'offres. Les voitures MR-63 ont beau avoir 47 ans, il n'y a pas péril en la demeure, a indiqué hier le président du conseil d'administration de la STM, Michel Labrecque. «Le métro est encore très performant et c'est relié à la qualité de sa fabrication et la qualité de son entretien. Mais comme gestionnaire d'une société de transport public [...], je suis obligé de dire que les voitures arrivent en fin de vie utile.»

La STM n'a eu d'autre choix que de se soumettre à la déci-

sion du gouvernement et elle ne participe pas aux négociations en cours entre Québec et le consortium. Mais la demande n'était pas «indue», estime tout de même M. Labrecque, qui a obtenu l'assurance que le délai ne dépasserait pas sept jours.

Déçu, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, croit qu'un appel d'offres, qu'il soit remporté par le consortium ou par un concurrent, permettrait d'obtenir un bien meilleur prix pour les voitures. Les économies réalisées permettraient le financement du plan de transport de Montréal et de son tramway.

Le Devoir

Une divergence  
d'opinions a  
causé le départ  
du conseiller  
Latendresse

Le conseiller municipal Michel Latendresse dit avoir quitté le parti de la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, parce qu'il tenait à respecter ses engagements électoraux.

Une divergence d'opinions concernant une modification de zonage qui aurait permis l'agrandissement d'un garage pour hélicoptères, à l'aéroport de Saint-Hubert, est à l'origine du divorce politique, a expliqué le conseiller qui siègera désormais comme indépendant. «Les citoyens avaient déjà dit qu'ils n'en voulaient pas et pendant la campagne électorale, j'avais promis de prendre tous les moyens pour réduire le bruit à l'aéroport. Mais la mairesse voulait absolument passer le règlement», a indiqué hier M. Latendresse.

Sa défection et celle de sa collègue Suzanne Charbonneau ont fait perdre à Mme St-Hilaire la majorité qu'elle détenait au conseil municipal. Action Longueuil a donc 11 sièges, tout comme le Parti municipal de Longueuil, et cinq élus sont indépendants. La mairesse peut toutefois compter sur l'appui de la conseillère indépendante Mireille Carrière.

Le Devoir

DU 1<sup>ER</sup> AU 3 OCTOBRE

10%

DE RABAIS SUR LES  
VINS DE 20\$  
ET PLUSLa modération  
a bien meilleur goût.

Educa Valcool

PRENEZ GOÛT  
À NOS CONSEILS

18+ Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. L'offre Obtenez 10% de rabais sur les vins de 20\$ et plus est en vigueur du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2010 seulement et s'applique uniquement aux bouteilles de vin de 20\$ et plus. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Les formats de 3 litres et plus, les coolers, les bières, les colis-cadeaux, les cartes-cadeaux SAQ, les cartes de dégustation et les bons-cadeaux «Les Connaisseurs» sont exclus de cette promotion, ainsi que les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans et plus.







# ECONOMIE

## Des hausses de cotation moins fortes

«Il y aura environ 1,2 milliard de dollars de plus dans les poches des travailleurs et des créateurs d'emplois au cours de 2011», assure Flaherty

Oui papa! Le gouvernement conservateur emprunte désormais aux marchands leurs arguments de vente, soutenant que les Canadiens économiseront... en payant davantage. Il maintient en effet que les contribuables canadiens économiseront 1,2 milliard de dollars puisque la hausse prochaine des cotisations à l'assurance-emploi sera de 0,10 \$ inférieure à ce qui était anticipé.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a annoncé hier matin que les cotisations à l'assurance-emploi augmenteront de cinq cents par tranche de 100 \$ de revenu assurable le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Les salariés payeront donc désormais 1,78 \$ pour 100 \$ gagnés. Les employeurs, quant à eux, verront leur cotisation portée à 2,49 \$ par tranche de 100 \$, une hausse de 0,07 \$. Ces hausses de cotisation apporteront environ 600 millions de dollars de plus en 2011 dans les coffres d'Ottawa.

Le gouvernement voit quand même dans cette hausse une réduction d'impôt qui stimulera l'économie.

«L'annonce de ce matin [hier] signifie qu'il y aura environ 1,2 milliard de dollars de plus dans les poches des travailleurs et des créateurs d'emplois au cours de 2011», a lancé le ministre Jim Flaherty à la Chambre des communes. Ceci permettra de créer plus d'emplois au pays et aidera le Cana-

da à sortir de la récession en bonne posture.»

Mandat

Dans le cadre de son plan de relance économique, le gouvernement conservateur avait gelé les cotisations en 2009 et en 2010. Le dégel arrive à échéance le 31 décembre. L'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada (OFAEC), une société d'État indépendante, a désormais le mandat d'établir les cotisations selon les besoins du programme. On prédisait que l'OFAEC proposera en novembre une hausse de 0,15 \$ (le maximum permis) pour 2011. Le gouvernement a décidé d'outrepasser la recommandation de la société d'État. Il voit dans ce plafonnement de la hausse une économie pour les contribuables. «Chaque dollar est précieux pour les familles», écrit le ministre dans le communiqué de presse. La réduction pourrait équivaloir à près de 75 \$ de plus dans le budget d'une famille canadienne moyenne l'an prochain.»



CHRIST WATTIE REUTERS

Jim Flaherty

Les partis d'opposition crient à la malhonnêteté intellectuelle. «Ce sont eux qui ont menacé d'augmenter les taux et nous sommes maintenant censés être reconnaissants parce que la hausse ne sera qu'une fraction de ce qui avait été évoqué», s'est emporté le chef libéral adjoint, Ralph Goodale, au cours de la période de questions. «J'imagine qu'ils sont aussi fiers d'être les premiers à hausser les cotisations d'assurance-emploi depuis Brian Mulroney.»

Les libéraux se vantent d'avoir gelé ou réduit les coti-

sations à 13 reprises entre 1993 et 2005.

Le Nouveau Parti démocratique était tout aussi éberlué par la logique conservatrice. «Bravo! Tout un calcul. On augmente les cotisations des travailleurs et des employeurs et cela leur donne plus d'argent dans leurs poches. Incroyable!», a lancé le député Yvon Godin.

Le Bloc québécois, pour sa part, aurait préféré que le taux soit augmenté de 0,15 \$, comme anticipé, afin de financer une bonification du programme d'assurance-emploi en ces temps économiques difficiles. «Je viens de parler à la FTQ [Fédération des travailleurs du Québec], qui est contre cette décision, que ça aurait dû être 0,15 \$ parce qu'il faut augmenter les bénéfices», a expliqué le chef Gilles Duceppe.

Si la hausse des cotisations avait été de 0,15 \$, alors Ottawa aurait engrangé 1,8 milliard de dollars de plus en 2011. Il n'en aura plutôt que 600 millions, d'où «l'économie» de 1,2 milliard de dollars évoquée par le ministre Flaherty. Ottawa a annoncé par ailleurs que la hausse pour 2012 sera aussi plafonnée, mais à 0,10 \$. Dans le dernier budget, le gouvernement prévoyait que les revenus tirés de l'assurance-emploi augmenteraient de 10 milliards de dollars entre 2009-2010 et 2014-2015.

Le Devoir

## LA MAIN DE LA CONCURRENCE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

PIERRE KARL PÉLADEAU s'amuse avec son téléphone intelligent avant une allocution au Cercle de la finance et du placement du Québec. Ne ratant pas une occasion de tirer des flèches en direction de Bell et de son statut d'ancien monopole, le président de Québecor a affirmé hier que son entreprise injecte de la concurrence sur le marché et mise lourdement sur l'offre de contenus accessibles grâce à la performance améliorée du nouveau réseau sans fil de Videotron.

## Le spectre de la crise ressurgit en Europe

Bruxelles — Le spectre de la crise de la dette menace à nouveau la zone euro, où l'Irlande en pleine tourmente vient d'annoncer un déficit exorbitant de 32 % pour cette année et alors que l'Espagne a vu sa note dégradée par une agence de notation.

Le gouvernement irlandais a annoncé hier que le déficit public du pays atteindrait 32 % du PIB cette année, à cause du sauvetage de l'Anglo Irish Bank dont le coût a été révisé en forte hausse, tout en maintenant son engagement de revenir sous 3 % du PIB en 2014.

Cela va faire également s'enlever la dette publique irlandaise à 98,6 % du PIB cette année en données brutes, contre 64 % fin 2009. Le gouvernement a souli-

gné que l'État n'aurait pas besoin d'emprunter des fonds supplémentaires pour combler ce déficit historique.

Mais reste que ce déficit exorbitant inquiète car l'Irlande est, depuis la Grèce au printemps, considérée comme le principal maillon faible de la zone euro, même si les autorités européennes se sont voulues rassurantes. «Je n'ai pas l'impression que l'Irlande aura besoin de se réfugier sous le parapluie européen», a déclaré hier le chef de file des ministres des Finances de la zone euro Jean-Claude Juncker, en arrivant à une réunion des grands argentiers des 16 pays partageant l'euro à Bruxelles.

Reuters

EN BREF

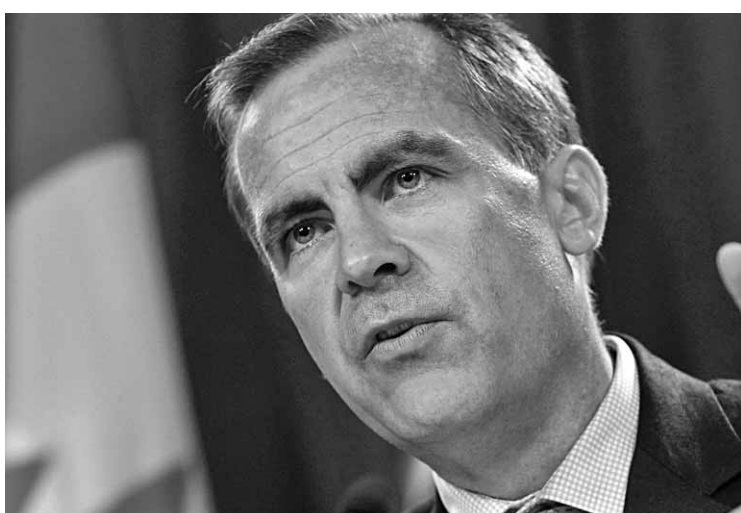
## Le syndicat de Shell va en Cour d'appel

Les employés de la raffinerie de Shell à Montréal-Est demandent à la Cour d'appel de se pencher sur la décision d'un juge qui a refusé d'imposer une injonction permanente afin d'empêcher la compagnie à démanteler certaines parties des installations. Le 16 septembre, le juge Yves Poirier, de la Cour supérieure, a estimé que les travaux entrepris par Shell — comme le percage de tuyaux pour les vidanger — ne constituent pas de la démolition. Le syndicat soutient le contraire, et affirme que cela contrevient à la Loi sur les produits pétroliers, qui stipule que la démolition d'une raffinerie doit être précédée du feu vert de Québec. Selon le syndicat, les travaux de mise hors service sont des étapes claires en vue d'une démolition. Selon la requête déposée hier, il demandera aussi à la Cour d'appel de forcer Shell à remettre en «état de fonctionnement» tous les équipements qui n'ont pas été entretenus selon le guide des pratiques de Shell au fil du temps. — Le Devoir

## Nuages sur le chômage mondial

Genève — Les programmes

d'austérité mis en place ces derniers mois par les pays ont accéléré en 2010 un chômage mondial déjà rampant, qui ne devrait retrouver son niveau d'avant crise qu'en 2015, faisant planer une menace de crise sociale, prévient un rapport du BIT publié hier. Dans son Rapport annuel sur le travail dans le monde, le Bureau international du travail confirme ses prévisions de chômage pour l'année à environ 213 millions de chômeurs, soit un taux de 6,5 % contre 6,6 % en 2009. Il estime en revanche que la reprise de l'emploi sera plus lente que prévue jusqu'à présent, malgré des signes encourageants dans les économies émergentes d'Asie et d'Amérique latine. Ce ralentissement est dû à «une détérioration sur le front du chômage ces derniers mois en raison du changement des politiques économicques qui ont abandonné les plans de relance pour des programmes d'austérité», a expliqué à l'AFP l'auteur principal du rapport, Raymond Torrès. «C'est un changement fondamental qui n'était pas prévu», a-t-il ajouté. Avec ces «nouveaux nuages sur le rythme des réformes, la reprise de l'emploi qui était attendue en 2013 devrait plutôt arriver en 2015», souligne M. Torrès dont l'étude précise qu'il manque encore huit millions d'emplois pour retrouver les niveaux de 2007, avant la crise. — AFP



CHRIST WATTIE REUTERS

Mark Carney, gouverneur de la Banque du Canada

## Carney, incisif

GÉRARD BÉRUBÉ

Le gouverneur de la Banque du Canada a tenu un discours particulièrement incisif hier. La reprise est atypique dans les pays industrialisés. Au Canada, la croissance se heurte à l'endettement élevé des ménages, et la forte création d'emplois au pays cache une détérioration du marché du travail. Prédissant une longue période d'adaptation, Mark Carney a invité les travailleurs canadiens à «être prêts à changer d'emploi et même de carrière si nécessaire».

Dans son discours devant la Chambre de commerce de Windsor-Essex, Mark Carney a présenté un portrait peignant un réalisme plutôt froid de l'environnement économique. «Aux États-Unis, les investissements sont relativement vigoureux et la croissance de la productivité, robuste. Cependant, l'embauche est exceptionnellement faible, en particulier parmi les petites entreprises. Au Canada, c'est le contraire: les investissements sont inhabituellement faibles, la productivité médiocre et l'embauche forte, surtout parmi les petites et moyennes entreprises.» Ce constat étant, le gouverneur de la banque centrale a précisé que «les politiques publiques sont inhabituellement difficiles pour les pays coincés au milieu, comme le Canada», peut-on lire dans le résumé de son discours.

Certes, l'activité économique au pays a été particulièrement vigoureuse dans les premiers mois de la reprise mais, dit-il, cet élan demeure modéré en comparaison des récessions précédentes. Et il est largement tributaire du secteur du logement et de la consommation des ménages.

Il s'agit de deux éléments qui ne pourront demeurer à leur ni-

veau actuel, en raison de l'endettement record des consommateurs et de la modeste augmentation des revenus. «Les limites de cette dépendance se font de plus en plus manifestes [...] notre économie devant faire face à des vents contraires considérables provenant à la fois du secteur extérieur et des limites des bilans des ménages.»

L'économie canadienne s'est pourtant démarquée en récupérant la totalité des 400 000 emplois perdus lors de la récession, alors que les États-Unis comptent quelque sept millions d'emplois de moins. Il faut cependant nuancer cette bonne note pour le Canada. «La croissance de l'emploi a été enregistrée en bonne partie dans le secteur public, seulement la moitié des nouveaux emplois ayant été créés dans le secteur privé. Bon nombre d'emplois représentent du travail à temps partiel involontaire. De fait, bien que l'emploi ait retrouvé le niveau observé avant la récession, ce n'est pas le cas des heures travaillées.»

M. Carney a ajouté que l'économie mondiale subissait présentement une restructuration qui pourrait prendre jusqu'à dix ans. Devant cette transformation de l'économie mondiale, les impératifs semblent clairs. Les entreprises canadiennes doivent réduire leur dépendance par rapport aux États-Unis, «trouver de nouveaux fournisseurs, exporter vers de nouveaux marchés et élaborer une nouvelle méthode de gestion dans un contexte de volatilité accrue». Pour leur part, «les travailleurs doivent développer leurs compétences et être prêts à changer d'emploi et même de carrière si nécessaire».

Le Devoir  
Avec La Presse  
canadienne

En presque un an

## Premier recul pour l'économie canadienne

ÉRIC DESROSIERS

L'économie canadienne accusée, en juillet, son premier recul en presque un an. Cet événement devrait rester isolé, prédisent les experts, mais confirme un ralentissement marqué de la reprise économique.

Le produit intérieur brut (PIB) réel a diminué de 0,1 % au pays au mois de juillet, marquant une première baisse mensuelle depuis août 2009, a révélé hier Statistique Canada. Annoncé depuis quelques jours par plusieurs économistes, ce repli a été observé dans presque tous les secteurs de l'économie à l'exception de celui des mines, du pétrole et du gaz (+ 1,1 %) et, dans une moindre mesure, de ceux de l'industrie financière (+ 0,1 %) et des services publics (+ 0,1 %).

Accusant notamment le coup de l'anémie de l'économie américaine, le secteur de

Accusant notamment le coup

de l'anémie de l'économie américaine,

le secteur de la fabrication

a été l'un des plus touchés

la fabrication (- 0,7 %) a été l'un des plus touchés. Le domaine de la construction (- 0,5 %), et plus particulièrement celle de bâtiments résidentiels (- 2 %), a aussi reculé, tout comme le commerce de gros (- 0,2 %) et de détail (- 0,5 %).

Une partie de ce repli peut être attribué à des phénomènes circonstanciels, ont noté les commentateurs hier. Ils ont cité l'entrée en vigueur de nouvelles taxes de vente en Ontario, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. Ils ont parlé de l'inévitable retour du balancier dans le secteur immobilier après des mois d'activités frénétiques encouragées par les mesures de relance économique des gouvernements et par l'annonce de la remontée prochaine des taux d'intérêt. Ils ont aussi mentionné, à l'inverse, le règlement de longs conflits de travail dans le secteur minier, notamment chez Vale-Inco.

Aussi les prévisionnistes pensent-ils que l'économie a repris le chemin de la croissance dès le mois d'août, quoi-

qu'à un rythme bien plus modeste qu'au début de la reprise. De 4,9 % en rythme annualisé, au quatrième trimestre de 2009, et de 5,8 % au premier trimestre de 2010, le taux de croissance du PIB est tombé à 2 % au deuxième trimestre de l'année. Certains analystes estiment que le troisième trimestre, qui s'est terminé hier, a connu le même taux de croissance de 2 %, alors que d'autres évoquent un taux de 1,5 %, et même un peu plus bas encore.

Ciel gris avec risque de gel

Tous conviennent cependant que la Banque du Canada devra encore une fois réviser ses propres prévisions qui tablaient, à la fin du mois de juillet, sur une croissance de 3 % au deuxième trimestre et de 2,5 % au troisième trimestre. Dans ce contexte, il leur apparaît de plus en plus probable que la banque centrale décidera, dès le mois prochain, de marquer une pause dans son relèvement des taux d'intérêt entrepris en juin.

La Banque du Canada aura d'autant plus les coudées franches que la Réserve fédérale américaine a commencé à évoquer la possibilité d'un nouvel assouplissement de sa politique monétaire, tellement l'économie américaine a du mal à reprendre son envol. Le département du Commerce américain a annoncé hier que le taux de croissance au deuxième trimestre n'avait été que de 1,7 % au deuxième trimestre.

Cette mise à jour des statistiques constitue une légère amélioration par rapport à l'évaluation précédente (1,6 %). Elle confirme néanmoins un net ralentissement de la reprise dans la première économie du monde, en dépit de la plus forte hausse de la consommation en plus de trois ans et de la plus importante augmentation de l'investissement des entreprises depuis 1984.

Le Devoir  
Avec  
l'Agence France-Presse

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-09-29

649	01 07 19	36	11 13 20	27
	31 35 44	compt.	41 45 47	compt.

Prochain gros lot (approx.): 7 000 000 \$

Extra 3363002

Structure de lots complète sur [lotoquebec.com](http://lotoquebec.com)

FAITES VITE!  
TIRAGES CHAQUE JOUR PENDANT 40 JOURS, DU 29 SEPTEMBRE AU 7 NOVEMBRE.

En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



# ÉDITORIAL

Enquête Villanueva

## Une affaire de respect

Du respect. De la dignité. Davantage d'éthique dans les rapports entre les policiers et la communauté. Ce n'est pas seulement le souhait formulé par le nouveau chef du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Marc Parent; c'est aussi un monumental défi. L'enquête sur la mort de Fredy Villanueva le démontre sans l'ombre d'un doute: il subsiste une immense fracture entre les discours officiels et la zizanie du terrain.

**L**a journée d'hier à l'enquête Villanueva a fourni une autre solide démonstration du fossé qui sépare les vœux solennels et la collaboration que veut vraiment consentir la Ville et les policiers. Alors que le coroner André Perreault a — heureusement! — décidé de déposer en preuve les deux incriminants rapports internes du SPVM sur le profilage racial et le «racisme», tant la Ville de Montréal que le Service de police ont continué à discréditer leur contenu.

Le simple fait que ces documents soient restés confidentiels — ce sont *Le Devoir* et *La Presse* qui en ont révélé les grandes lignes — est troublant. Le rapport du criminologue Mathieu Charest note une augmentation troublante du nombre de personnes noires «interpellées» par la police dans les quartiers Montréal-Nord (126 %, de 2001 à 2007) et Saint-Michel (91 % au cours de la même période). Il juge cette hausse «alarmante». Le rapport du psychologue Martin Courcy, dans un style impressionniste qui n'en est pas moins percutant, s'est attardé au mode d'interpellation des policiers avec les jeunes du quartier Saint-Michel. Ses observations sont bouleversantes.

Si le chef Marc Parent souhaite réellement faire du respect liant les policiers à la population un axe crucial de son mandat, il ne pourra pas rester indifférent au travail de terrain effectué par M. Courcy. Les jeunes qu'il a rencontrés ont été unanimes: ils souhaitent être respectés. Or, ils ne le sont pas. Ils sont plutôt harcelés, intimidés, provoqués. L'attitude des policiers est malsaine. Elle contribue à envenimer les échanges.

La psychologue conclut même qu'il s'agit parfois de «racisme pur et simple» plutôt que de profilage racial. Il ne s'étonne pas qu'une telle «marmite» ait explosé, menant à une émeute.

Les avocats de la Ville de Montréal et des policiers objecteront que l'un des rapports porte la mention «brouillon» en page frontispice et que la méthodologie du second n'est pas «scientifique». Il faudra leur rappeler que c'est nul autre que le SPVM qui a commandé ces deux analyses! Produits à la suite des événements tragiques d'août 2008, où une de ces fameuses interpellations a tourné au drame, ils constituent une pièce maîtresse pour mieux comprendre le contexte dans lequel aurait pu se produire le décès de Fredy Villanueva. Leur pertinence est évidente.

Le maire de Montréal, Gerald Tremblay, a clairement mandaté le chef du SPVM pour régler cette problématique de profilage racial, dont les communautés noire, latino-américaine mais aussi arabo-musulmane sont notamment les cibles. «Tolérance zéro», a-t-il demandé. Le chef de police souhaite instaurer un nouveau climat basé sur le respect. Ces beaux discours, hélas, ne trouvent aucun écho chez les représentants tant de la Ville que des policiers à l'enquête sur la mort de Fredy Villanueva. Au point où l'on risque de douter bientôt de leur véracité.

Gouverneur général du Canada

## Un rôle impossible

**M**ichaëlle Jean a fait ses adieux hier à la fonction de gouverneur général. Aujourd'hui, David Johnston entre à Rideau Hall. C'est le temps des bilans et des hommages. Ils sont généralement positifs et mérités.

Très médiatique, madame Jean aura été certainement l'un des gouverneurs généraux les plus activement présents. Si on attendait d'elle qu'elle fasse connaître le Canada à l'étranger et aux Canadiens, elle fut la parfaite gouverneure générale, même si certains ont trouvé qu'elle poussait un peu trop loin les limites de sa fonction, censée n'être que l'incarnation d'un symbole.

On parle souvent, mais à tort, du gouverneur général comme du chef de l'État canadien. Ainsi, on se trompait lorsqu'on a dit que le Canada avait précédé les États-Unis en ayant à sa tête un chef d'État noir. Le chef de l'État canadien est la reine Elizabeth, dont le gouverneur général est le représentant. À ce titre, celui-ci a le pouvoir de nommer, de destituer le gouvernement et de proclamer les lois, mais ses gestes sont circonscrits par des règles constitutionnelles si strictes qu'il est un être tout à fait impuissant.

Madame Jean aura eu au cours de son mandat la rare chance de mesurer les limites de sa fonction lorsqu'elle fut confrontée à la crise parlementaire de décembre 2008. On se souviendra que le premier ministre Stephen Harper lui avait alors demandé de proroger la Chambre, ce qui allait éviter à son gouvernement d'être défait et d'être remplacé par un gouvernement de coalition formé des libéraux et des néodémocrates. Après un moment de réflexion, elle a obtempéré.

Avait-elle le choix de rejeter la requête du premier ministre? Il y a là un débat d'experts qui ne pourra jamais être tranché. Pour le savoir, il aurait fallu qu'elle ose affirmer que la reine, à travers elle, a tout au moins la capacité de juger lors de circonstances exceptionnelles qui a le droit de gouverner.

Michaëlle Jean n'a pas eu cette audace, car au-delà de la simple question des pouvoirs constitutionnels, elle était vulnérable. On le sait, Stephen Harper était prêt à déclencher une crise constitutionnelle majeure. Il aurait mis en cause la légitimité de son geste, qu'elle n'aurait pu défendre publiquement en raison de son devoir de réserve. Au surplus, les conservateurs l'auraient attaquée personnellement en rappelant ses amitiés souverainistes passées.

Cette bataille, elle ne pouvait la gagner. Elle aura toutefois eu la sagesse de prendre deux heures de réflexion avant de rendre sa réponse à Stephen Harper, une façon de prétendre qu'elle aurait pu dire non. Elle a ainsi préservé pour ses successeurs la possibilité d'agir le cas échéant. Néanmoins, cet épisode fut une occasion ratée de donner un peu de stature au rôle du gouverneur général. Et c'est bien dommage, car si celui-ci est un être impotent, à l'inverse, le premier ministre est omnipotent. Et avec Stephen Harper, on sait combien cela peut être dangereux. Sans l'être, celui-ci agit comme s'il était le chef de l'État. Ne comptons pas sur lui pour valoriser le rôle de gouverneur général.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU

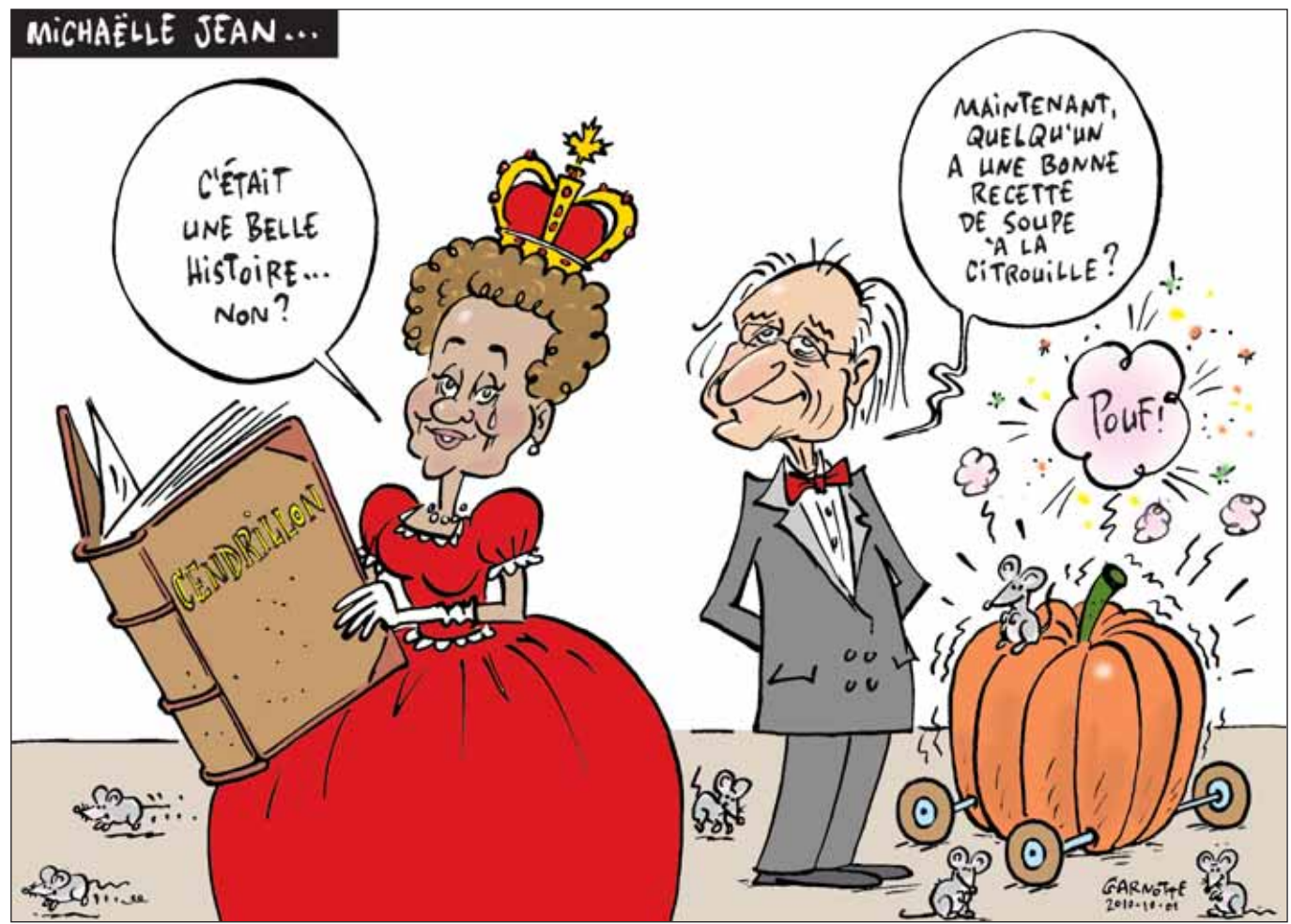
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

### Des tribunaux pour le peuple?

Je suis étonné qu'aucun journaliste ne souligne l'importance des témoignages sur le Tribunal administratif. La seconde partie du mandat de la commission Bastarache est d'examiner le processus de nomination des juges des cours municipales et des membres du Tribunal administratif du Québec et d'en évaluer le fonctionnement. Au-delà des déclarations-chocs de maître Bellemare, la réforme des tribunaux administratifs est au cœur même du litige entre l'ex-ministre et Jean Charest. En clair, les tribunaux administratifs sont des entités quasi judiciaires qui auront à entendre et à juger les recours intentés contre l'administration publique. Des juges qui auront à trancher entre le citoyen et l'État, entre David et Goliath. Le TAQ est divisé en quatre sections: les affaires sociales, l'économie, l'immobilier et l'environnement. Les pouvoirs de ces tribunaux sont très larges, ils peuvent aussi bien trancher toute question de «faits et de droits» sans ignorer les chartes des droits et libertés.

On comprendra facilement que des intérêts corporatifs tiennent à y placer des sympathisants: syndicats, associations patronales, groupes d'intérêts de toutes sortes et même des sociétés d'État. Il n'est donc pas étonnant de retrouver des membres de

la FTQ, de l'Association des entrepreneurs en construction, de l'UPA et même de la CSST cités dans des allégations d'influence attribuées à des proches des partis politiques, particulièrement à des proches du gouvernement en place. D'où l'importance d'un processus de nomination étanche et impartial. Plus de 10 000 dossiers sont fermés chaque année par le TAQ, le seul tribunal accessible aux citoyens en litige avec l'État ou ses organismes. A moins bien sûr d'aller en Cour supérieure. Là, c'est vraiment David contre Goliath!

Michel Lemay  
Québec, le 28 septembre 2010

### Un peuple de carnaval

De retour depuis quelques jours d'un voyage de cinq mois aux États-Unis, j'ai revu l'actualité avec des yeux neufs. J'ai rapidement dû reprendre où j'avais laissé en participant à deux manifestations: celle contre le développement tous azimuts du gaz de schiste et celle pour la protection de la langue française attaquée par la loi 103. Durant mon séjour à l'étranger, je n'ai assisté qu'à une seule manifestation en tant qu'observateur à un Tea Party à Little Rock, en Arkansas, contre les politiques sociales de leur président...

Ici, nous manifestons contre nos dirigeants, mais pour des raisons tout à fait différentes. On demande, par exemple, une

redistribution des bénéfices via une nouvelle entente entre des compagnies privées et le peuple, propriétaire légitime d'une richesse naturelle. On demande une meilleure organisation du développement économique. On veut que cesse la pression induite sur nos dirigeants par les promoteurs. On demande de respecter l'environnement, de planifier l'avenir avec une pensée moderne et de tenter de permettre à chacun de mieux vivre sans nuire aux autres. On veut encourager les bonnes idées, voir si ces idées concordent avec un plan directeur, mesurer l'apport du projet au bien-être de la société et financer le tout. On fonctionne présentement à l'envers et je n'ai pas l'impression, depuis mon retour, que je vais assister à un redressement de sitôt. Les nouvelles d'ici sont tristes et décourageantes.

Comme le chauffeur de taxi me le mentionnait: nous sommes devenus un peuple de carnaval. Le retour des Nordiques, le énième toit du Stade olympique, des commissions d'enquête qui ne sont pas lancées, d'autres qui cherchent des poux, des taux de participation aux élections partielles frôlant le ridicule, deux CHUM au lieu d'un, des dépassements de coûts importants dans tous les projets, etc.

Bref, ça ressemble de moins en moins à une administration et de plus en plus aux carnivals.

Guy Daoust  
Montréal, le 28 septembre 2010

L I B R E O P I N I O N

## L'impunité pour les proxénètes et les clients

LÉA BRIÈRE

Étudiante en droit à l'Université du Québec à Montréal

**L**a Cour d'appel de l'Ontario a rendu public mardi un jugement invalidant certains articles du Code criminel relatifs à la prostitution. De grands médias se sont aussitôt empressés de relayer cette décision sous les titres «Un jugement pour mieux protéger les prostituées», ou encore «Une victoire pour les travailleuses du sexe», laissant entendre que cette décision serait résolument positive et n'aurait d'impact que sur la sécurité des personnes prostituées.

Si décriminaliser la situation précaire des personnes prostituées est une décision adéquate, il n'en reste pas moins que ce jugement va trop loin. En invalidant pour tous les acteurs du système prostitutionnel les trois articles suivants du Code criminel, il protégerait en réalité ceux qui font l'achat de services sexuels et qui s'adonnent au proxénétisme.

La communication

L'article 213 alinéa c) du Code criminel interdit toute communication visant à se livrer à la prostitution. Cet article s'applique donc à tous les acteurs impliqués dans la prostitution, mais particulièrement aux personnes prostituées et aux clients. Il est à noter que la demande de service sexuel comme tel n'étant pas à ce jour criminalisée au Canada, l'article sur la communication est un des seuls articles pouvant être utilisés à l'encontre des clients qui racolent.

Advenant le cas que cette mesure soit

abolie pour tous, on renforcerait l'impunité des personnes qui créent la demande de la prostitution en privant l'État de recours à l'encontre des clients.

Vivre des fruits de la prostitution... d'autrui

L'article 212 alinéa j) du Code criminel assimile à du proxénétisme «quiconque vit entièrement ou en partie des produits de la prostitution d'une autre personne». Cet article ne vise clairement pas le fait de «vivre des fruits de sa propre prostitution» et n'a donc aucun lien avec la décriminalisation des personnes prostituées, à moins que celles-ci ne vivent des fruits de la prostitution de quelqu'un d'autre. Par contre, cet article touche largement les proxénètes et autres tenanciers d'établissements «façades» et est essentiel pour pouvoir poursuivre ceux qui tirent profit de l'exploitation du corps d'autrui.

Tenir une maison de débauche

La même logique s'applique à cet article du Code criminel. Si une personne prostituée peut-être reconnue coupable de tenir ou de se trouver dans une maison de débauche, il est aussi vrai que cet article sert à traduire en justice des personnes qui font «carrière» dans l'exploitation de la prostitution d'autrui et qui administrent des lieux clos où la prostitution a lieu.

Abolir cet article du Code criminel aurait de graves conséquences sur l'efficacité des poursuites contre les proxénètes, puisque «vivre des fruits de la prostitution d'autrui» est un chef d'accusation souvent utilisé à leur encontre.

Pour une réforme conséquente du Code criminel

Criminaliser les personnes prostituées ne constitue pas une solution adéquate pour lutter contre le système prostitutionnel. Cependant, il est possible de décriminaliser ces personnes sans pour autant offrir l'impunité aux clients qui créent la demande de la prostitution et aux proxénètes qui font des profits en prostituant d'autres personnes. Un système législatif protégeant les personnes prostituées, mais criminalisant les clients et les exploités est en vigueur depuis maintenant plus de dix ans en Suède, et plusieurs pays ont depuis choisi cette voie légale pour lutter contre le système prostitutionnel.

Le gouvernement suédois dresse un bilan positif et énonce dans son évaluation des dix ans de la mise en application de la loi qu'aucune donnée probante ne permet de conclure que la nouvelle législation aurait eu pour effet d'augmenter la violence envers les personnes prostituées. La loi a au contraire permis la mise en place de nombreux services facilitant la sortie du système prostitutionnel et le rapport souligne l'importance de maintenir la criminalisation de l'achat de services sexuels pour combattre la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

Cette approche est une solution que le législateur canadien devrait sérieusement envisager, advenant le cas où l'appel de la présente cause se rende en Cour suprême et pousse la Chambre des communes à légiférer de nouveau.



## IDÉES



BLAIR GABLE REUTERS

« On ne naît pas gouverneur général et commandant en chef du Canada, on répond à l'appel du destin avec le désir de servir ses concitoyennes et ses concitoyens », écrit Michaëlle Jean.

Fin de mandat pour la gouverneure générale

## Lettre aux Canadiens

MICHAËLLE JEAN

Gouverneure générale du Canada

Ces jours-ci, alors que mon mandat à la fonction de gouverneur général et commandant en chef du Canada se termine, je n'ai qu'une seule envie et c'est celle de vous dire merci.

Quelle formidable traversée j'aurai effectuée depuis le 27 septembre 2005, en allant partout au pays à votre rencontre pour marcher à vos côtés, ou jusqu'au bout du monde de près d'une quarantaine de fois en votre nom. Grâce à vous, l'espoir qui m'a animée dès le premier jour ne m'a jamais quittée, forte de la conviction que le Canada doit continuer à accomplir de grandes choses, si nous travaillons ensemble aux mieux-être de la population et de l'humanité.

Dès mon discours d'installation, j'invoquais l'urgence d'en finir avec l'étroitesse du « chacun-pour-soi et pour son clan » qui n'a plus sa place dans le monde actuel, qui exige davantage que nous apprenions à voir au-delà de nos blessures et de nos différends pour le bien de l'ensemble. L'urgence, donc, de briser le spectre de toutes les solitudes, et j'en ai même fait ma devise, afin d'instaurer un pacte de solidarité entre tous les citoyens qui composent le Canada d'aujourd'hui. Il y va, disais-je dès lors, de notre prospérité et de notre rayonnement partout où le Canada que j'aime, ouvert et fraternel, apporte au monde un supplément d'âme.

## Parole citoyenne

Merci d'avoir répondu avec grand enthousiasme et de vous être ralliés à mon engagement et à celui de mon mari Jean-Daniel Lafond de contribuer à ce que cet espace institutionnel que nous avons occupé ces cinq dernières années soit plus que jamais un lieu où la parole citoyenne trouve un écho, où les valeurs de respect et de partage, la volonté d'être à l'écoute les uns des autres et d'engager le dialogue prévalent. Chemin faisant, nous avons pu identifier, accompagner dans leurs efforts et faire reconnaître les forces vives, inventives et créatives qui sont à l'œuvre dans chaque province et territoire, dans nos villes comme dans nos plus petites communautés.

Vous nous avez fait part, à quantité d'occasions, de vos préoccupations, de vos aspirations, de la somme de vos idées et de vos actions. Vous l'avez fait en toute confiance, en toute liberté. Nous avons aussi chaque fois tenu à mettre en présence des citoyens et des décideurs, question de susciter des synergies fructueuses et d'encourager une gouvernance plus inclusive.

Mes sourires ont répondu aux vôtres et vos larmes aux miennes. Dans l'un des moments les plus déchirants de ma vie, devant les images insoutenables de la dévastation provoquée par ce tremblement de terre du 12 janvier dernier qui a fait près de 300 000 morts en Haïti, mon pays natal, l'inestimable élan de générosité dont vous avez fait preuve, individuellement et collectivement, était à la fois renversant et tellement rassurant. Sachez qu'il est aussi très réconfortant de voir que la reconstruction de la plus pauvre des nations des Amériques vous importe et que vous avez, comme moi, très à cœur qu'elle aboutisse.

## Accès à l'éducation

Je deviendrai sous peu membre de la grande famille onusienne pour y participer, fière de notre perspective canadienne et de notre contribution. D'ailleurs, bien que rattachée à l'UNESCO dont le



BLAIR GABLE REUTERS

Michaëlle Jean, son mari, Jean-Daniel Lafond, et leur fille, Marie-Éden, quittent Rideau Hall.

quartier général est à Paris, j'ai choisi d'agir principalement d'ici et je remercie l'Université d'Ottawa d'accueillir mes bureaux dans son campus.

Qu'il s'agisse d'un pays de toutes les misères comme Haïti ou riche de toutes ses ressources comme le Canada, il est essentiel de miser prioritairement sur l'accès à l'éducation pour chaque enfant et d'investir dans la jeunesse. Chez nous aussi des fossés sont à combler si nous ne voulons pas qu'ils se creusent davantage.

En septembre 2005, je vous confiais que rien ne me semble plus indigne de nos sociétés modernes que la marginalisation de certains jeunes conduits à l'isolement et au désespoir. Que nous ne devons pas tolérer de telles dérives. Qu'il est de notre devoir de les engager à participer à la réinvention du monde et que pour cela, il faut donner aux jeunes le pouvoir et surtout l'envie de faire ressortir leur plein potentiel. J'en ai fait l'une des priorités de mon mandat.

Merci à toutes ces associations et à ces milliers de jeunes rassemblés lors de ces dialogues et forums que j'ai tenus à travers le Canada et qui, à grand renfort d'imagination, s'efforcent de contrer l'exclusion en misant sur l'expression artistique dans toutes ses dimensions comme moyen de transformation individuelle et sociale.

À leur demande, et avec le soutien du gouvernement du Canada, de nombreux philanthropes et partenaires du secteur privé, l'établissement de la Fondation Michaëlle Jean servira, en guise de legs, à maintenir notre engagement à leurs côtés et à poursuivre le travail des cinq dernières années auprès du milieu de la culture. Nous ne dirons jamais assez que ce qui façonne le Canada, ce sont notamment les femmes, les hommes et les jeunes qui créent au pays et qui participent du dynamisme de notre riche tissu social qu'il nous faut cultiver.

## Enjeux mondiaux

J'ai pris le pouls de ce pays, j'ai vu combien nous sommes plus forts lorsque nous unissons nos efforts et je peux en témoigner.

J'ai été appelée à agir sur une scène immense, un territoire d'une beauté éblouissante où je suis allée du connu, à l'inconnu, à l'infini. J'ai parcouru avec émerveillement cette terre généreuse, gardienne depuis des millénaires de la mémoire de nos sœurs et de nos frères autochtones qui cherchent en son sein la force qu'il faut pour renaître de leurs peines et de leurs misères et qui la chérissent comme une mère. J'ai pu en explorer les zones d'ombre et de lumière, sans jamais me lasser. J'ai puisé aussi tant d'enseignements de cet héritage ancestral, j'y ai trouvé nos joies, nos peines et nos racines les plus profondes.

Représenter le Canada à bien des reprises sur la scène internationale, conduire, en qualité de chef d'État de facto, plusieurs missions, d'un continent à l'autre, m'a permis de voir le monde, à la fois plus large et plus petit que jamais auparavant. Les enjeux mondiaux de taille auxquels nous sommes désormais confrontés appellent urgemment, si nous voulons les résoudre, des stratégies communes. La crise économique qui afflige le monde est également une crise de valeurs qui réclame vivement une nouvelle éthique de la responsabilité et du partage. Il en a été beaucoup question, non seulement lors de mes discussions avec tous les chefs d'État qui m'ont accueillie, mais aussi au cours des forums publics, très intenses et très animés, tenus avec les populations de ces pays, dans l'esprit de cette diplomatie de proximité et à visage humain que je favorise.

Mon mandat n'aura donc pas été de tout repos, bien au contraire. Sur le plan de mes responsabilités constitutionnelles, j'ai eu à affronter les défis particuliers que pose tout gouvernement minoritaire à l'exercice de la fonction du gouverneur général. Un moment de notre histoire politique qui aura certainement amené la population à s'interroger sur notre système et sur le fonctionnement de nos institutions.

## Courage et générosité

J'ai eu affaire à deux chefs de gouvernement, les très honorables Paul Martin et Stephen Harper. Je tiens à les remercier tous les deux. L'un d'avoir cru en mes capacités en me désignant le 27<sup>e</sup> gouverneur général du Canada. L'autre pour le respect réciproque qui a marqué nos rapports des quatre dernières années.

La dure et dangereuse mission en Afghanistan est une épreuve pour tout le pays et en particulier pour nos militaires et pour leurs familles. J'ai eu tout au long de mon mandat à partager leurs angoisses, leurs peines et le poids du deuil. J'ai aussi été renversée par leur courage et par l'immense générosité dont ces femmes et ces hommes qui endossent l'uniforme font preuve à l'appel du devoir et pour contribuer à l'édification de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans cette région du monde secouée par des décennies de conflits meurtriers. Je leur serai toujours reconnaissante de m'avoir ouvert leur cœur.

On ne naît pas gouverneur général et commandant en chef du Canada, on répond à l'appel du destin avec le désir de servir ses concitoyennes et ses concitoyens, en y investissant des années de sa vie et toute son énergie, et on le devient. Avec vous toutes et vous tous à mes côtés et qui m'avez inspirée, j'ai entrepris cette aventure avec le plus grand espoir et toute la conviction nécessaire. Merci!

## Rester zen ou Canadiens?



That is the question. Les derniers jours ont été difficiles. Il y a eu le témoignage de Jean Charest devant la commission Bastarache et l'on ne sait toujours pas s'il faut en rire ou en pleurer. Puis les nombreux retours sur les événements d'octobre 1970 qui semblent démontrer que la police savait tout, mais qu'elle a laissé faire. Radio-Canada a rediffusé les *Mémoires* de Pierre Elliott Trudeau pour nous rafraîchir la mémoire en ce 10<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, ce qui nous a replongé au cœur même de l'incompréhension entre les fameux deux peuples fondateurs; et enfin, la cerise sur le *sundae*, l'article d'un magazine de Toronto — nul besoin de le nommer... — qui étale nos talents de corrupteurs diplômés en prétendant que ce sont des mots d'amour.

Heureusement que l'épouse de Marc Bellemare a retrouvé l'agenda de son mari, car autrement, la semaine aurait été pourrie.

La dernière fois que ça s'était produit, la crise d'amour fou, c'était en 1995, quelques jours avant le référendum. Les Canadiens étaient venus par milliers, par autobus, par train et par avion pour envahir le centre-ville de Montréal avec leurs pancartes et leurs macarons et leur incroyable message d'amour. Ça faisait partie des commandes dont on a tellement entendu parler durant la commission Gomery. «We love you!» C'était la déclaration d'amour intense du ROC envers les Québécois, histoire de les faire changer d'idée. Les Québécois songeaient, encore une fois, à claquer la porte de ce si grand pays qu'est le Canada. Les Canadiens, ce jour-là, avaient plus l'air d'être en goguette dans cette Belle Province où ils croient que tout est permis et ils s'en étaient donné à cœur joie. «We love you, we love you.»

L'amour que les Canadiens nous portent est difficile à comprendre. Moi, j'y ai renoncé il y a longtemps. Ça ressemble beaucoup à l'amour maladif d'un vieux mari possessif qui ne peut pas accepter que sa bien-aimée puisse songer à s'émanciper. Nous manquons probablement d'imagination, nous, les Québécois. *We love you Québec*, ça nous laisse assez froids. Le Canada nous aime à mort. Il nous méprise, il nous varlope, il rit de nous, mais il jure qu'il nous aime. Il nous aime surtout quand on menace de le quitter.

«Parlez-moi d'amour, dit la chanson. Redites-moi ces choses tendres / Votre beau discours, mon cœur n'est pas las de l'entendre / Pourvu que toujours vous répétiez ces mots suprêmes: je vous aime.»

Le magazine en question n'a pas l'air de connaître la lutte que nous menons depuis 40 ans pour une administration au-dessus de tout soupçon. Dommage, car notre expérience aurait pu être utile à d'autres, dans ce beau grand pays qui a choisi l'hypocrisie plutôt que la lumière. Le journaliste aurait certainement pu souligner le désir profond des citoyens du Québec d'atteindre l'objectif qu'ils ont fixé à leurs dirigeants de laver plus blanc que blanc. Pas de déclaration d'amour, cette fois-ci, de la part du magazine en question.

Compte tenu des anniversaires importants que le Québec célèbre en 2010 — le 70<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes, le 40<sup>e</sup> anniversaire d'Octobre, le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution tranquille —, il aurait été plus utile que le magazine consacrer un long article pour raconter le courage de ce peuple conquis et malmené qui a lutté sans relâche pour devenir ce qu'il est aujourd'hui tout en sauvant l'essentiel de ce qui fait son identité. Le ROC aurait préféré une province moins tapageuse et moins dérangeante durant cette période. Certains préfèrent penser que le Québec est devenu le mouton noir canadien.

Le Canada nous voudrait à son image. Il nous veut à l'aise dans le moule canadien qui ne nous va pas du tout. Il nous reconnaît un petit talent pour les arts, parfois, mais pour les affaires, les Canadiens préfèrent nous considérer comme une bande d'amateurs ou pire, une bande de fraudeurs dont il faut se méfier. Ils trouvent bien injuste qu'Hydro-Québec soit au Québec. Quel dommage, pensent-ils.

Comme d'autres, il m'est arrivé, de temps en temps, de m'arrêter pour me demander si j'étais toujours d'accord avec ma décision d'être indépendantiste, décision prise lucidement durant la Crise d'octobre justement. La réponse a toujours été oui. L'article du magazine de Toronto m'a permis de répondre sans hésitation qu'aujourd'hui, encore plus qu'il y a 40 ans, j'ai la conviction qu'il faut aller au bout de notre démarche de souveraineté. Encore une fois, comme ceux qui nous ont précédés, nous devons nous remettre debout. Il est plus que temps. Même les plus jeunes ont compris que le pays qu'ils habitent n'est pas le leur. C'est à leur tour de répondre aux déclarations d'amour venues du ROC. Il n'y a plus d'abonné au numéro que vous avez composé.

Vous dites que vous m'aimez? Eh bien... moi non plus.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazel (correctrices); Paul Cauchon et Benoit Munzer (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (communis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.



# ACTUALITÉS

## MORATOIRE

SUIITE DE LA PAGE 1

leurs activités dans les 12 mois suivants. «*Tout nous porte à croire, lit-on dans la lettre ouverte, que cette obligation légale, conjuguée avec l'éventualité déjà annoncée par le gouvernement d'un resserrement prochain des normes législatives et réglementaires applicables aux hydrocarbures, pourrait constituer pour les entreprises gazières un puissant incitatif à commencer au plus tôt leurs activités d'exploration dûment autorisées.*»

### Pas d'indemnité

Se référant aux «*menaces à peine voilées de poursuivre l'État advenant l'imposition d'un moratoire*», le CQDE estime qu'il est non seulement possible de décréter un moratoire tout en plaçant la collectivité à l'abri de poursuites aux fins d'indemnisation, mais que le précédent le plus important a été créé par nul autre que le gouvernement Charest, l'an dernier, quand il a fait adopter sa Loi sur l'eau.

Il suffirait, explique M<sup>e</sup> Bélanger, que la loi imposant un moratoire précise, comme dans la Loi sur l'eau, «*qu'une telle mesure ne peut donner lieu à aucune indemnité de la part de l'État*» pour que la collectivité soit protégée le temps d'étudier et d'encadrer l'exploration des gaz de schiste.

La Loi sur l'eau prévoit que pour des motifs importants liés à la protection de l'environnement — un concept qui, en droit, englobe les aspects sociaux, économiques et biophysiques —, le ministre peut suspendre les permis que lui ou ses collègues ont délivrés, et cela, sans indemnisation. Ses ordon-

nances deviennent des décisions qui, précise la loi, ne «*donnent lieu à aucune indemnité de la part de l'État et prévalent sur toute disposition inconciliable d'une loi, d'un règlement ou d'un décret.*»

«*Le gouvernement, écrivent-ils, devrait donc faire preuve de cohérence et s'inspirer de ce précédent dans l'établissement du moratoire*» sur l'exploration des gaz de schiste. Et cela, ajoutent-ils, d'autant plus que les tribunaux ont reconnu même aux municipalités le pouvoir prépondérant de défendre l'environnement par rapport aux intérêts privés, ce que la Loi sur le développement durable transforme en obligation pour le ministre responsable de l'Environnement en lui intimant d'appliquer les principes de «*précaution et de prévention*» dans les dossiers douteux.

Or, on se rappellera que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, a lui-même reconnu que le gouvernement connaissait fort mal l'exploitation des gaz de schiste.

### Pas de poursuites

M<sup>e</sup> Bélanger rappelle que Québec a institué jusqu'ici deux moratoires à l'industrie des hydrocarbures sans déclencher la moindre poursuite.

Après l'examen par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) des projets d'exploration gazière et pétrolière d'Hydro-Québec dans l'estuaire et le golfe, Québec a interrompu par un moratoire temporaire tous ces travaux jusqu'à la fin des études entreprises pour en évaluer les impacts. Aucune poursuite n'a été intentée.

Cette semaine, la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, annonçait que Québec interdirait tous les projets d'exploration ou d'exploitation dans l'estuaire du

Saint-Laurent en raison des risques potentiels. «*Cela équivaut, explique M<sup>e</sup> Bélanger, à un moratoire permanent et que je sache, la ministre ne semblait pas craindre de poursuites, même si de nombreux permis ont été accordés pour ce secteur.*»

Dans l'État de New York, où un moratoire a notamment été institué pour préserver les réserves d'eau potable de la Ville, on ne connaît aucune poursuite pendante pour cette raison.

Le CQDE estime par ailleurs que l'industrie des gaz de schiste induit le public en erreur quand elle se dit encadrée par la Loi sur la qualité de l'environnement. En réalité, le puissant lobby industriel a réussi en 1993 à se faire exempter de l'article central de cette loi, l'article 22, qui exige un examen des répercussions environnementales des projets et l'octroi d'un certificat d'autorisation. Cette exigence, valable pour tous les autres projets industriels au Québec, précisent les juristes, ne s'applique plus qu'aux seuls projets de forage dans des milieux humides. Tout le reste est exempté de contrôles environnementaux, soit de l'article 22, et même du règlement sur l'évaluation environnementale des projets eux-mêmes.

«*Pourtant, explique M<sup>e</sup> Bélanger, on exige une étude d'impacts et une audience publique pour le passage d'un petit pipeline de gaz, une technologie connue, alors qu'il n'y a aucune exigence similaire pour des forages aux impacts potentiellement majeurs pour les cours d'eau et les nappes souterraines.*»

Il a été impossible d'obtenir hier la réaction d'André Caillé, porte-parole des industriels, ou de la ministre Normandeau parce que leur emploi du temps était trop chargé, ont précisé leurs adjoints.

**Le Devoir**

## OCTOBRE

SUIITE DE LA PAGE 1

de façon spectaculaire, le 31 mars 1977, par le gouvernement péquiste nouvellement élu. René Lévesque, raillant les «*mémorages*», que contenaient ces chemises, présida à la cérémonie de démantèlement, dans les bureaux mêmes du CAD, à l'édifice J, surnommé le «*Bunker*». L'organisme évoluait dans des pièces aux murs recouverts de plomb «*pour empêcher toute écoute électronique depuis l'extérieur*», comme le notait Bernard Descôteaux dans *Le Devoir* du 1<sup>er</sup> avril 1977. Tout n'a toutefois pas été déchiqueté: des dossiers sur des associations et sur des événements furent conservés et se sont retrouvés au ministère de la Justice. La commission Keable, chargée d'enquêter sur les opérations policières en territoire québécois, en avait aussi photocopié plusieurs.

### Des moyens policiers

Les boîtes dans lesquelles *Le Devoir* a pu plonger émanent de ce lot, lequel en contiendrait en tout une quarantaine. En août 2009, les Archives nationales (BANQ) refusaient d'en admettre l'existence puis, entre autres après la publication de certains de nos articles, s'étaient ravisées. Plusieurs avaient été classés sous le vocable «*Centre d'archives et de documentation*», avait argué BANQ. En août, les représentants des archives se sont montrés avares de détails quant au choix de ces six boîtes auxquelles nous avons eu accès. On nous a tout de même signalé qu'un dossier complet en a été retiré parce que sa divulgation pourrait «*porter atteinte à la sécurité de l'État*».

Bien que caviardés (ces documents le seront au moins jusqu'en 2071), leur contenu montre clairement que les tâches du CAD dépassaient la simple «*revue de presse*» effectuée par une «*poignée de jeunes universitaires*», selon ce que certains anciens employés du CAD ont soutenu en 2009.

Le CAD évoluait sans conteste dans le monde du renseignement: il prenait l'initiative de rencontres, dont une avec des représentants du bureau du premier ministre fédéral. Il était en lien avec les corps policiers: des contacts avec la SQ sont fréquemment mentionnés dans les documents. Un mémo secret de la GRC se trouvait dans un dossier de 1971. Dans un autre, on souligne qu'une informa-

tion a été transmise au CAD par la CIA. De plus, le CAD embauchait des informateurs, selon ce que suggèrent plusieurs documents consultés.

Et ces derniers espionnent carrément certains activistes. Une note datée d'août 1972 contient cette phrase suave, à propos d'une militante qu'on décrit comme une secrétaire de la Fédération canado-arabe: «*Notre informateur eut l'occasion de passer une nuit à la résidence de cette dernière. Il constata que beaucoup de papeterie concernant le mouvement canado-arabe était classés [sic] dans ce logis. Des télégrammes, des lettres, des journaux, des tracts, enfin tout ce qui peut être imprimé [sic] pour la cause était empilé pêle-mêle çà et là. De plus, dans la cuisine, se trouve un classeur, lequel contiendrait des papiers, les plus importants concernant ce mouvement.*»

Le CAD est au courant de la vie personnelle des militants: dans un document d'août 1972, une femme dont le nom a été biffé est présentée comme la «*maîtresse*» d'un militant de la CEQ. Le CAD expose les projets de vacances d'une autre, présentée comme «*l'ex-fiancée*» d'un activiste: «*Elle sera cet été en Italie et aussi en Algérie.*»

Le CAD se mêle aussi de problèmes plus locaux: il s'inquiète par exemple qu'à «*Radio-Québec*», on embauche «*plusieurs personnes recrutées dans les milieux activistes*». Le CAD réclamera à des informateurs dans l'appareil public «*des renseignements sur tous les nouveaux candidats avant leur embauche*». Un autre document, du 14 septembre 1971, est consacré à une information venant d'un fonctionnaire du «*ministère des Affaires culturelles*». Le MAC s'approprie à subventionner la société Médi-Tech, maison d'édition et de livres médicaux et scientifiques. Mais il y a un problème, selon le CAD: Médi-Tech compte dans ses rangs un homme «*connu pour ses sympathies aux mouvements subversifs*» et qui pose un «*risque sécuritaire*», car il était sur la «*liste personnelle de [X] saisie en septembre 1966 à la "pièce"*». Il est même «*souçonné d'être courrier du FLO*».

L'UQAM inquiétait beaucoup le CAD. Le 15 septembre 1971, il expédie un mémo au premier ministre pour l'avertir que «*des personnes connues pour leurs grandes sympathies aux mouvements subversifs et particulièrement au FLQ sont à l'heure actuelle professeurs*» dans cette université. On note qu'un de ceux-là «*reçoit de la correspondance de [X] alors que ce dernier était en prison*». Le CAD recom-

mandait une enquête de sécurité sur l'UQAM.

mandait une enquête de sécurité sur l'UQAM.

mandait une enquête de sécurité sur l'UQAM.

### Mondialisation du FLQ

La crainte d'une internationalisation des «*groupements contestataires*» québécois, et principalement du FLQ, revient à plusieurs reprises dans les documents du CAD consultés par *Le Devoir*.

Dans un document daté de mai 1972, le CAD sonne l'alarme sur ceux qui profitent des stages de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Il signale aussi que l'organisme loge ses stagiaires français à l'hôtel Iroquois, dont le propriétaire est «*considéré comme un homme sympathique à la cause séparatiste. Dans les discothèques logées dans son hôtel, on y rencontre souvent des gens de la gauche*». Le CAD propose d'embaucher une taupette pour l'informer de ce qui s'y passe.

Un autre mémo classifié «*Secret*» et adressé à Robert Bourassa en août 1972 fait état d'un «*nombre anormal de déplacements vers l'étranger de personnes militantes dans certains groupes comme l'Agence de presse libre du Québec, la CSN et la CEQ. Ceux-ci entretiennent des liens avec des membres du FLQ, notamment un «de la première vague felquiste», qui, note le CAD, «voyage beaucoup entre Cuba, la Belgique, la France et l'Algérie à l'heure actuelle et a des contacts avec les fedayins*». Des forces étrangères ont aussi infiltré le Québec, soutient le CAD: «*Depuis 1960, un nombre important d'agents des services de renseignement et services spéciaux français sont actifs auprès des agitateurs du Québec pour leur apporter une aide technique et matérielle.*» L'analyste du CAD pose l'hypothèse d'une «*nouvelle étape dans l'activité révolutionnaire au Québec*». On affirme que les «*terroristes québécois ont joint [sic] les rangs d'associations internationales, comme le Parti communiste de type maoïste, et ont établi des contacts avec les groupements révolutionnaire des autres pays*». Le CAD alerte le premier ministre: «*Tous ceux qui ont un intérêt à lutter contre l'ordre établi et les structures politiques actuelles au Québec acceptent d'unifier leurs efforts pour franchir la première étape, c'est-à-dire créer le chaos.*»

**Le Devoir**

**Avec la collaboration de Dave Noël, chercheur du Devoir à Québec**

**Demain: «L'assassinat du felquiste Mario Bachand à Paris, fin du FLQ?»**

## RÈGNE

SUIITE DE LA PAGE 1

est devenue vice-reine. Mais les larmes de cette semaine témoignaient aussi d'un léger pincement au cœur: Michaëlle Jean a adoré Rideau Hall et ses fonctions. Passionnément. D'où, peut-être, ce besoin d'écrire ce matin aux Canadiens afin de les remercier de la «*formidable traversée*» effectuée depuis qu'elle a répondu à «*l'appel du destin*» — soit celui de Paul Martin.

Entamé dans la controverse, son mandat a connu quelques épisodes turbulents qui ont fait en sorte de garder Michaëlle Jean sous le feu constant des projecteurs. Elle a lu cinq discours du Trône et accepté deux fois de proroger le Parlement, notamment lors du célèbre épisode de la coalition en 2008. «*Un moment de notre histoire politique qui aura certainement amené la population à s'interroger sur notre système et sur le fonctionnement de nos institutions*», indique-t-elle aujourd'hui.

«*Dans l'ensemble, elle a bien rempli les fonctions, pense Antonia Maioni, directrice de l'Institut d'études canadiennes de l'Université McGill. Il y a eu des moments mouvementés, elle a eu beaucoup de pain sur la planche, plus que d'habitude pour un gouverneur général. Elle a eu trois gouvernements minoritaires, une grave crise politique, les rapatriements des corps des soldats morts en Afghanistan. Ce ne sont pas des événements*

que tous les gouverneurs doivent vivre.» Mais «*elle a clairement été à la hauteur*», dit Mme Maioni.

«*Je suis impressionné par la façon dont elle a tiré son épingle du jeu*», avoue aussi le politologue Christian Dufour, qui ne manque pourtant pas de critiques à l'égard de Mme Jean et de la fonction de gouverneur général.

### Charmante

Constitutionnaliste chevronné de l'Université Queen's, Ned Franks juge que Michaëlle Jean a été «*charmante, brillante, très déterminée*» en général. «*Elle a bouleversé les Canadiens, s'est intéressée de très près aux gens qu'elle a rencontrés. La fonction de base d'un gouverneur général, c'est de mieux faire connaître le Canada aux Canadiens et dans le reste du monde. Elle a été très bonne là-dedans.*»

M. Franks lui donne aussi une bonne note pour la partie constitutionnelle de son mandat. «*Je suis de ceux qui croient qu'elle a pris une bonne décision en 2008 en acceptant la prorogation. Ça demeure controversé, mais n'oublions pas que c'était seulement la troisième fois qu'un gouverneur général était mis devant la possibilité de refuser une demande du premier ministre.*»

Antonia Maioni remarque que Michaëlle Jean «*a été plongée dans ces événements alors qu'elle était peut-être la moins bien placée pour juger de la situation*», n'ayant pas fait d'études en droit ou de carrière en politique. «*Mais elle a fait ce qu'un gouverneur général doit faire: écouter les directives de son premier ministre pour prendre des décisions.*»

Pas d'accord, répond Sébastien Grammond,

doyen de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. «*Cette prorogation était problématique parce qu'elle permettait au premier ministre de se soustraire à un vote de confiance qu'il allait perdre*», rappelle-t-il en soulignant que c'était là une façon d'influencer la vie politique. Mais le jugement de Mme Jean était prudent, reconnaît M. Grammond, surtout que la coalition PLC-NPD appuyée par le Bloc québécois est morte avant même la reprise de la session.

### Legs

La gestion de la crise de 2008 demeurera centrale dans l'héritage de Michaëlle Jean. Mais le reste du legs est moins clair. «*Je crois qu'elle a profité de la fonction plus qu'elle en a fait profiter*», dit Christian Dufour. «*Je ne pense pas qu'elle laisse grand-chose derrière elle.*»

Il dénonce le fait que Mme Jean a «*joué un rôle politique important — notamment avec cette idée de briser les solitudes, qui abandonnait la vision québécoise de notre histoire — alors qu'elle n'avait aucune légitimité pour le faire.*» Il croit aussi que Michaëlle Jean s'est «*canadiennisée*» au fil des ans, comme pour mieux prouver qu'elle n'était pas souverainiste.

Âgée de 53 ans, Michaëlle Jean consacrera son après-mandat à gérer la fondation culturelle qu'elle vient de créer et à agir comme représentante spéciale de l'UNESCO pour Haïti, où elle concentrera ses efforts à soutenir la reconstruction du réseau d'éducation.

**Le Devoir**

## SPVM

**En 2006 et 2007, de 30 % à 40 % des jeunes hommes noirs (les 34 ans et moins) ont été soumis à un contrôle d'identité dans la métropole. Ce ratio est sept fois plus élevé que dans le reste de la cohorte des jeunes hommes.**

SUIITE DE LA PAGE 1

Sur l'ensemble du territoire, les Noirs sont aussi interpellés davantage que les Blancs, sans égard à leur appartenance aux gangs de rue et à leurs déléments antérieurs avec la police.

«*On peut donc comprendre qu'une proportion importante de ces contrôles d'identité puisse être jugée arbitraire ou malveillante*», explique le criminologue dans son rapport.

La police a les Noirs à l'œil, surtout les jeunes. En 2006 et 2007, de 30 % à 40 % des jeunes hommes noirs (les 34 ans et moins) ont été soumis à un contrôle d'identité dans la métropole. Ce ratio est sept fois plus élevé que dans le reste de la cohorte des jeunes hommes.

«*Ce résultat est important parce qu'une cause prochaine d'une émeute tient au fait qu'une minorité se sente "profilée" ou la cible d'un contrôle policier excessif et injustifié*», estime le criminologue.

L'étude attribue au groupe d'intervention mobile Avance, formé en 2005, la plus grande part de l'augmentation radicale des interpellations des Noirs. C'est dans Montréal-Nord (hausse de 126 %) et dans Saint-Michel (hausse de 91 %) que les interpellations ont connu la plus forte augmentation.

Les données sont cependant incomplètes: il n'y a pas moyen de déterminer le nombre d'interpellations non consignées par les policiers, ni celles réalisées par l'escouade Éclipse et les policiers de Montréal-Nord dans les mois précédant l'émeute qui a suivi la mort de Freddy Villanueva, en août 2008.

### Des fiches sur 10 000 personnes

Pour arriver à ces résultats, Mathieu Charest a consulté le registre des fiches d'interpellation du SPVM, entre 2001 et 2007, des documents contenant des renseignements sur l'origine ethnique des personnes interpellées. Le docteur Charest a aussi obtenu le registre des individus membres ou sympathisants des gangs de rue du SPVM, une banque de 10 000 noms.

Fait à souligner, le SPVM évaluait en 2006 que 500 individus faisaient partie des gangs, en comptant les membres périphériques et les émeutes. Le noyau dur était formé d'une cinquantaine de criminels endurcis.

L'étude de Charest, dont *La Presse* avait diffusé quelques extraits en août dernier, débouloonne le mythe selon lequel les policiers interviennent plus auprès des jeunes Noirs parce qu'ils sont plus susceptibles de commettre des délits en association avec des gangs. Environ 40 % des Noirs interpellés ne sont pas liés — ni de près, ni de loin — aux gangs de rue, ils n'ont pas fait l'objet d'arrestations récentes, et leur interpellation n'a pas donné lieu à une arrestation ou à l'émission d'un constat d'infraction. «*En réalité, les contrôles d'identité ne produisent que peu d'arrestations ou d'infractions*», résume l'étude.

L'auteur en vient à se demander si la contribution des communautés noires au volume de crimes (10 à 20 %) justifie «*la mise en place d'une politique implicite de contrôles de masse*».

«*Cette question est d'autant plus importante qu'une vaste part de ces contrôles ne débouchent pas sur la découverte d'une infraction, n'arrivent pas à cibler les membres ou les sympathisants des gangs de rue et deviennent par conséquent difficiles justifiables*», conclut Charest.

### Rapports en preuve

En dépit de l'opposition de l'avocat de la Ville de Montréal, Pierre-Yves Boisvert, le coroner *ad hoc*, André Perrault, a finalement accepté hier de verser à la preuve les rapports de Martin Courcy et de Mathieu Charest.

Les deux études commandées par le SPVM portent sur l'interpellation. Puisque la mort de Freddy Villanueva est survenue dans le contexte d'une interpellation, M. Perreault juge les données utiles. Il a cependant indiqué qu'il n'avait pas l'intention de tenir une enquête sur le profilage racial.

Après s'être opposé à la production des rapports pour des questions de pertinence, M<sup>e</sup> Boisvert en a attaqué la rigueur méthodologique. Selon sa théorie, le document de Mathieu Charest est encore un brouillon, tandis que le rapport de Martin Courcy «*ne vaut rien sur le plan méthodologique et scientifique*».

L'avocat de la Fraternité des policiers de Montréal, Michael Stober, et celui du policier Jean-Loup Lapointe, Pierre Dupras, ont aussi descendu en flammes le rapport Courcy.

Alain Arsenault, l'avocat de Jeffrey Sagor-Metelus (un des jeunes blessés par Jean-Loup Lapointe) se demande maintenant si le SPVM cache d'autres rapports qui pourraient être utiles à M. Perreault.

**Le Devoir**

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390





**CINÉMA**  
*Made in Hungaria*: charmant  
tableau d'époque  
Page B 3



**NATURE**  
Les milieux humides  
sont hautement rentables  
Page B 8

# WEEK-END



JOHANNES EISELE REUTERS

Ici  
et là

## Goût des Bois-Francis

Dans la lignée des circuits gastronomiques, il y a la Balade gourmande des Bois-Francis qui met en avant, ce week-end et les 9-10 octobre, ses paysages automnaux et ses produits locaux. Le point de départ suggéré est le Marché des produits régionaux situé au Pavillon du Mont-Arthabaska, à Victoriaville, où 27 stands sont installés. De là, les visiteurs pourront choisir entre les deux trajets panoramiques proposés, où une centaine d'artisans locaux feront goûter le fruit de leur labeur. Dépliant de l'activité disponible en format PDF: [www.tourismboisfrancis.com/Pages/Fr/balade-2010.pdf](http://www.tourismboisfrancis.com/Pages/Fr/balade-2010.pdf).

## Saveurs de Gatineau

Dans un décor urbain, les citadins pourront savourer les produits régionaux au Rendez-vous des saveurs de Gatineau, un salon où se rencontrent gastronomie, vins et spiritueux. On y retrouve, en plus de la cinquantaine d'exposants, un nouveau concept d'atelier de dégustation de vins, des démonstrations culinaires, et les tout-petits ne sont pas en reste: une activité de décoration de citrouilles leur est offerte et ils pourront jouer aux chefs apprentis lors d'ateliers de confection de chocolats et de sushis. Aujourd'hui, jusqu'à dimanche, au casino du Lac-Leamy. [www.rendezvousdessaveurs.com](http://www.rendezvousdessaveurs.com).

## Arts d'Hemmingford

La Montérégie propose un savoureux parcours artistique ce week-end dans le cadre de son Circuit des arts d'Hemmingford. Une vingtaine d'artistes du vitrail, de la peinture et de la sculpture ouvrent les portes de leur atelier, alors que d'autres seront les invités de producteurs agroalimentaires, où ils exposeront leurs créations. La Maison régionale de la culture, appelée le Vieux Couvent et située au 549, rue Frontière, servira de quartier général. Chacun des artistes participants y exposera une œuvre, ce qui permettra aux visiteurs de choisir leur itinéraire en fonction de leurs coups de cœur. Demain et dimanche, de 10h à 17h.

## Bonheur d'occasion

Le volet artisanal de POP Montréal a enflé et les Puces POP sont ainsi devenues, six ans plus tard, un important marché où se rencontrent les créateurs locaux et artistes indépendants. Une centaine d'entre eux s'installent demain et dimanche dans l'animé sous-sol de l'église Saint-Michel. On y retrouvera des bijoux, des savons, des fanzines et autres œuvres du fait-main, et même une réconfortante cuisine d'automne mijotée pour satisfaire les ventres creux entre deux stands. Un incontournable. Rendez-vous entre 11h et 18h, à l'angle des rues Saint-Urbain et Saint-Viateur.

## Québec Tricolore

Alors que ça discute pour un nouvel amphithéâtre, le Colisée de Québec reçoit de la visite de New York et de Montréal en prélude à la saison de hockey. Les Islanders affronteront le Canadien demain pour un match préparatoire à 19h. <http://canadiens.nhl.com>.

Émilie Folie-Boivin

## Visites guidées au guidon

### Comment découvrir les quartiers de la ville en roulant à vélo

La fin du supposé beau temps ne coïncide pas avec la fin de la saison cycliste. Plus maintenant. Les pistes demeurent ouvertes, les Bixi disponibles, ainsi que... les visites guidées à vélo.

JÉRÔME DELGADO

**D**imanche matin, temps sec ou pluie, les groupes cyclistes de Ça roule partent pour une dernière escapade à la recherche des bijoux du Montréal bâti. Le tour «Panorama Architecture», en trois heures, couvre large, du postmodernisme de Pointe-à-Callière à l'Art

« La voiture et les transports en commun nous enferment; la marche nous limite; le vélo permet de s'appropriier la ville »

Déco du marché Atwater. Et la semaine prochaine, ce sera le «Tour de ville» et ses différents quartiers.

Une ville, en façade, derrière la vitre de l'autocar climatisé? Ou alors, en surface, visitée en partie, selon les limites des distances parcourues à pied? Et si la solution, pour bien connaître un centre urbain et humer vraiment ce qui le compose, passait par le pédalage?

« Quand on roule à vélo, on ne donne pas des infos. Ce n'est pas comme un tour d'autobus. Les gens, ce qu'ils cherchent, ce sont les odeurs, les bruits, pas des dates. » Jacques Quevillon a longtemps conduit des grou-

pes de congressistes à découvrir Montréal à coups de pédales. Des touristes, bien sûr, à qui il décrivait la ville en anecdotes et en vérités terre-à-terre, tel que le «*À mon roi*» de Jacques Cartier, devenu le mont Royal. Ou alors la fracture linguistique qu'est le boulevard Saint-Laurent. «*Je leur fais remarquer à quel point les immigrants ont été intelligents puisqu'ils se sont établis là, entre les Anglais et les Français.*»

Si Jacques Quevillon a mis en berne ses services de guide cycliste, ce n'est pas par manque de clientèle.

Au contraire, dit ce marchand de vélos de l'est de la ville qui n'arrive plus à tout gérer. «*Je recommencerais à ma retraite, dans dix ans,*» dit-il.

Pour Bruno Lajeunesse, vélocycleur, guide chez Ça roule et professeur à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, la demande a été d'une telle ampleur cet été que parfois, «*nous avons dû refuser des gens.*» Oui, la bicyclette a de plus en plus d'adeptes. Le succès du Bixi le prouve et, selon lui — et quitte à déplaire à son patron qui tient commerce de location depuis 15 ans dans le Vieux-Montréal —, le vélo en libre-service est là pour rester.

Et les tours guidés aussi.



C'est vert, ça plaît et ça mène là où l'autocar ne se déplace pas.

«*En vélo, forcément, on va dans les ruelles, dans les écoquartiers. On parle de la notion verte du Plateau, dit-il. Tout est plus doux, on montre l'envers du décor, un Montréal moins connu.*»

Gabriel Béland, journaliste à La Presse et cycliste à temps plus que plein, a publié chez Ulysse cette année le guide *Balades à vélo à Montréal*. Les 15 parcours thématiques, du Montréal ouvrier jusqu'à Oka, en passant par les «quartiers tranquilles», il les a conçus dans l'idée qu'on pédale en ville comme on le fait ou le faisait, jadis, en campagne. Pour le plaisir.

Une manière de découvrir Montréal autrement? «*Oui, répond-il. Parce que, quand on roule dans un endroit de la ville où on n'a jamais roulé avant, on découvre toujours quelque chose. La voiture et les transports en commun nous enferment; la marche nous limite; le vélo permet de s'approprier la ville.*»

Son guide s'adresse à tous, touristes et Montréalais, mais pas «aux gros rouleurs», précise-

til. Les circuits ont été pensés en fonction de déplacements à 15 kilomètres à l'heure.

Les balades de Gabriel Béland reposent sur l'idée de l'autonomie du cycliste. Un peu comme un audioguide à guidon, concept qu'une autre entreprise avait lancé cette année, Banana Fun Tours.

Le groupe, qui fournissait la banane pour compenser la dépense d'énergie, semble cependant sur le point de cesser ses activités. Mais pour les curieux et autres têtes à la recherche d'idées originales, sachez que le site internet, *in english only*, demeure en ligne ([www.labananafun.com](http://www.labananafun.com)).

Montréal, ville de touristes à pédales? Bruno Lajeunesse et Gabriel Béland semblent, sinon le croire, pousser pour lui donner cette étiquette. Un Montréal qui a peu à envier à des villes européennes, malgré quelques bémols.

Le prof de tourisme a apprécié le Paris qu'il a visité cet été. «*Je me suis fait moins klaxonner qu'à Montréal, ce n'était pas l'enfer auquel je m'attendais,* dit-il. Le journaliste, lui, par

contre, déconseille Paris et préfère Amsterdam. «*Les cyclistes sont tellement nombreux, note-t-il, qu'il n'y a pas ce sentiment, que plusieurs cyclistes éprouvent à Montréal, de devoir toujours défendre son droit d'exister, d'être là, dans la rue.*»

Automobilistes et piétons, n'enragez pas! Dimanche, le groupe de Panorama Architecture, soit dix cyclistes pour un guide, se déplacera selon les règles. «*On donne le bon exemple,*» dit Bruno Lajeunesse, qui voit aussi ses visites guidées comme un cours de base sur le b.-a. ba de la bonne conduite.

Et avec tous les futurs adeptes du Bixi, ça va en prendre. Après les tours guidés, les cours à guidon?

Collaborateur du Devoir

■ Panorama Architecture. Ça roule Montréal, dimanche, à 9h, au 27, rue de la Commune Est. Avec frais. [www.caroulemontreal.com](http://www.caroulemontreal.com).

■ Balades à vélo à Montréal, Gabriel Béland, éditions Ulysse, 2010, 128 pages, 16 cartes.



WEEK-END CULTURE

Un Lemire nouveau qui fait dans l'ancien

FABIEN DEGLISE

Il avait annoncé un spectacle d'humour, un retour sur les planches, après une retraite de plusieurs années. Or, hier, au Monument-National de Montréal, c'est plutôt un voyage dans le temps, vers le passé, qu'a proposé l'humoriste Daniel Lemire en ouvrant la porte sur sa toute nouvelle création simplement intitulée Lemire.

Un spectacle avec un titre patronymique fort en signification et en fou rire: la formule ne pouvait pas être mieux choisie pour cet assemblage de saynètes qui en deux heures permettent de renouer avec le comique qui a marqué l'imaginaire collectif avec son célèbre Oncle Georges au début des années 90 et que l'on reprend finalement là où on l'avait laissé. Sans surprise et sans, non plus, la grande excitation qui enrobe parfois les rencontres après une grande séparation.

Pourtant, avec le temps, la distance et le recul, les préoccupations de Lemire ont un peu changé. Les questions identitaires et les tensions fédéral-provincial ont été remises bien au fond de la malle de son célèbre clown cynique et caustique pour faire place à Facebook — c'est un réseau social —, aux débats sur l'euthanasie, à l'occupation géopolitique du Grand Nord, à la fraude économique ou à la fumisterie de la météorologie. Entre autres.

L'eau du bassin d'idées a été changée, contrairement à la forme qui elle donne l'impression d'être figée dans une autre époque avec sa trame narrative classique qui puise

dans l'univers du théâtre, avec ces lenteurs nécessaires, et de la recherche de l'effet comique par l'exagération et le jeu de mots à l'efficacité parfois douteuse.

Sur scène, accompagné de deux complices chargés de personifier faire-valoir et souffre-douleur, le drôle assume pleinement son choix et s'inscrit sans complexe en rupture avec le concept du gag en rafale, qui s'est imposé dans le monde de l'humour pendant sa retraite.

La mise à jour est hasardeuse. Mais, Daniel Lemire arrive malgré tout à faire rire par moment, à commencer par sa revue de l'actualité, en guise d'ouverture, qui témoigne encore de sa vivacité d'esprit et de son aptitude à s'indigner de tout et de rien: de la piètre qualité des repas d'avion — «Je n'ai pas réussi à savoir si j'avais choisi du poulet ou du poisson», du budget provincial — «les manifestations qu'il a suscitées prouvent que Charest peut être rassembleur» — mais aussi de la marée noire dans le golfe, la faut à BP — «Avant on allait à la mer pour faire le vide, maintenant, on peut y aller pour faire le plein».

Lemire n'a rien perdu de lui-même, mais n'a pas, non plus, gagné ce petit quelque chose qui permet aux grands de sa trempe de trouver de nouvelles marques dans un autre temps. Et c'est certainement le drame de ce retour qui au final fait principalement sourire, reconforte en brassant de bons souvenirs, sans rendre toutefois une nouvelle absence de l'humoriste forcément insupportable.

Le Devoir

MÉDIAS

Le petit monde des emprunteurs

The Gazette a remporté un prix grâce à un reportage sur les pédophiles de la congrégation de Sainte-Croix publié en 2008. Radio-Canada a diffusé des reportages sur le même sujet cette semaine. Ceci explique-t-il cela?

STÉPHANE BAILLARGEON

Le dossier «Silence religieux» présenté hier soir à l'émission Enquête de Radio-Canada a-t-il plagié le reportage «Brothers Stand Accused» de Sue Montgomery paru en décembre 2008 dans The Gazette? Après tout, le sujet est le même et les mêmes intervenants s'y retrouvent.

«Je ne sais pas si c'est du plagiat, je ne sais pas si c'est du vol, mais je pense que c'est malhonnête», répond au Devoir le journaliste qui a documenté les scandales pédophiles étouffés pendant des années par la congrégation de Sainte-Croix,

celle du collège Notre-Dame. Ce travail lui a valu le prix Judith-Jasmin de l'enquête 2009.

«Ça me laisse sans voix», ajoute Mme Montgomery après avoir visionné le long reportage. En gros, Radio-Canada a reproduit mon histoire avec des images.»

The Gazette va porter plainte pour «malhonnêteté» et pour «manque d'éthique journalistique» auprès de Radio-Canada (RC) et du Conseil de presse du Québec, le tribunal d'honneur de la profession. Sue Montgomery dit que pour rajouter à sa frustration, elle a aidé l'équipe d'Enquête, notamment pour interviewer le principal témoin. Elle souhaitait ainsi «aider les victimes» en diffusant

plus largement cette triste histoire.

«Je tombe des nues. [...] Ce n'est pas notre façon de faire, de plagier le travail de quelqu'un d'autre et de ne pas donner le crédit», réplique Alain Kémeid, rédacteur en chef d'Enquête. Il souligne que l'introduction à l'émission de l'animateur Alain Gravel — diffusée hier soir, mais enregistrée il y a une semaine — mentionnait clairement que The Gazette a été «la première à sortir cette histoire».

Le reporter Normand Grondin explique avoir rencontré Mme Montgomery en allant chercher son propre prix Judith-Jasmin en 2009 (pour la nouvelle dans son cas). «Ce n'est pas pour rien qu'elle a gagné le prix, dit-il. Mais c'est le seul contact que j'ai eu avec Sue Montgomery. Elle ne m'a pas fourni de documents.»

M. Grondin a ensuite mené sa propre enquête. Il dit par

exemple avoir convaincu lui-même les témoins à témoigner; avoir développé lui-même l'histoire du frère Claude Hurtubise, y compris en caméra cachée; avoir déniché par lui-même des documents inédits. «L'histoire de Sue Montgomery remonte à deux ans et n'a pas fait de vagues, résume-t-il. Je croyais qu'elle serait contente.»

La principale intéressée s'est dite au contraire frustrée par l'absence de reconnaissance claire dans le long Silence religieux. Le plus court reportage diffusé mercredi soir au Téléjournal comme les documents promotionnels de RC ont encore plus laissé croire à l'exclusivité. Dans son blogue, Alain Gravel présentait hier le «reportage-choc» comme une «histoire que nous avons exposée», sans jamais citer Sue Montgomery.

Le Devoir

Karkwa au Métropolis

L'art du crescendo

PHILIPPE PAPINEAU

Les affaires vont rondement pour le quintette Karkwa. Récemment couronné du prestigieux prix Polaris qui récompense l'album canadien de l'année, on apprenait hier que ce gain a permis au groupe d'acquiescer leurs ventes des Chemins de verre de 481 %. C'est ce qu'on appelle une sacrée poussée. Cerise sur le sundae des doux rockeurs, leur rentrée montréalaise d'hier, dans un Métropolis presque comble, a été une réussite.

Chose certaine, en affaires comme en musique, Louis-Jean Cormier et sa bande maîtrisent

l'art du crescendo. D'entrée de jeu, Cormier, François Lafontaine, Julien Sagot, Martin Lamontagne et Stéphane Bergeron ont fait vrombir la salle avec l'introduction instrumentale de Dors dans mon sang, menée par les deux percussionnistes qui augmentaient graduellement le rythme et la force. Le morceau s'est alors muté en la pièce Le Pyromane — avec un pedal steel à la place de la guitare — jusqu'à sa finale extatique.

Même construction avec le dernier morceau avant le rappel, la très belle 28 jours, aux ambiances d'abord fantomatiques, qui évoluent au fil des mesures en une hymne gran-

diose. Triste certes, mais grandiose quand même.

Entre les pièces en progression, aux introductions souvent étirées et modifiées, Karkwa a offert quelques titres plus doux, comme Marie tu pleures (digne des meilleurs feux de camp), Moi-Léger ou bien Mieux respirer, interprétée hier sobrement par Louis-Jean Cormier — les mains dans le dos comme un enfant timide — et le claviériste Lafontaine, plus classique que jamais.

Le groupe n'a pas lésiné sur les éclairages, dirigés davantage vers la foule que sur les musiciens. Si la quantité de photons bombardés était

parfois excessive et inutile, on a vu de bons flashes, comme ces ampoules dispersées aux allures de lucioles où ces tiges de néons blancs à la verticale, qui découpaient la scène au couteau.

Relativement peu bavard, Cormier s'est fendu de quelques mots afin remercier la foule de l'avoir aidé à vaincre un blanc de mémoire pendant Le Bon sens — recommencée à deux reprises. «Je le sais ce qu'on va faire avec le 20 000 \$ du Polaris: tournée générale!». Côté budget, ce coup-ci, ce serait plus un decrescendo...

Le Devoir

Le Livre d'URANTIA en AUDIO. Vous qui avez toujours voulu lire Le Livre d'URANTIA, mais qui avez été rebutés par la lecture rigoureuse de 2097 pages... Facilitez-vous la tâche et écoutez la version AUDIO maintenant disponible sur DVD format MP3. Prenez agréablement connaissance d'une révélation inédite sur Dieu et sur l'univers. 24,95\$.

Danse

Échos lointains, ondes courtes

HIBIKI

(Lointaine résonance), de Sankai Juku. Présenté à la Place des Arts jusqu'au 2 octobre par Danse Danse.

CATHERINE LALONDE

Retour à Montréal du butoh de Sankai Juku. Hibiki (Lointaine résonance) est, de ce qu'on a vu du chorégraphe Ushio Amagatsu, la pièce la plus austère, la plus pure, la moins spectaculaire.

Hors du temps et hors d'âge, ils sont six. Hommes aux tors nus, longues jupes brutes, crânes rasés, blanchis de poudre de riz. Ils ont mille ou trois ans,

sont ancêtres ou fantômes. Des gouttes tombent dans de grandes vasques de verres posées au sol, irrégulières, font onduler l'eau qui y git.

Les danseurs sont écho et leurs corps traversés par de lointains temps, dans ce travail de transformation de la densité de l'espace, de lenteur, de respiration commune. Les interprètes sont impeccables dans ce rituel, à suivre, avec une exactitude qui tient de la magie, des fils invisibles; à être, ensemble, dans une continuité virtuose de concentration. Le spectre musical de Takashi Kako et Yochiro Yoshikawa passe d'un piano pur jazz à sa dé-

construction, ricochant sur des cordes et des stridulation de criquets. Les ruptures abruptes entre les tableaux, retour au noir sur scène, ont décontenancé le public hier, qui perdait chaque fois son attention. Est-ce parce que se dégage d'Hibiki une gravité, une noirceur d'âme exprimée en gestes minimalistes? Ou parce que le chorégraphe a opté pour un pour un Sankai Juku moins spectaculaire, moins facile à absorber que ce qu'on a déjà connu? Hier, ondes courtes, la communion entre la scène et la salle était difficile, malgré les applaudissements chaleureux en finale. Vrai qu'on nage souvent en

eaux noires et qu'il a fallu le choc du troisième tableau, musique du tonnerre, robes blanches et rouges, flaque de sang dans la vasque, pour retrouver l'effet Sankai Juku choc. Vrai aussi que pour se fondre au butoh, il faut accepter de déceler de la pensée des courses quotidiennes. Mais la chorégraphie, construite comme une spirale, appelait, pour être efficace, ces passages sobres, longs et subtils. C'est à travers la patience de ce pèlerinage que le retour à la lumière, au dernier tableau, gagne toute son efficacité, et devient joie.

Le Devoir

À LA TÉLÉVISION

Table with 13 columns: CANAUX, 18h00, 18h30, 19h00, 19h30, 20h00, 20h30, 21h00, 21h30, 22h00, 22h30, 23h00, 23h30, minuit. Rows list various TV channels and their programming for the evening.

NOS CHOIX CE SOIR

Amélie Gaudreau

J. E.

Au programme de l'édition de ce soir, une enquête sur les dépassements de coûts dans les programmes informatiques d'Hydro-Québec et un reportage sur l'endettement des étudiants québécois, une situation préoccupante. TVA, 19h

24 HEURES EN 60 MINUTES

L'émission démantée ce soir son plateau à la Place Sainte-Foy pour une édition allongée d'une demi-heure, entièrement consacrée à la question de la construction d'un nouveau Colisée à Québec et à son éventuel financement public. Anne-Marie Dussault y animera un forum réunissant certaines personnalités impliquées dans le dossier, et le public présent pourra poser des questions. RDI, 19h

CRISE D'OCTOBRE, 40 ANS

C'est au tour de Bernard Derome de rencontrer certains acteurs de la Crise d'octobre qui reviennent sur cet épisode marquant de leur vie et de l'histoire du Québec. Paul Rose, Jérôme Choquette et Claude Laporte, le neveu du ministre enlevé par le FLQ. Radio-Canada, 21h

À BOUT DE COURSE

Ce film de Sydney Lumet sorti en 1988 a plutôt bien vieilli, pas comme sa vedette, River Phoenix, décédé très prématurément. Il y incarnait un jeune homme qui se découvre des talents de pianiste. Historia, 22h



CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit	
<b>SRC</b>	Le Téléjournal 18 h		KAMPAI! / Un menu tout en couleur / Lynda Thalie		Paquet voleur / Spéciale artistes / Marilyne Bourke		Crise d'octobre, 40 ans		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Des kiwis et des hommes / Brigitte Paquette , NathB..			
<b>TVA</b>	TVA Nouvelles	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre		Ça finit bien la semaine		TVA Nouvelles	22h45 Denis Lévesque		23h45 L'EXORCISTE (1973) Jason Miller.		
<b>TQ</b>	Sam Chicotte	Tactik	Le canal masqué	Les Appendices	Huis clos		A la di Stasio / Cuisine musclée II / Fred Morin		Belle et Bum / Les Respectables , Steve Hill.		DES SOURIS ET DES HOMMES (1992) John Malkovich.			
<b>V</b>	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Journal d'un vampire / Qui est-tu?		AU NOM DE LA PASSION (2007) avec Michael Woods, Gordon Michael Woolvett, Shawnee Smith.			Un gars le soir	Dumont	Poker After Dark		A couper le souffle		
<b>RDI</b>	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes			Tout le monde		Le Téléjournal RDI		Tout le monde	Le National	Le Téléjournal	23h45 Sports	24 heures
<b>TV5</b>	17h50Champion	Journal FR	Horizons		Thalassa / Marseille				Club social	TV5 le journal		NOUS TROIS (2010)		
<b>D</b>	Le Grand Rire de Québec 2006		Homicides		Un tueur si proche		Autopsie		Gangland / Le serment du sang		Ondes de choc		Webdreams	
<b>VIE</b>	Desserts Pa.	Cuisinez Louis	Décore ta vie	Airoldi-sortie	Super Nanny		César parle chiens		ByeMaison	Idées-grandeur	Chéri, choisis		Cinéma	
<b>MP</b>	17h30 Palmarès		Débat critique   Mon. Christo		Ecole de charme		Duel		Séduction 101		Coup de rock		La playlist	
<b>MX</b>	Les années / RBO		Présentation Musimax / Queen				Génération 2000 / 2000		SBACKBEAT (1993) avec Sheryl Lee, Ian Hart, Stephen Dorff.		Stars maigri			
<b>VRAK.TV</b>	VRAK la vie	Hannah M.	CAMP ROCK 2: LE FACE A FACE (2010) Alyson Stoner.				Vie secrète ado		Derek	Fan Club	Changement	Presserebelle	Hors d'ondes	
<b>TTF</b>	Les Simpson	Star Wars	Iron Man	Wolverine X	Star Wars	Star Wars	Les Simpson	UNE HISTOIRE DE VIOLENCE (2005) avec Maria Bello, Viggo Mortensen.			Cinéma			
<b>RDS</b>	Sports 30		Images/sec.	Plus fort		Boxe		LCF Football / Alouettes de Montréal c. Stampeders de Calgary (D)			Lutte TNA			
<b>HISTORIA</b>	Soldats / Le siège de Malte		A vos marteaux		Dans le secret des villes				NCIS enquêtes / A découvert		A BOUT DE COURSE (1988) avec Jonas Abry, River Phoenix, Christine Lahti.			
<b>ARTV</b>	Cormoran		Comme magie	Danser?		Les Touilleurs		C'est juste de la TV		Les grandes entrevues / Fabrice Luchini		Mange ta ville		
<b>SERIES+</b>	C.S.I.: Les experts		La loi et l'ordre: Crimes sexuels		C.S.I.: Les experts / Temps mort		Sans laisser de trace / Victimes		L.A.: Enquêtes prioritaires		Bones / Anok		Rêve Diana	
<b>ZTELE</b>	La porte des étoiles / Amnésie		Les tripeux		Jobs de bras		Sales Jobs		Péril en haute mer		Chasseurs de fantômes		Surrealurel / L'antéchrist	
<b>C. SAVOIR</b>	17h30 Terre.TV	Campus	CursUS-santé		Droit de savoir		Artisans		Les rencontres de l'Acfas		Démocratie		RévolutionTranquille	
<b>EVASION</b>	Bouffe en cavale		Le temps d'un week-end		Guide restos VOIR		Hell's Kitchen		Glam City / Los Angeles		North Shore / Mirages		Hell's Kitchen	
<b>TFO</b>	64, rue du Zoo	Le Dino train	Relief	Maisons		Artisans du changement		CHIEN ENRAGE (1949) avec Takashi Shimura, Toshiro Mifune.		Relief		Météo QUI+GRAV..		
<b>Cinépop</b>	Cinéma	18h25 SECRETS	D'ADOS (1996) Chris Penn.		48 HEURES (1982) Eddie Murphy.		21h45 JOURS DE TONNERRE (1990) Tom Cruise.				23h35 L'HOMME QUI GLAVRA..			
<b>SÉcran</b>	17h35	LEGION (2010)	19h20 IMPASSE (2009) Normand D'Amour.		20h45 Cinéjour		FAIS-LEUR VOIR MALONE (2009)		22h40 NINJA ASSASSIN (V.F.) (2009) Rain..		Cinéma			
<b>Planète</b>	La peau rouge		Marché du soleil		Au-delà des cimes		Quand les séniors s'éclatent		Parties de plaisir		Lionel Jospin			
<b>VOX</b>	Mémoire P	Webpresse.ca	LHJM Hockey / Saguenéens de Chicoutimi c. Juniors de Montréal						Bar à Victor		Le Lab		BoxeRock	
<b>CBC</b>	17h00 News	Coronation St.	Wheel Fortune	Jeopardy!		Ron James	Rick Mercer	the fifth estate / Betrayal		CBC News: The National		22h55CBCNews	23h40 ComFest	Ghost
<b>CTV (Mont.)</b>	News		eTalk	Big Bang		Medium / The Match Game		CSI: NY / Unfriendly Chat		Blue Bloods / Samaritan		News	CTV News	0h05 Criminal
<b>GBL</b>	News	End Leash	E.T. Canada	Ent. Tonight		90210 / 2021 Vision		Ice Pilots NWT / A Big Deal		Outlaw / In Re: Jessica Davis		News	TV Made Me	Ent. Tonight
<b>TVO</b>	DinoDan	WordGirl	Feast Greece	Feast Greece		The Agenda with Steve Paikin		The Royal Hour		Allan Gregg / Jean Chrétien		The Agenda with Steve Paikin		
<b>ABC</b>	Smarter Than	World News	Fox 44 News	The Office		Modern Family   The Middle		No Ordinary Family / Pilot		20/20		TMZ	23h35 News	0h05 Kimmel
<b>CBS</b>	News		Evening News	Ent. Tonight		Medium / The Match Game		CSI: NY / Unfriendly Chat		Blue Bloods / Samaritan		News	23h35 David Letterman	
<b>NBC</b>	News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune		Dateline NBC		Outlaw / In Re: Jessica Davis		News		23h35 Tonight Show J. Leno		
<b>FOX</b>	The Simpsons	Met-Mother	2 1/2 Men	2 1/2 Men		House / Selfish / Alyson Stoner		The Good Guys		Fox 44 News		Met-Mother	Entourage	Enthusiasm
<b>PBS (33)</b>	News		Journal	Vermont Week		Wash. Week	BBC News	Need to Know		Independent Lens		Business	Charlie Rose	
<b>PBS (57)</b>	News	Business	PBS NewsHour		Roadside Adv   Outdoors		Wash. Week   Need to Know		BBC News		News	Charlie Rose		
<b>CTV (Corn.)</b>	News		eTalk	Big Bang		Medium / The Match Game		CSI: NY / Unfriendly Chat		Blue Bloods / Samaritan		News	CTV News	0h05 Criminal
<b>A&amp;E</b>	Criminal Minds / The Big Game		Criminal Minds / Revelations		Criminal Minds / The Performer		Criminal Minds / Public Enemy		Teach: Tony Danza		Teach: Tony Danza		Criminal Minds	
<b>BRAVO</b>	Long John Baldry		Da Vinci's Inquest		COAL MINER'S DAUGHTER (1980) avec Tommy Lee Jones, Sissy Spacek.		22h45 B! News		Dexter / The British Invasion		0h10 Law&O			
<b>DISCOVERY</b>	Cash Cab	How It's Made	Daily Planet		Dirty Jobs / Animal Barber		Man vs. Wild		Extreme Peril		Daily Planet			
<b>HISTORY</b>	Life After People		Trashopolis / Cairo		Lost Worlds / Herod the Great		TO BE ANNOUNCED		Lost Worlds					
<b>SHOWCASE</b>	17h00 Wallander		Shattered / Sound of a Strap		PAST SINS (2006) avec Woody Jeffreys, Lauralee Bell.		Wallander		NCIS					
<b>TSN</b>	SportsCentre		30 for 30		Top 10		CFL Pre-game		LCF Football / Alouettes de Montréal c. Stampeders de Calgary (D)					
10/01	<b>18h00</b>	<b>18h30</b>	<b>19h00</b>	<b>19h30</b>	<b>20h00</b>	<b>20h30</b>	<b>21h00</b>	<b>21h30</b>	<b>22h00</b>	<b>22h30</b>	<b>23h00</b>	<b>23h30</b>	<b>minuit</b>	



## WEEK-END CINEMA

À l'affiche  
cette  
semaine

SOURCE: MÉDIAFILM.CA

**FORCE OF NATURE: THE DAVID SUZUKI MOVIE**  
Canada, 2010, 93 minutes  
Documentaire  
de Sturla Gunnarsson.

À l'occasion d'une conférence donnée par David Suzuki à l'Université de Colombie-Britannique, le cinéaste Sturla Gunnarsson reconstitue le parcours intime et professionnel du généticien et environnementaliste de 75 ans.  
• V.o.: AMC Forum.

**FUBAR II**

Canada, 2010, 85 minutes  
Comédie de Michael Dowse avec David Lawrence, Paul Spence, Andrew Sparacino.

Deux glandeurs de Calgary décident d'aller tenter leur chance à Fort McMurray où, après qu'un ami les eut aidés à décrocher un emploi dans une société pétrolière, ils connaissent diverses aventures qui menacent de briser leur amitié.  
• V.o.: Cinéma Banque Scotia.

**PAX AMERICANA**

(PAX AMERICANA AND THE WEAPONIZATION OF SPACE)

Canada, 2009, 85 minutes  
Documentaire de Denis Delestrac.  
Histoire de la course à l'armement dans l'espace, de sa genèse au cours de la Deuxième Guerre mondiale à ses enjeux contemporains. En prétendant vouloir faire régner une paix mondiale, les États-Unis ne prépareraient-ils pas plutôt une dictature de l'espace?  
• V.o.: Cinéma Parallèle.

**LE POIL DE LA BÊTE**

Canada, 2010, 92 minutes  
Aventures de Philippe Gagnon avec Guillaume Lemay-Thivierge, Viviane Audet, Mirianne Brûlé.

Nouvelle-France, 1665. Un vagabond échappe de justesse à la potence et, dans sa fuite, usurpe l'identité d'un jésuite avant de se faire le protecteur de paysans terrorisés par un loup-garou et de s'éprendre d'une fille du Roy.  
• V.o.: Quartier latin, Place LaSalle, StarCité, Beaubien, Lacordaire, Marché central.

**QUATRE NUITS AVEC ANNA** (CZTERY NOCE Z ANNA)

Pologne, 2008, 90 minutes  
Drame de Jerzy Skolimowski avec Artur Steranko, Kinga Preis, Jerzy Fedorowicz.

Obsédé par une infirmière depuis qu'elle a été violée devant ses yeux quelques années plus tôt, un employé de crématorium un peu simple d'esprit s'introduit dans son appartement la nuit tombée, après l'avoir droguée avec un somnifère.  
• V.o.: Cinéma Parallèle.

## Gaz, pétrole et cinéma

Si vous m'aviez dit il y a un an qu'un jour je vous parlerais des gaz de schiste, j'aurais répondu: «C'est quoi, ça, des gaz de schiste?» Tandis que je vivais dans l'ignorance de ce fléau — et je n'étais pas seul dans le noir —, d'autres en savaient déjà pas mal long sur le sujet.

Ceci expliquant un geyser de documentaires sur le sujet. Ça se déclenche chez nous ce week-end au Cinéma du Parc avec *Burning Water*, des Canadiens Cameron Esler et Tazio Richards, avant de se prolonger lors des prochaines Rencontres internationales du documentaire avec *Gasland*, de l'Américain Josh Fox.

*Burning Water* ne dure que 45 minutes, mais toute la question débattue en manchettes des journaux depuis quelques mois y est présentée clairement, conjuguée au féminin singulier. Les auteurs nous racontent l'histoire de Fiona Lauridsen, une fermière albertaine native de Glasgow, qui s'en est pris à Encana, une compagnie gazière qui exploite le sous-sol de sa terre.

*Burning Water* ne dure que 45 minutes, mais toute la question débattue en manchettes des journaux depuis quelques mois y est présentée clairement, conjuguée au féminin singulier.

Pourquoi? Parce que la quantité phénoménale de produits chimiques toxiques dilués dans l'eau servant à provoquer le fractionnement hydraulique a contaminé sa nappe phréatique. L'eau qui sort de son puits, donc de son robinet, est hautement toxique, même pour la peau. Et hautement inflammable, puisqu'une partie du gaz qui s'échappe du roc fractionné a suivi le même chemin.

Son combat contre la compagnie est un échec. Cette dernière est protégée par son gouvernement affamé de pétrodollars, de sorte que Lauridsen, mère de trois enfants et propriétaire d'un troupeau de vaches qui boivent quotidiennement 60 litres d'eau chacune, doit porter seule le fardeau de la preuve contre une armée d'«André Caillé western» et d'avocats spécialisés dans le déminage de recours.

Ce moyen métrage à hauteur de femme frappe par la justesse de son ton et surtout par la qualité de ses arguments, défendus avec mesure et sans pousser la note revancharde ou manichéenne. Au-delà du combat de la fermière, Esler et Richards illustrent avec nuance l'impact sur la pensée des compagnies gazières qui, comme Encana, achètent le silence en subventionnant le théâtre local et en «sauvant» de la faillite des communautés affligées par le chômage.

*Gasland* ratisse plus large et le résultat, bien que convaincant, est inférieur sur le plan artistique. Le film prend la forme d'un journal de bord à la struc-

ture un peu lâche. Josh Fox, propriétaire de 19 acres de terre en Pennsylvanie, ouvre une enquête privée sur l'impact des forages gaziers, caméra au poing. Une compagnie lui offre près de 5000 \$ l'acre. C'est tentant. Son parcours à travers le pays, commenté par une voix hors champ monotone, le conduit à la rencontre de citoyens qui, ayant dit oui au diable, subissent les conséquences (puits contaminés, robinets inflammables, maladies, etc.). Le voilà convaincu de déchirer le chèque.

En voilà un de sauvé.

Parlant de chèque... Cette semaine, le réalisateur d'*Avatar*, James Cameron, est allé visiter les sites d'extraction de sables bitumineux dans les alentours de Fort McMurray, en Alberta, à l'invitation du ministre de l'Environnement albertain, Rob Renner, et du vice-président de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, Greg Stringham. Leur objectif: démentir le cinéaste, qui a osé dénoncer publiquement l'existence et l'impact de ces sites sur l'écosystème, sans avoir pris la

peine de humer leur parfum de rose.

On ne pouvait trouver meilleur prétexte pour lancer sur les écrans d'un océan à

l'autre la comédie déjantée *Fubar II*, de Michael Dowse, dans laquelle une sorte de duo à la Ding et Dong de Calgary s'en va tenter la Providence à Fort McMurray.

Le récit, qui assemble une série de sketches humoristiques pétés tirant peu à peu vers le sentimental, est pure fiction. Le décor, en revanche, est pur documentaire et fait peur à voir. Dowse rend compte dans son film beaucoup moins idiot qu'il n'y paraît une société décadente et malade, où la satisfaction immédiate de ses antihéros lâchés *loussets* à la taverne et au centre commercial, ainsi que le profit des entreprises pétrolières, relèvent du même aveuglement social.

L'aveuglement étant l'ennemi numéro 1 de David Suzuki. Le généticien et militant écologiste incarne dans le Canada anglais une sorte de John Lennon de l'environnement. Au Québec, on le connaît un peu moins, mais l'admiration qu'il inspire et mérite est enfin rendue compréhensible grâce à *Force of Nature - The David Suzuki Movie*, fascinant portrait par Sturla Gunnarsson, qui prend également l'affiche à Montréal aujourd'hui.

On y apprend, entre autres secrets, que Suzuki a vécu son enfance dans les camps d'internement pour Canado-japonais, durant la Deuxième Guerre mondiale, et qu'il a passé sa vie à tenter de surmonter cette humiliation qui a brisé son père. Vous en pleurez des rivières vous aussi.

## Charmant tableau d'époque

**MADE IN HUNGARIA**

Réalisation: Gergely Fonyo.  
Scénario: Istvan Tasnadi. Avec Tamas Szabo Kimmel, Ivan Genyo, Tunde Kiss, Tatiana Valentin.  
Image: Sandor Csukas. Montage: Peter Molnar. Musique: Robert Gulya. Hongrie, 2009, 109 min.

ANDRÉ LAVOIE

Le communisme avait-il pour mission fondamentale la négation du plaisir? C'est ce que l'on pourrait croire devant les têtes d'enterrement qui incarnent cette idéologie dans *Made in Hungaria*, du cinéaste Gergely Fonyo.

Croisement entre une biographie romancée et un spectacle musical à succès, ce film aux charmes parfois poussiéreux et à la trame sonore accrocheuse illustre l'invasion d'un curieux débarquement: celui du rock'n'roll en Europe de l'Est dans les années 1960. Un jeune révolutionnaire improbable traîne cette petite bombe dans ses bagages et va tout mettre en œuvre pour la faire éclater dans une version préhistorique de *Star Academy*.

Après quatre ans aux États-Unis, Miki (Tamas Szabo Kim-



K-FILMS AMÉRIQUE

Ce film aux charmes parfois poussiéreux et à la trame sonore accrocheuse illustre l'invasion d'un curieux débarquement: celui du rock'n'roll en Europe de l'Est dans les années 1960.

mel) affiche lui aussi une tête d'enterrement à la perspective de retourner vivre à Budapest avec ses parents. Les raisons de leur retour semblent nébuleuses, mais le jeune homme décide de tirer profit de sa connaissance d'une musique à des années-lumière des rythmes traditionnels ou patriotiques qui enchantent (?) ses compatriotes. Ses impertinences lui vaudront bien des

soucis auprès de ses amis d'autrefois, d'une ancienne flamme toujours furieuse d'avoir été abandonnée et des gardiens de l'orthodoxie communiste. Devant une jeunesse prête à s'abandonner, corps et âme, aux rythmes endiablés de l'ennemi, un concours de jeunes talents est organisé pour promouvoir une culture et une musique plus acceptables, et surtout pour la faire gober aux masses. Qui a dit

## Tony Curtis est décédé à l'âge de 85 ans

Las Vegas — Personne n'est parfait: Tony Curtis est mort. Celui qui fut un inoubliable jazzman travesti aux côtés d'une Marilyn Monroe plus adorable que jamais dans *Some Like it Hot* (*Certains l'aiment chaud*), ou encore le partenaire de Roger Moore dans la série-culte *The Persuaders* (*Amicalement vôtre*), a succombé mercredi à un arrêt cardiaque à l'âge de 85 ans.



Tony Curtis

Né Bernard Schwartz dans le quartier du Bronx à New York en 1925, Tony Curtis était le fils de juifs hongrois arrivés aux États-Unis après la Première Guerre mondiale. Son père, Manny Schwartz, avait rêvé d'être acteur, mais du fait de son fort accent d'Europe de l'Est, il ne réussit jamais à percer et devint tailleur. Le petit Bernard eut une enfance plutôt difficile de gamin des quartiers populaires, effronté et fan de cinéma, le moins cher des divertissements à l'époque.

Soldat dans le Pacifique pendant la Deuxième Guerre mondiale, blessé à Guam, il commença des études d'art dramatique après sa démobilisation, puis, repéré par un dénicheur de talents, signe en 1948, à 23 ans, un contrat de sept ans avec les studios Universal. C'est là qu'il deviendra Anthony Curtis, puis Tony, et perdit un peu de son accent du Bronx, qui était devenu objet de plaisanteries du Tout-Hollywood.

Tony Curtis, beau gosse énergique, amorça sa carrière dans des rôles de *playboy*, avant de s'attaquer à des personnages plus substantiels: après *Trapeze*, avec Burt Lancaster, il

attire vraiment l'œil des critiques en 1957 dans le rôle de Sidney Falco, journaliste véreux confronté à un éditorialiste sadique — Burt Lancaster, encore — dans *Sweet Smell of Success* (*Le Grand Chantage*).

En 1958, il est nommé aux Oscars pour son rôle de détenu raciste qui s'évade menotté à un codétenu noir, joué par Sidney Poitier, dans *The Defiant Ones* (*La Chaîne*).

L'année suivante, son interprétation d'un saxophoniste de jazz contraint de se travestir en femme dans le mythe *Some Like it Hot*, en tandem avec Jack Lemmon et aux côtés de Marilyn Monroe, le fait définitivement entrer dans la légende du cinéma. Cette hilarante comédie de Billy Wilder était toujours, en 2000, considérée comme le film le plus drôle de tous les temps.

Suivront d'autres films prestigieux, ou comédies, où son charme fait toujours fureur: *Spartacus* de Stanley Kubrick, *The Vikings*, *Operation Petticoat* (*Operation Jupons*), *The Great Race* (*La Grande Course autour du monde*), tous deux de Blake Edwards, jusqu'au début des années 1960.

Avec sa première femme, l'actrice Janet Leigh, dont il divorce en 1963, il incarne le couple *glamour* d'Hollywood, et a deux enfants, dont l'actrice Jamie Lee Curtis. Il a eu cinq autres enfants, dont Kelly et Allegra qui sont aussi devenues actrices, et cinq femmes en tout, la dernière, Jill Vandenberg, épousée en 1998.

Mais lorsque son étoile se mit à pâlir, Tony Curtis, personnalité attachante mais complexe, s'enfonça dans la drogue et l'alcool.

Dans les années 1970, une deuxième carrière s'ouvre à lui à la télévision: Tony Curtis devient Danny Wilde, mettant son effort à la frontière du rôle de l'«Américain», en tandem avec le Britannique Roger Moore dans la série-culte *The Persuaders*.

Au début des années 1980, il suit une cure de désintoxication au Betty Ford Center et renoue avec l'optimisme pour se réinventer encore une fois: il tourne la page des écrans, petits et grands, et se consacre à la peinture, avec succès, à la manière de Matisse. «Je suis un ancien alcoolique», racontait-il en 1990. *La peinture m'a donné tant de plaisir dans la vie, elle m'a aidé à m'en sortir.*

Associated Press

EN BREF

Démarrage canon  
des Amours  
imaginaires

Le départ du film *Les Amours imaginaires* de Xavier Dolan en France, après une presse enthousiaste et une couverture médiatique énorme, est un succès inespéré. Sur 95 copies, il a enregistré 8644 entrées à travers l'Hexagone en une seule journée d'exploitation. Le film de Dolan obtenait mercredi le plus gros succès par mécrance après *Wall Street - Money Never Sleeps* d'Oliver Stone. Et il poursuivait hier sur la même lancée. — *Le Devoir*

Incendies: meilleur  
film canadien

Le film *Incendies*, de Denis Villeneuve, a reçu le prix du meilleur film canadien au 30<sup>e</sup> Festival international du film de l'Atlantique à Halifax. Le long métrage, inspiré d'une pièce de Wajdi Mouawad, met en vedette Maxim Gaudette, Mélissa Désormeaux-Poulin, Rémy Girard et Lubna Azabal. Le long métrage a été choisi pour représenter le Canada dans la catégorie du meilleur film en langue étrangère aux Oscars. — *La Presse canadienne*



**Le samedi 2 octobre 2010**  
**Journée des maisons de jeunes**

Un événement initié par le Regroupement des maisons de jeunes du Québec  
[www.rmjq.org](http://www.rmjq.org)

30 ans

On s'implique  
On s'exprime, on existe  
100% Citoyens

Cet emplacement publicitaire est offert par Le Devoir.

Hydro Québec, Québec, LE DEVOIR, CSN, Desjardins, CSQ, FUTURE SHOP



WEEK-END CULTURE

PATRIMOINE

Les élus locaux rabrouent M<sup>gr</sup> Turcotte

Un projet de musée de l'orgue dans l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus sera présenté au ministère de la Culture

ISABELLE PARÉ

Les élus d'Hochelaga-Maisonneuve ont rabroué hier l'archevêché de Montréal, l'accusant de vouloir spolier un patrimoine chèrement payé par leurs ancêtres.

Au lendemain de la sortie abrupte de l'archevêché de Montréal proposant de démanteler l'orgue et de transformer l'église en logements sociaux, les membres du comité de sauvegarde ne décolorent toujours pas hier.

maturé et irrespectueux. Nous sommes loin d'avoir jeté l'éponge», a soutenu hier le maire d'arrondissement d'Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard, qui s'est entretenu longuement avec M<sup>gr</sup> Turcotte mercredi soir.

Selon Carole Poirier, députée péquiste du quartier, le diocèse savait pertinemment qu'un projet de reconversion de l'église en musée de l'orgue allait être présenté à la ministre de la Culture, Christine St-Pierre. Et ce, dès la semaine prochaine. Le projet prévoit aussi l'inclusion d'autres partenaires culturels, dont une bibliothèque pour ados, qui logerait au sous-sol.

Le comité, qui s'active depuis deux ans pour trouver un projet qui permettrait de sauver l'intégrité de l'église et de son orgue exceptionnel, juge la volte-face subite de l'archevêché «amoral». Pas

plus tard qu'en juillet, le diocèse s'était en effet engagé à respecter un moratoire de six mois avant de démolir l'église et de démanteler le fameux orgue symphonique, convoité par la basilique de Toronto. Cette sortie vient aussi saper les efforts investis depuis des mois par le comité pour organiser une campagne de financement et un concert-bénéfice pour chauffer l'église cet hiver.

«On ne brade pas le bien des autres quand on est le simple fiduciaire», a tranché hier Robert Cadotte, porte-parole du comité, rappelant que des générations entières de citoyens ont financé «l'ancienne cathédrale de l'est» depuis sa construction, et que 750 000 \$ en fonds publics ont été engloutis dans la restauration de l'orgue il y a 15 ans.

Le Devoir

EN BREF

Décès de Guy Sylvestre

L'écrivain et bibliothécaire Jean-Guy Sylvestre est décédé à Ottawa le 26 septembre dernier. Après des études à l'Université d'Ottawa, Sylvestre a débuté comme critique littéraire au quotidien Le Droit et comme traducteur à la Chambre des communes. Il entre à la Bibliothèque du Parlement comme directeur associé en 1953 et sera ensuite directeur de la Bibliothèque nationale du Canada de 1968 à 1983, tout en étant membre de l'Académie canadienne-française, aujourd'hui devenue l'Académie des lettres du Québec. Officier de l'Ordre du Canada, titulaire de la Médaille du jubilé de la reine Elizabeth II, titulaire de l'Ordre du mérite de la République de Pologne et lauréat du Canadian Public Service Outstanding Public Service Award, Sylvestre a publié une dizaine d'ouvrages, dont une Anthologie de la poésie canadienne d'expression française en 1943, rééditée à quatre reprises. Il avait aussi publié une biographie du journaliste-vedette Louis Francœur, décédé tragiquement en 1941. Jean-Guy Sylvestre était né à Sorel-Tracy en 1918. - Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS DE CLÔTURE DE L'INVENTAIRE

(Avis 795 C.C.O.)

Succession de feu Georges (Georges-Marie) GAUTHIER

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la Succession Georges (Georges-Marie) Gauthier, en son vivant domicilié au 12900 rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H1A 1R9, décédé le 23 juin 2010, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés à l'édifice du notaire soussigné au 1080 rue St-Isidore, bureau 203, Saint-Lin-Laurentides, Québec, J5M 2V5.

Donné ce 28 septembre 2010 Me Jean-Marc Lévesque, notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession Gérard Savard, né le 2 décembre 1939, décédé le 3 juillet 2010, en son vivant domicilié au 5210, Chemin du Lac Perreault, Saint-Urbain, (Québec). Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude de Me Louise Caron, notaire, au 601, Franklin, Québec, (Québec), G1N 2L7.

Québec, ce 29 septembre 2010 Me Louise Caron, notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

AVIS

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Marie-Anne AUBUT, décédée à Montréal, le 11 avril 2010 et de l'adresse où peut être consulté cet inventaire: 3859 boul. Décarie, Montréal, province de Québec, H4A 3J6.

Montréal, le 28 septembre 2010. LINE MARTIN, notaire

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL

No : 505-12-034990-104

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille)

DIAZ URRUTIA Raymundo Partie demanderesse

HERNANDEZ BARAJAS Karen Alejandra Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.C.O.)

ORDRE est donné à Mme HERNANDEZ BARAJAS Karen Alejandra de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, boulevard Jacques-Cartier Est Longueuil (Québec) J4M 2J6, au local RC-31 dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 13 décembre 2010, à 9H00 heure en salle 1.17 au Palais de justice de Longueuil.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention du défendeur.

À Longueuil, le 29 septembre 2010

(s) Amélie L. Caron Greffière adjointe

AVIS

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

AVIS

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

AVIS

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

PRENEZ AVIS de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Georges Boudreau de la ville de Québec, décédé le 26 février 2010. L'inventaire peut être consulté par tout intéressé à l'étude GOSSELIN, LANGUEUX, ROY, s.e.n.c.r.l., 1300, boulevard de la Rive-Sud, bureau 303, Saint-Romuald, Québec, G6W 5M6.

Me Louis-Philippe Bolduc, notaire

</



# WEEK-END MUSIQUE

Phil Collins rencontre les médias montréalais

## S'offrir Motown... et l'Alamo

SYLVAIN CORMIER

«**S**i ce n'était de ce disque, il est probable qu'on ne se serait jamais revus», déclare Phil Collins à notre table de médias mixtes. On est combien? Une douzaine. Dans le couloir, au troisième étage du St-James, une autre douzaine attend. Décidément, le pacte signé le soir où Genesis triompha à l'auditorium du CEPsum (en 1973) est encore valide. «Nous jouions ici pour plus de gens que n'importe où ailleurs en Amérique», répète-t-il sans se faire prier en ce jeudi tout mouillé: on ne se lasse pas de l'entendre confirmer notre flair singulier pour le prog. Nous nous sommes tant aimés.

C'est bien pourquoi nous faisons un tel cas de *Going Back*, son disque de reprises à l'identique de belles et d'immortelles du Motown des années 1960 et 1970. On en a tous jusque-là, des albums de reprises, l'indigestion menace de virer gastro, et l'ami Phil n'est pas sans le savoir. «Je me suis payé ce disque parce que j'avais l'envie parfaitement égoïste

de m'entendre chanter et jouer du Motown avec le vrai son Motown, de la même façon que George Harrison a financé le long métrage *Life of Brian* des Monty Python parce qu'il avait envie de voir le film.» En plus d'être affable, l'homme est transparent. «Je n'apporte rien de neuf à la table. J'ai cherché à recréer le son Motown le plus authentiquement possible: ma phrase pour expliquer le projet, c'est que je ne voulais pas faire un nouvel album, mais un album d'époque. Trois des Funk Brothers [le groupe des musiciens maison de Motown] ont accepté de jouer le jeu avec moi: je voulais "the real McCoy", les vrais de vrais. Et je les avais. Je pouvais demander au guitariste Eddie Willis, qui a joué sur tous les disques de Motown: "C'est comme ça qu'on joue ce bout-là?" Et il répondait: "Certain que c'est comme ça. C'est ma partie." C'était formidable pour moi de les voir sourire en jouant: ça validait ce que je faisais. Et quand ils trouvaient que la batterie était comme il fallait, j'étais un homme heureux.»



C'était d'autant plus satisfaisant que c'est devenu bigrement difficile pour lui, la batterie. Phil Collins ne sent plus les

bouts de doigts de sa main gauche. Et ne les sentira plus jamais, d'après les spécialistes. Embêtant, tragique même,

pour un batteur gaucher. «Il a fallu que je m'attache la baguette à la main...» Chanter, ça va. À la Phil Collins. «Je n'allais certainement pas tenter d'imiter Stevie Wonder dans *Uptight* (Everything's Alright) ou *Blame It on the Sun*. Je ne voulais surtout pas sonner comme un type dans un "bar band" ou un "karaoke band". Je voulais seulement que ça sonne honnête: de la vraie musique Motown jouée live, et moi qui chante comme je chante. Je n'ai même pas essayé de vendre le projet à Atlantic: c'est moi qui paie pour ce tableau, et je l'accrocherai chez moi si ça n'intéresse personne de le voir.»

Qui m'aime me suive. Ça tombe bien, on l'aime bien. Phil insiste sur le caractère facultatif du projet: «J'ai dit il y a quelques années que je me retirais, et en réalité, je suis retiré. Ma vie, aujourd'hui, c'est surtout de m'occuper de mes deux jeunes garçons.» Ce Motown est un peu beau-coup un plaisir privé qu'il partage. Très exactement comme le livre qu'il rédige actuellement à

propos de sa collection d'artefacts du fort Alamo et de la fameuse bataille où mourut le non moins fameux Davy Crockett. Passion qui remonte à Fess Parker incarnant le héros américain dans les films de Disney. Non, il n'a pas mis la main sur le chapeau de fourrure. «J'ai son étui de balles. Et j'ai la boucle de ceinture de Santa Anna.» Etc. Tout un musée rien qu'à lui. On a les passions de ses moyens. Chanter avec les vrais musiciens de Motown, toucher aux vrais artefacts d'Alamo, c'est à sa portée, et pourquoi pas? «C'est un peu weirdo, mais je ne suis pas le seul weirdo.» Remarque, c'est notre œuvre, tout ça. C'est ce qu'on payait sans le savoir en allant voir Genesis, finalement. Des excentricités sympathiques et des rêves exaucés. Chouette investissement, je trouve.

Le Devoir

GOING BACK  
Phil Collins  
Warner

VITRINE DU DISQUE

Extrait sonore: ledevoir.com/culture/musique

Al Faro Est de Marco Calliari

## Le festin planétaire et la rage de vivre

YVES BERNARD

L'ex-métalleux n'a rien perdu de sa gouaille, mais demeure toujours aussi passionné par les mélodies accrocheuses. Après *Che la Vita*, un premier album de chansons en italien, puis *Mia Dolce Vita*, qui pénétrait l'histoire musicale contemporaine de la «Grande Botte» et le revoici, un brin canaille, avec sa voix rocailleuse et une trentaine de musiciens qui l'entourent. Du festif, du lyrisme, du son organique, du swing métis et de la rage de vivre: bref, du grand Calliari!

Il raconte le parcours de la création du disque. «En février 2009, je m'en allais trouver l'inspiration à Cap-d'Espoir, l'auto-bombée d'instruments. J'ai commencé à écrire en roulant. Arrivé en Gaspésie, j'avais déjà trouvé le titre: *Al Faro Est*, au phare est. Ça me touchait énormément. Peut-être parce que j'arrivais au plus loin que je pouvais aller sur la terre, le plus proche de l'Italie, au bout de mon Québec. Ou peut-être parce que j'imaginai que c'est la première chose que mon père a vue en arrivant sur un navire.»

L'esprit du voyage marque *Al Faro Est*. L'immigration sonore autant que les échanges artistiques dans la boulingue planétaire. Si l'âme italienne y est exprimée par la langue, les raclements de mandoline et un rappel à la taranta dans un tango, Marco ouvre toutes grandes les portes à une panoplie de genres. Couplets folk et refrain bulgare dans *Per Fortuna*. Clarinette insouciant à la manière grecque mariée à des accents country sur *Bino di bedonia*. Un côté dark matiné de trompette mariachi à la Caléxico dans *Flamenka*.

Incursion maghrébine avec Nedjîm Bouizoul dans *La Rabbia*. Duo vocal avec Enrico Greppi, de Bandabardo, dans *Come se fossé*. Sans compter cette valse instrumentale de la Fanfare Pour Pour que l'auteur s'est approprié en lui donnant des paroles, ces accents de fanfare, de reggae à répondre, de piano dixie, de cordes romantiques, de guitare spaghetti western ou flamenca.

«J'ai décidé d'être à la merci de mes chansons et non à la merci de mon band, dit-il sur un ton qui n'a rien de prétentieux. Avec les artistes du groupe, on s'est beaucoup amusé, mais je me suis rendu compte en écrivant les chansons de l'album que j'avais aussi besoin d'autres genres de musiciens.»

Et d'un réalisateur qu'il voulait vintage. «J'ai trouvé *Stacy Le Gallee*. Avec lui, nous avons fait 40 sessions d'enregistrement. Il me donnait toujours des choix de prises de son. Je lui ai dit: "Fais-moi travailler! Fais-moi faire la 7<sup>e</sup> ou la 8<sup>e</sup> version d'une pièce pour qu'on pousse mes limites et qu'on aille vraiment ailleurs!"» Au final, Le Gallee a surtout plongé le chanteur au fond de lui-même, dans sa voix énergique, plaintive et même larmoyante. Il se livre des chansons de drôlerie, de romance et de liberté, rend hommage aux enfants disparus, clame sa rage de vivre sur ce chemin où il déboule ou se relève, et se déclare Guerrier de l'armée des saluts, des «clao» et des «je t'aime!» Messages reçus Marco!

Collaborateur du Devoir

■ *Al Faro Est*, Marco Calliari, Casa Nostra, Dep. Sortie le 5 octobre.



NOAN MAJOR

Du festif, du lyrisme, du son organique, du swing métis et de la rage de vivre: bref, du grand Calliari!

JAZZ



TEN  
Jason Moran  
EMI / Blue Note

Que ce soit avec le quartet de Charles Lloyd ou avec son trio Bandwagon, le pianiste américain Jason Moran frappe toujours dans le mille. Un collègue américain l'écrivait récemment: Moran n'est pas tant un musicien qu'un artiste complet, univers personnel et langage singulier à la clé. Bien d'accord. *Ten* marque ici les dix ans d'existence discographique de Bandwagon (Tarus Mateen à la contrebasse et Nasheet Waits à la batterie) et souligne toutes les qualités de Moran. Il intègre les meilleures références — de Monk à Andrew Hill — dans un canevas comme toujours très ouvert, où il n'y a aucune restriction stylistique. Moran est blues, Moran est post bop, Moran est funky, il est classique, il touche à Hendrix, mais s'inspire aussi de la danse ou de la peinture... Rien ne l'effraie, tout le stimule. Rares sont les albums qui proposent une telle diversité stylistique et rythmique sans que la cohésion en souffre. Le secret? Une signature, une vision. Un artiste.

Guillaume Bourgault-Côté

COUNTRY-FOLK

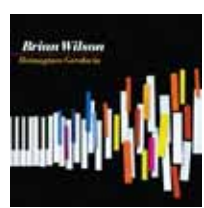


BUCKSHOT  
Caloon Saloon  
Indépendant

Il y a quelque chose de franchement fortifiant avec la musique du quatuor country-folk Caloon Saloon. Que ce soit les balades poussiéreuses ou les pièces doudoop des Montréalais à bretelles, leur douzaine de morceaux (dont des reprises de WD-40 et d'Urban Desbois) fait hausser notre niveau de bonheur brut. Mené par le chanteur et contrebassiste Michel-Olivier Gasse (Vincent Vallières), Caloon Saloon oscille sur leur premier disque entre le comique et le touchant, le rapide et le lent, le propre et le broche à foin. Parce que, oui, il y a du bric-à-brac sur *Buckshot*, réalisé par Dany Placard. Ça fausse à quelques endroits, certains textes ne sont pas au point, ça sonne un peu creux. Si on oublie moins les faiblesses de l'écriture, on pardonne les autres imperfections, qui au fond donnent du charme à ses airs enrobés de dobro, de lapsteel, de banjo et de mandoline. Les amateurs de Lake of Stew trouveront certainement leur compte avec *Buckshot*. On peut acheter le disque sur [bluetracks.ca](http://bluetracks.ca).

P. P.

POP



REIMAGINES GERSHWIN  
Brian Wilson  
Disney Pearl - Universal

Dix ans que ça dure, et ça continue! Depuis qu'il a avec lui les Wondermints, ces musiciens-fans qui valent cent fois ses Beach Boys d'origine, le doux et (de moins en moins) fragile Brian est heureux comme un enfant et n'en finit plus de nous réjouir, miracle après miracle. Après avoir ravivé *Pet Sounds* en spectacle, parachevé *Smile*, renchéri avec une nouvelle fresque californienne (*Lucky Old Sun*, une merveille), le voilà qui ajoute l'impossible à l'improbable: faire du Brian Wilson avec du Gershwin. Tout le monde et son cousin germanien ont seriné *Summer time*, *S Wonderful* et autres *Someone to Watch Over Me*, c'est la tartine beurrée ça d'épais du rockeur vieillissant, le navrant Rod Stewart en tête, mais là, c'est autre chose. De l'intro de *Rhapsody in Blue* en chorale céleste à *I Got Rhythm* en surf-rock, c'est moins un hommage qu'un stupéfiant exercice de style. Le génie fécondant le génie. Résultat, Gershwin renaît. Magistral.

Sylvain Cormier

ROCK



LE NOISE  
Neil Young  
Reprise - Warner

En gros, Neil Young a deux approches: acoustique folk, électrique distorsionnée. Il sert son folk seul ou en famille, ou alors assène son rock de garage avec les gars de Crazy Horse. (Parfois aussi, il rejoint Crosby, Stills & Nash, sa famille dysfunctionnelle.) Ce coup-ci, pour la première fois, Neil distorsionne tout seul avec une guitare trafiquée, et il y a seulement Daniel Lanois derrière la console. La volonté des compères s'entend de loin: toucher à la vérité primitive de l'homme. Récemment, John Mellencamp recréait les conditions d'enregistrement des premiers disques de rock — un seul micro, par lequel tout passe — avec la même intention. Pour Neil, ça passe par «le noise». Il faut chercher noise, en quelque sorte: agresser l'oreille, saboter le confort d'écoute, obliger l'auditeur à réagir physiquement. Après, on écoute autrement les mots, comme Neil en aligne dans la très confessionnelle *Hitchhiker*. Essentiel ou pas écoutable? Les deux!

S. C.

CHANSON



RENCONTRE DU TROISIEME AGE  
Les Frères Goyette  
Grosse Boîte / Sélect

Les Frères Goyette — qui ne s'appellent pas Goyette et ne sont pas frères — lançaient initialement leur troisième disque, intitulé *Rencontre du troisième âge*. Et on ne sait plus trop quoi en penser. Le groupe joue toujours la carte comique du beau-frère un peu simple mais au grand cœur, interprété d'une voix caricaturale par le chanteur Mario Goyette (Simon Laganière) à travers des chansons folk et quelques courts sketches. Et ce qui confond, c'est que ce côté «ado» fait contraste avec les qualités musicales impressionnantes de ce troisième disque, tout comme avec ses propos touchants et matures sur le vieillissement (immenses *En résidence*, *entre nous* et *Les Derniers Milles*). Coincés dans leurs personnages, Les Frères Goyette? On sent en tout cas plus que jamais les cœurs battants derrière leurs fausses moustaches quand on entend des phrases comme: «Et on vieillit sur les quatre flashers / Le bon Dieu a les deux mains sur les breakers.»

Philippe Papineau

MONDE



ROOM OF WONDERS  
Jayme Stone  
Indépendant

Banjoïste torontois initié au bluegrass et au folk, Jayme Stone a également lorgné le jazz et la musique classique. Après avoir fait paraître l'an dernier *Africa to Appalachia*, une splendide ouverture au monde mandingue avec Mansa Sissoko, il s'imbibe maintenant de plusieurs autres danses du monde. Toujours aussi finement et en laissant nettement transparaître ses racines dans une *new acoustic* qu'il crée avec la crème des musiciens de plusieurs cultures. Il donne à un air bulgare un saveur world jazz. Il adoucit des reels irlandais. Il reprend J. S. Bach ou une polska suédoise avec profondeur. Il s'inspire de Vinicius en explorant les contrastes. Il s'adoucit sur une composition de l'Italien Riccardo Tesi, demeure très folk sur une polka norvégienne, rappelle subtilement un climat tunisien ou se rapproche d'un bluegrass à la Bill Monroe. Mais la signature de Stone est assez forte pour permettre d'absorber tous ces climats.

Yves Bernard

CLASSIQUE



BARTÓK  
Les Concertos pour piano. Jean-Efflam Bavouzet, BBC Philharmonic, Gianandrea Noseda. Chandos CHAN 10610 (SRI). La musique pour piano seul. Zoltan Kocsis. Decca 8 CD 478 2364.

Premier disque avec orchestre de Jean-Efflam Bavouzet, pianiste français sorti de l'ombre grâce à son intégrale Debussy chez Chandos. Il met en relief le traitement percussif du piano par Bartók dans un discours intraitable, aux arêtes vives, même dans le 3<sup>e</sup> Concerto. L'approche rappelle celle de Zoltan Kocsis. Le soutien orchestral est très correct, même si la direction de Noseda et la prise de son ne lui donnent pas l'impact sonore optimal. On écoute Ivan Fischer (avec Kocsis), Colin Davis (avec Kovacevich) et Claudio Abbado (avec Pollini dans les *Concertos n° 1 et 2*); Bavouzet-Noseda viennent se situer juste après. Signalons l'importante réunion en un coffret économique de l'indétrônable référence du piano bartokien: les enregistrements Philips de Zoltan Kocsis, aujourd'hui disponibles sur CD Decca.

Christophe Huss

CLASSIQUE



SCHUMANN  
Symphonies n° 2 et 3. Orchestre symphonique du SWR de Baden-Baden, Michael Gielen. Haenssler Classic 93.259 (Naxos).

Le Bicentenaire Schumann n'a engendré que de pitoyables (Luigi, Nowak) ou corrects (Beerman) disques symphoniques. Voici un CD important qui brise la malédiction et se range au niveau des meilleurs enregistrements de l'histoire, parmi lesquels on citera George Szell (Sony), Leonard Bernstein (DG), Daniel Barenboim (Warner) et David Zinman (Arte Nova), plus certaines réussites individuelles — Sinopoli dans la 2<sup>e</sup> ou Giulini dans la 3<sup>e</sup>. L'approche du grand Michael Gielen est celle qui se rapproche le plus de la vision de Paavo Järvi en concert l'été dernier: un orchestre éclairé de l'intérieur, des arêtes vives, une polyphonie rendue évidente, parfois même par de ponctuelles adaptations orchestrales dans le cas de la 3<sup>e</sup> Symphonie. Sans précipitation, Gielen fait jaillir la flamme nichée dans la musique du compositeur rhénan.

C. H.



## WEEK-END VINS

## Les vins de la semaine

Les vins sont notés de à

Avec des 1/2.

Le vin gagne à séjourner en carafe.

**LA BELLE AFFAIRE**  
La Vieille Église 2007, Côtes du Marmandais (13,30 \$ - 560748)

Vous savez quand les amis débarquent que vous avez déjà entamé le morceau de saucisson, la tranche de jambon et les petits cornichons croquants en vous versant un coup de rouge: ne vous restez plus qu'à le partager! C'est souple, frais, léger et franc de goût, amical jusqu'au bout. 1.



**LE CHILIEN**  
Cabernet Sauvignon 2007, Legado Reserva, De Martino, Vallée de la Maipo (17,80 \$ - 642868)

L'œnologue Marcelo Retamal cherche à circonscrire par ses achats de raisin les meilleures parcelles dans les vallées les plus aptes à optimiser le cépage. Ce «cab» a de la prestance et un fruit révélé franchement, avec une bonne part d'élégance. 1.



**LA PRIMEUR EN BLANC**  
Bourgogne 2008, Ropiteau (19,95 \$ - 11293953)

Ce bourgogne régional dépasse ici le cadre de la simple appellation en raison de judicieux approvisionnements. En ce sens, prix justifié. La robe est soutenue, les arômes sont francs, avec ce fruité de pomme ample, suave, délicatement relevé de nuances beurrées et boisées. Volaille? 1.



**LA PRIMEUR EN ROUGE**  
Cortes de Cima 2008, Alentejo, Portugal (20,70 \$ - 10944380)

Les quatre cépages (aragonez, syrah, petit verdot et touriga nacional) se répondent ici comme les intervenants derrière un micro lors d'une séance d'information sur le gaz de schistes. Ça brasse! Seulement, ici, la cohésion est entière, vigoureuse, généreuse et va en profondeur. 2.



**LE VIN PLAISIR**  
Gewurztraminer 2009, Alois Lageder, Alto Adige (22,75 \$ - 10780400)

Ce «gewurz» transcende une fois de plus l'essence de ce cépage réputé aromatique. Avec ce détail dans la finition, cet éclat pur, d'un réalisme troublant, multipliant les saveurs fines et exotiques de rose et de muscat. 1.



## Le riesling comme un art



JEAN AUBRY

Stéphane Baillargeon écrivait dans l'édition du *Devoir* du vendredi 8 janvier 1993: «Le Musée des beaux-arts de Montréal est en train de perdre un chef-d'œuvre de la peinture du XX<sup>e</sup> siècle parce que le ministère fédéral des Communications lui refuse une subvention de 765 000 dollars.» Le chef-d'œuvre en question? *Portrait de l'avocat Dr Hugo Simons*, peint par nul autre que l'Allemand Otto Dix, dont l'œuvre était, en 1993, évaluée à... 1,65 million de beaux dollars canadiens. Visiblement, Baillargeon nous invitait par la bande à réfléchir sur l'incurie, pour ne pas dire la bêtise affichée de l'institution gouvernementale.

J'ai retrouvé le tableau en début de semaine au Musée des beaux-arts, où est actuellement exposé l'artiste — considéré comme un artisan dégénéré par le régime nazi, soit dit en passant —, alors que se tenait conjointement une dégustation de vins allemands. Art et vin: le rapprochement était ici troublant.

D'une part, Otto Dix, passé maître en matière de peinture teintée de «*vérisme sarcastique philosophiquement fataliste*», et, d'autre part, ces vins allemands plus vrais que vrais, authentiques jus de roche mettant à vif les entrailles minérales des sous-sols germaniques. Pour tout vous dire, il y avait longtemps qu'une telle synesthésie ne s'était produite chez moi. Pour différentes raisons et sur plusieurs niveaux.

La peinture de Dix, d'abord. «*Je suis un réaliste*», disait l'homme, avant de poursuivre: «*Il y a dans ce qui nous entoure, tant d'étrangetés que l'on n'a aucune raison d'utiliser ou de chercher des nouveaux motifs.*» Une phrase qui, dans l'univers végétal, colle parfaitement à la nature même du grand riesling allemand.

Regardez-le, sentez-le, buvez-le, pâle, presque incolore, il offre un registre olfactif et gustatif d'une intensité inversement proportionnelle à sa capacité de se mettre rapidement à nu, sans artifices, déshabillé en quelque sorte par la majesté encore une fois toute minérale du terroir. Étrange, oui: faire autant d'effets sans être baroque, comme par exemple un chardonnay ou un vermentino, relève assurément du mystère. Le riesling se revendiquerait-il du «*nihilisme dada*» si cher à Dix comme à son copain George Gro?

«*Les expressionnistes avaient fait assez d'art. Nous voulions voir les choses nues, clairement, presque sans art*», écrira l'artiste dans cette période trouble entre les deux guerres. Là encore, le

pigment des peintures de Dix rejoint l'essence même du grand riesling de la Nahe, du Rheingau comme de la Moselle.

Une rencontre hautement dramatique qui trouve dans le dépouillement absolu matière à révéler une réalité fruitée rarement égalée dans le monde végétal. Sans oublier encore une fois ce caractère minéral — ici entendu comme empreinte originelle — dont je ne suis pas loin de penser qu'il a d'abord été «*inventé*» avant tout pour traduire ce côté cru, vibrant et tendu de cet immense cépage allemand. Autre preuve de dépouillement?

La capacité du cépage à n'afficher que des petits degrés au compteur, entre par exemple 7° et 11° d'alcool par volume. Faire beaucoup avec moins: non pas «*presque sans art*», mais un art en soi!

L'idéal serait de visiter le Cabaret de Monsieur Dix un verre de riesling à la main. Autre idéal possible: vous procurer le catalogue de l'exposition et décapsuler ce Riesling 2009 du Dr L. Loosen Bros., Mosel-Saar-Ruwer (13,90 \$ - 10685251) pour vous mettre en bouche, clairement, sans bavures (\*\*1/2, 1); passez ensuite sur le vibrant Riesling Kabinett 2008 Selbach-Oster, Mosel-Saar-Ruwer (20,70 \$ - 10750841) sur les blinis au saumon délicatement fumé (\*\*\*, 1); attardez-vous encore sur le Riesling Kabinett 2009 de Künstler en Rheingau (23,80 \$ - 10350750), pour l'éclat pur et net d'un fruité aussi libre que l'art d'Otto Dix est à fleur de peau (\*\*\*, 1); et culminez enfin sur un poisson fin avec le Riesling Spätlese 2008 Zeltinger Sonnenhur, Mosel-Saar-Ruwer (27,40 \$ - 904243), subtil et aérien, plutôt sec, minéral, d'une rare transparence (\*\*1/2, 2).



Les amateurs de rouges, que vous êtes aussi, ne seront pas en reste avec ce magnifique mais rare Pinot Noir 2007 Burg Ravensburg Löhle de la région de Baden (38,25 \$ - 11207779), au registre parfumé, à peine fumé, net et engageant avec son profil texturé, soutenu, une fois de plus finement intégré dans ce filon minéral qui le prolonge avec beaucoup de panache et de fraîcheur sur la longue finale. Tout ce qu'il y a de royal sur vos cailles farcies (\*\*\*\*, 2 ©).

Encore soif? Voici trois cahors.

■ Le Combal 2007, Cosse Maisonneuve (17,65 \$ - 912865): Mathieu Cosse y va encore de sa fougue nourrie d'une passion pour un fruité net et bien tranché qui ne se dément pas. C'est généreux, étoffé, corsé et vendu à bon prix. Le cahors qui redonne des forces. \*\*\*, 1. ©

■ Clos Triguédina 2004 (22,65 \$ - 746412): on ne fait pas la leçon aux Baldès. Leur cahors fait partie du décor. Jamais trop large, plutôt proportionné, avec cette palette plus nourrie, plus souple, liée à ce début d'évolution sous verre. Un rouge



JEAN AUBRY

de corps moyen, prêt à boire, sur un pot-au-feu, par exemple. \*\*\*, 1.

■ Château Haute-Serre 2005 (22,90 \$ - 947184): incontestablement le plus riche des trois, encore jeune et bien serré avec ses tanins fruités bien mûrs et bien frais, d'une sève, d'une vigueur à faire bramer un cerf. Masculin. \*\*1/2, 2. ©

■ Potentiel de vieillissement du vin: 1, moins de

cinq ans; 2, entre six et dix ans; 3, dix ans et plus.

©: le vin gagne à séjourner en carafe.  
■ Jean Aubry est l'auteur du *Guide Aubry 2011 - Les 100 meilleurs vins à moins de 25 \$* et chroniqueur à l'émission d'Isabelle Maréchal sur les ondes du 98,5 FM.

[www.guide-aubry.com](http://www.guide-aubry.com)

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel : [petitesannonces@ledevoir.com](mailto:petitesannonces@ledevoir.com)

**I · N · D · E · X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES

400 • 499 OFFRES D'EMPLOI

500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600 • 699 VEHICULES

**LES PETITES ANNONCES**

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322  
Télécopieur: 514-985-3340

[petitesannonces@ledevoir.com](mailto:petitesannonces@ledevoir.com)  
Conditions de paiement : cartes de crédit

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**MAGNIFIQUE 4 1/2 (GARÇONNIÈRE)**  
DANS MAISON BI-GÉNÉRATION  
À McMASTERVILLE. UNE VISITE S'IMPOSE !

- Fraîchement repeint en couleur tendance.
- Plancher refait en bois franc couleur brun foncé.
- Plancher de céramique dans cuisine et salle de bain.
- Entrées laveuse-sécheuse dans salle de bain.
- Entrée lave-vaisselle dans la cuisine.
- Bain double dans la salle de bain.
- Très grande luminosité.
- Espace dans le cabanon.
- 2 places de stationnements avec déneigement inclus.
- Petit espace de terrain pour le locataire.
- Non-fumeur et pas d'animaux.
- Non chauffé, non éclairé, non meublé.

DISPONIBLE LE 1<sup>ER</sup> AOÛT POUR 800 \$ / MOIS. FAITES VITE !!!  
Contacter le 514 770-1727 ou par courriel : [so22@live.ca](mailto:so22@live.ca)

**303**  
ANTIQUITES

**303**  
ANTIQUITES

**19<sup>e</sup> EXPOSITION ET VENTE D'ANTIQUITES D'EASTMAN**  
1-2-3 OCTOBRE 2010

Soirée d'ouverture, 1 octobre de 19h à 22h  
2 et 3 octobre de 10h à 17h

**32 ANTIQUAIRES PARMI LES MEILLEURS AU QUÉBEC**  
Entrée : 6\$. Pour la soirée d'ouverture avec cocktail : 25\$ et en prévente chez votre antiquaire : 20\$ valable pour les 3 jours.

Endroit : Village d'Eastman à la salle de l'âge d'or (rue Missisquoi) Autoroute 10 — sortie 106  
RENS. : 450 297-4475 OU 819 823-9278  
[www.antiquitesrosalie.com](http://www.antiquitesrosalie.com)

**515**  
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?  
Mise à jour et réparation  
P.C., Mac et portables.  
10 ans d'exp. Service à domicile.  
514 573-7039 Julien

**530**  
COURS

ART-THERAPIE par l'ÉCRITURE  
Poésie, nouvelles, journal intime  
Rencontres individuelles  
514 344-3436 Cell: 514 773-8176

JE SUIVRAI COURS DE CONVERSATION ANGLAISE.  
Privé ou semi-privé. 514 637-8020

PROFESSEUR DE PIANO  
Solfège, théorie, harmonie, contrepoint, etc.  
Maîtrise UdeM. 30 ans d'exp.  
5 min. métro Mont-Royal.  
514 830-2433 Marie Pelletier

**575**  
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD  
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite.  
[www.breton-savard.com](http://www.breton-savard.com)  
514 254-1447

TRANSPORT CONSTANTINEAU  
Déménagement & entreposage  
Travail soigné et courtis.  
[constantineau.ca](http://constantineau.ca)  
514 678-1426

**QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE**  
QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas  
514 939-0252  
[www.portage.ca](http://www.portage.ca)

**PORTAGE**  
Pour votre bien-être

**121**  
ESTRÉ

LAC MAGOG 450 pi. FAÇADE  
8 acres, chalet 3 c.c.  
UNIQUE! 1 800 511 2484  
[www.pointequevrais.ca](http://www.pointequevrais.ca)

**132**  
CHALET

CHALET À VENDRE  
107 pi de façade sur le Lac Mégantic. Vue magnifique.  
4 saisons, rénové en 2002.  
2 planchers, 2 c.a.c., 2 s.d.bains, chauffage électrique, belle plage de sable naturelle, cabanon.  
tél en journée: 1-819-583-5946

**133**  
TERRAINS

20 Acres à lotir/accès lac Magog  
Ste-Catherine-de-Hatley  
1 800 511 2484  
[www.cvendu.ca](http://www.cvendu.ca) # 496019

**135**  
TERRAINS

**BORD DU ST-LAURENT À SOREL-TRACY.**  
Terrain de 25 000 p.c.  
Près de tous les services et de la marina. Très beau secteur. Arbres matures.  
Prix sur demande.  
514-442-7881.

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC 12131 Letellier.  
3 1/2, haut de triplex, renové, a/c, entrée, non-fumeur, libre Octobre.  
514-745-2371

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ANJOU - GRAND 5 1/2  
Haut duplex, secteur très paisible. Cuisine complètement rénovée. Pl. bois franc. Grand balcon.  
Libre. 850\$ 514 353-0777

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CDN. AVENUE RIDGEWOOD  
Grands 1 1/2 et 3 1/2.  
Chauffé/eau chaude inclus.  
Contactez Kim. 514 710-7157

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

COTE-ST-PAUL, 6 1/2, R. de C., Tranquille, spacieux, réno, balcon, 3 c.c. fermées, cachet, frais peint, bois franc frais vernis. Près métro, parcs, canal Lachine, services.  
Non-fumeur, pas d'animaux.  
Libre 1115\$. 514 276-8438

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

V.M.R. beau 3 1/2  
spacieux, rénové, équipé, chauffé, près services, train, autobus et métro.  
835\$ 514 713-5281

**161**  
SOUS-LOCATION

6 MOIS - 1er NOV au 1er MAI  
Condo meublé, 4 1/2. Bien insonorisé. Non-fum. 2 pas pisc. olymp. et métro Viau. Références 1000\$/m tt compris. 514 352-3073

**161**  
SOUS-LOCATION

WESTMOUNT, AVE MELVILLE  
Grands 4 1/2 et 5 1/2.  
Chauffé/eau chaude inclus.  
Contactez Kim. 514 710-7157

**161**  
SOUS-LOCATION

MÉTRO DU COLLÈGE  
5 1/2 HAUT DE DUPLEX  
Rénové, clair, bois/céramique  
Entrée lav. Séch. + lave-vaisselle  
1er octobre 860\$ 514-748-8338

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

HEURELÉS

20 KM DE MTL. Rive-nord  
Loft 1085 pc. ds parc centenaire.  
Cachet européen. 900\$/m  
450 588-2636

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

HORS FRONTIÈRES EU ROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars  
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08  
T1 équipé, très ensoleillé. Sur Jardin  
Sem/mois 514 272-1803

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

HORS FRONTIÈRES À LOUER

FLORIDE - SUNNY ISLES  
(sud de Hallendale)  
Bord canal, 5 min. marche de mer.  
2 c.c., 2 s. de b., balcon.  
Photos disp. 450 432-5334

**176**  
CHALET À LOUER

BORD DE MER-LISLET sur MER  
Condos à louer (ou à vendre)  
418 607-0541 514 522-6229  
[www.l'oisielesummer.com](http://www.l'oisielesummer.com)

**176**  
CHALET À LOUER

CONDO MONT-TREMBLANT  
au pied de la montagne, Nov 2010 à Avril 2011. 514-231-4156.

**185**  
CHAMBRES

PIED-A-TERRER - AHUNTSIC  
Ch. meublé avec s. de b. privée.  
Lundi au ven. Vue sur rivière.  
Internet, toutes commodités.  
450\$/m 514 384-2109

**192**  
CONDEMANE À LOUER

SOUS-LOCATION À MONTREAL  
2-3 mois à partir de mi-décembre.  
3 1/2 ou 4 1/2, meublé.  
418-884-2047

**301**  
ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ARTS à vendre  
[www.oeuvresdarta.com](http://www.oeuvresdarta.com)

**303**  
ANTIQUITES

ACHAT-VENTE D'ANTIQUITES  
Tableaux, bijoux, collections, etc...  
Décapage, finition main.  
105, St-Charles O, Longueuil  
514-638-4251

**307**  
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142  
4487 de la Roche/Mt-Royal

**430**  
EH MOIS DIVERS

À LA RECHERCHE D'UN PROFESSEUR D'ANGLAIS capable de motiver et de faire progresser la fin de semaine un jeune garçon de 10 ans, pas bête du tout, mais un peu sur les freins à l'idée d'apprendre convenablement la langue de Shakespeare. Le prof doit pouvoir se déplacer. Références appréciées.  
514 523-7308

**430**  
EH MOIS DIVERS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD  
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite.  
[www.breton-savard.com](http://www.breton-savard.com)  
514 254-1447

**430**  
EH MOIS DIVERS

TRANSPORT CONSTANTINEAU  
Déménagement & entreposage  
Travail soigné et courtis.  
[constantineau.ca](http://constantineau.ca)  
514 678-1426



# WEEK-END RESTOS

## Les bonnes fourchettes du mois



**NIJI**  
Quartier Dix-30, 9385 boulevard Leduc, Brossard, ☎ 450 443-6454

Niji, on aime! Un des meilleurs restos japonais de Montréal ou de la Rive-Sud. Le chef en cuisine s'attarde à servir des ingrédients frais et de qualité et des plats de cuisine japonaise à des prix plus que corrects. Essayez les sushis.

**TROIS PETITS BOUCHONS**  
4669, rue Saint-Denis, Montréal, ☎ 514 285-4444

La chef réalise des prouesses culinaires en pratiquant son art. Elle adore l'Asie et cela se sent dans ses plats, qui changent au gré du marché. En plus, la place propose de petites découvertes en ce qui concerne les vins d'importation privée. Et si on donnait un petit coup de peinture... ce serait merveilleux. Ouvert le soir.

**TRI EXPRESS**  
1650, avenue Laurier Est, Montréal, ☎ 514 528-5641

Monsieur Tri est toujours présent. Ce petit bout de restaurant qui ne paie vraiment pas de mine a toujours ses adeptes du Plateau, qui apprécient cette cuisine fusion asiatique. Midi ou soir, sauf le lundi, on y demeure fidèle à la qualité, mais mieux vaut réserver, car les places sont chères aux gourmets et amateurs de sushis.

**PIZZÉRIA L'ARLEQUINO**  
1218, rue Drummond, Montréal, ☎ 514 868-1666

C'est la meilleure pizza en ville. L'essayer, c'est l'adopter. Une pâte fine, des garnitures fraîches et originales, de la passion, voilà la recette pour consommer la meilleure pizza, midi ou soir. Belle carte de vins, au verre ou à la bouteille.



PHOTOS JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le décor du nouveau Birks Café, dans la mezzanine de la célèbre maison, permet de découvrir la beauté et la richesse des arts de la table: cristal fin, argenterie, vaisselle signée...

# Une perle dans le collier de Birks

Philippe Mollé

Il existe de grandes maisons qui fascinent. La maison Birks est de celles-là. Bijouterie de renom, bien présente dans tout le Canada, cette belle bâtisse de la rue Union ne laisse personne indifférent. Avec ses vitrines toujours alléchantes et une façade qui rappelle la belle époque de Montréal, elle témoigne du luxe et de la beauté. Jérôme Ferrer, avec ses associés, est en passe de devenir le «Alain Ducasse de Montréal» en prenant position dans la ville avec sa restauration. Cette fois, c'est avec son ami de longue date Francis Reddy, avec qui il participe régulièrement à la populaire émission de Radio-Canada *Des kiwis et des hommes*, qu'il s'est associé pour créer le Birks Café. Le tout est géré par le groupe et l'équipe Europea, qui rassemble une centaine de personnes pour une toute nouvelle aventure gourmande.

Ferrer est de ceux qui n'hésitent pas à s'entourer des meilleurs lorsqu'il s'agit de surprendre ou d'enrichir le seg-

ment de la restauration mont-réalaise. Le décor est à la hauteur des attentes et permet de découvrir la beauté et la richesse des arts de la table. On comprend mieux pourquoi les grands restaurants étoilés coûtent cher: cristal fin, argenterie, vaisselle signée, et un confort qui mène rapidement à l'heure du thé. Tout cela, on peut en profiter à ce nouveau café, avec la complicité de Birks, dans un décor digne du Ritz de jadis ou des beaux cafés de Paris, de Budapest et de Lisbonne.

Cette fois, on met l'accent (presque trop) sur le côté santé dans les assiettes. Sans être gras, les repas légers sont équilibrés et analysés par la nutritionniste Isabelle Huot. Mon invité et moi choisissons d'abord le potage signature à la courge et au curry, avec lait de coco et fèves de soya à la coriandre, ainsi que le maquereau servi en escabeche avec petits légumes.

Une soupe onctueuse, fine et délicatement parfumée par le lait de coco donne le ton du repas. Un petit filet de maquereau (supplément de 2,50 \$) tout aussi dé-

licat se marie joyeusement à des légumes finement coupés et un soupçon de petite salade. C'est un bonheur de retrouver ce poisson, bien qu'une petite pincée de fleurs de sel eût animé le tout.

Qu'il est agréable de boire dans des verres très fins! On offre au Birks Café un choix de vins fins au verre allant de 9,50 \$ à 12 \$, ou encore à la bouteille.

Le restaurant n'étant ouvert que le midi, avec le salon de thé en après-midi, la carte propose des collations ou encore une formule table d'hôte qui oscille de 20,50 \$ à 27,50 \$, avec un supplément de 4,50 \$ pour obtenir les merveilleuses verrines de Rolland Del Monte, le chef M.O.F. d'Europa.

Sept plats principaux sont offerts. Nous en avons goûté

deux, soit la papillote de sole et les noisettes d'agneau. Il a fallu jouer d'astuces et de technologies pour élaborer une cuisine sans «odeur» dans les locaux de la prestigieuse bijouterie. Pour cela, tout est sous vide, ou presque, et nécessite une cuisine d'assemblage, des plats réchauffés à la vapeur ou au bain-marie. Dans cette optique santé, on perd une partie des sucres de caramélisation et de déglacage, compensés ici par les herbes ou les épices.

Le filet de sole est ainsi mêlé aux herbes et aux légumes, avec tomates et olives, et servi en papillote. Un plat qui plaira davantage aux femmes soucieuses de leur santé qu'à la gent masculine, qui comme moi va sûrement préférer les

noisettes d'agneau accompagnées de frites de céleri rave. L'agneau merveilleusement cuit rosé s'accommode de poires en chutney.

Les desserts et la confiserie sont à mon avis l'apothéose du repas. Christophe Morel a confectionné des chocolats et macarons pour le Birks Café. Ce grand spécialiste du chocolat nous en fait ici apprécier toutes les saveurs, comme son ami Del Monte qui confectionne les verrines comme un feu d'artifice.

Dans ce paradis des sens, du beau et du bon goût, la perle est dans l'huître. Une naissance qui

pourrait bien donner suite au collier que Birks et Europea essayent de monter.

■ Birks Café et salon de thé, 1240, square Phillips, Montréal, ☎ 514 397-2468.

■ Prix payé pour deux entrées, deux plats principaux, deux desserts, avec deux verres de vin, le midi, taxes comprises, mais avant service: 81 \$.

■ Plus: un endroit de rêve, de la vaisselle unique et un concept santé.

■ Moins: le manque de plats mijotés, surtout à l'automne.

Collaborateur du Devoir

## Sudoku par Fabien Savary

3	4										
				3	9			2			
		1			7	5		6			
2	3			8				7			
						4					
	1	4		6							
1	9		3							7	
								9	1		
			3	8							

Niveau de difficulté : DIFFICILE 1583

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

### Solution du dernier numéro

1	9	4	8	5	3	2	6	7			
5	3	2	9	7	6	8	1	4			
7	8	6	2	4	1	3	5	9			
3	7	5	6	8	2	4	9	1			
4	6	8	5	1	9	7	2	3			
9	2	1	4	3	7	5	8	6			
2	5	7	1	9	4	6	3	8			
8	4	9	3	6	5	1	7	2			
6	1	3	7	2	8	9	4	5			



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 20/9	Sol 23/8	Londres	Plu 14/12	Nua 15/11
Moncton	Plu 24/11	Plu 20/9	Los Angeles	Sol 23/17	Sol 22/16
Saint-Jean	Plu 19/11	Plu 19/9	Mexico	Sol 22/5	Sol 21/5
Toronto	Var 16/5	Ave 12/3	New York	Ave 21/12	Var 19/10
Vancouver	Sol 20/13	Sol 16/11	Paris	Nua 15/11	Plu 17/15
Winnipeg	Sol 13/2	Sol 13/5	Tokyo	Nua 22/20	Var 21/19

Montréal	Ce soir	Demain	Dimanche	Lundi
Aujourd'hui 16	6 Nuageux avec éclaircies.	12/4 Ciel variable.	11/3 Ciel variable.	13/5 Passages nuageux

Québec	Ce soir	Demain	Dimanche	Lundi
Aujourd'hui 16	5 Faible pluie, pdp 60%.	12/2 Averses, pdp 40%.	11/0 Ciel variable.	12/3 Passages nuageux

Gatineau	Ce soir	Demain	Dimanche	Lundi
Aujourd'hui 13	6 Nuageux.	11/2 Ciel variable.	10/1 Averses isolées, pdp 40%.	13/3 Passages nuageux

**C'EST COMME AVOIR UN MÉTÉOROLOGUE DANS VOTRE POCHE.**

Obtenez la météo pour emporter avec [meteomedia.com](http://meteomedia.com)

## MOTS CROISÉS

1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

**HORIZONTALEMENT**

- Peintre et graveur espagnol.
- Malade mental - Prophète.
- Qui vit séparé du monde - Pourpre pâle.
- Plante tinctoriale - (Se) priver.
- Argent - Adversaire.
- Arrêt d'une activité - Drame nippon - Perfore.
- Affaiblir.
- Congénital - Grand arbre de l'Inde - Gros nez.
- Regarde avec mépris - Sucée par bébé.
- Champignon - Dieu égyptien.
- Homme des neiges - Chant d'entrée de la messe romaine.
- Reporte au pouvoir - Partie d'une cruche.

**VERTICALEMENT**

- Acteur, auteur dramatique et cinéaste français.
- Rend moins lourd - Lieur.
- Grand mammifère carnivore - Marchand de gladiateurs.

1461

1	E	M	I	L	E	A	J	A	R	M	E
2	P	E	N	E	H	O	N	O	R	E	R
3	I	L	E	U	S	U	S	E	L	S	
4	L	O	R	D	O	S	E	E	G	E	
5	O	T	E	D	E	U	M	A	R	A	
6	G	A	T	I	S	R	A	E	L	U	
7	U	T	E	R	U	S	C	R	E	U	X
8	E	T	A	M	I	S	R	S			
9	R	O	T	L	U	P	A	N	A	R	
10	B	A	D	I	N	E	R	T	O	G	O
11	O	P	I	N	E	F	A	U	N	E	S
12	F	I	N	E	T	R	E	M	E	R	E

1460

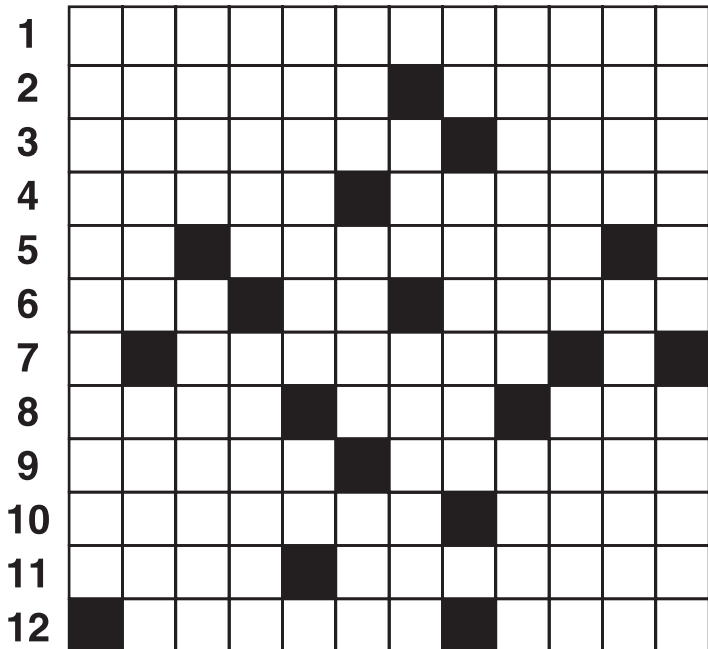
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

**SUDOKU : le logiciel**  
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary En exclusivité sur le site des Mordus [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)



# MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



1461

## HORIZONTALEMENT

1. Peintre et graveur espagnol.
2. Malade mental - Prophète.
3. Qui vit séparé du monde - Pourpre pâle.
4. Plante tinctoriale - (Se) priver.
5. Argent - Adversaire.
6. Arrêt d'une activité - Drame nippon - Perfore.
7. Affaiblir.
8. Congénital - Grand arbre de l'Inde - Gros nez.
9. Regarde avec mépris - Sucée par bébé.
10. Champignon - Dieu égyptien.
11. Homme des neiges - Chant d'entrée de la messe romaine.
12. Reporte au pouvoir - Partie d'une cruche.

## VERTICALEMENT

1. Acteur, auteur dramatique et cinéaste français.
2. Rend moins lourd - Lier.
3. Grand mammifère carnivore - Marchand de gladiateurs.

4. Ramène le sang des organes vers le coeur - Poche abdominale.
5. Sur la tête des crustacés - Obtenu.
6. Région de la Champagne - Pronom - Cinquante-deux.
7. Au Nigeria ou aux Pays-Bas - Qui provoque peu ou pas de symptômes.
8. Rad - Entasse.
9. Ultime - Siège africain.
10. Reconnaître - Eminence isolée.
11. Prénom féminin - Petite passoire.
12. Apathique - Fissure.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	M	I	L	E	A	J	A	R		M	E
2	P	E	N	E		H	O	N	O	R	E	R
3	I	L	E	U	S		U	S	U	E	L	S
4	L	O	R	D	O	S	E		E	G	E	E
5	O		T	E	D	E	U	M		A	R	A
6	G	A	I		I	S	R	A	E	L		U
7	U	T	E	R	U	S		C	R	E	U	X
8	E	T		A	M	I	S		R		S	
9		R	O	T		L	U	P	A	N	A	R
10	B	A	D	I	N	E	R		T	O	G	O
11	O	P	I	N	E		F	A	U	N	E	S
12	F	E	N	E	T	R	E		M	E	R	E

1460

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



# Sudoku

par Fabien Savary

3	4							
				3	9		2	
		1			7	5		6
2	3			8			7	
						4		
	1	4		6				
1	9		3					7
						9	1	
		3	8					

Niveau de difficulté : DIFFICILE

1583

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

**Solution du dernier numéro**

1	9	4	8	5	3	2	6	7
5	3	2	9	7	6	8	1	4
7	8	6	2	4	1	3	5	9
3	7	5	6	8	2	4	9	1
4	6	8	5	1	9	7	2	3
9	2	1	4	3	7	5	8	6
2	5	7	1	9	4	6	3	8
8	4	9	3	6	5	1	7	2
6	1	3	7	2	8	9	4	5

1582

## SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté

par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus

[www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)



## WEEK-END NATURE

## Les milieux humides sont hautement rentables



LOUIS-GILLES FRANCŒUR

En matière d'environnement, plus on se compare, plus on a de motifs pour déprimer!

Un bel exemple nous parvient ces jours-ci de France, où on a décidé d'endiguer par une politique d'investissements massifs la destruction des milieux humides.

Le Grenelle de l'environnement, un sommet économique et environnemental amorcé dans les régions de France en 2007 pour culminer sur un consensus global en voie de réalisation, avait notamment conclu à la nécessité d'acheter ou de restaurer 20 000 ha de milieux humides pour enrayer leur destruction dans les milieux urbanisés. L'extraction de matériaux, le drainage agricole et l'urbanisation ont détruit 30 % de ces milieux autour des grands centres urbains. En comparaison, autour de Montréal, leur destruction, qui se poursuit, atteint 80 % et on ne voit pas l'ombre d'une véritable politique de protection se dessiner à trois mois de la fin de l'Année internationale de la biodiversité. Dire que c'est Jean Charest qui a signé au nom du Canada en 1992 la Convention internationale sur la protection de la biodiversité...

De son côté, le gouvernement français a évalué depuis 2007 qu'il lui en coûterait entre 200 et 300 millions d'euros d'ici 2050 pour acquérir et «entretenir» ces 20 000 ha de milieux humides. Mais il s'est du même coup demandé ce que valaient ces milieux qu'on allait épargner ou restaurer aux frais de la collectivité. L'étude a été publiée par le Commissariat général au développement durable, il y a quelques jours.

En se basant sur la meilleure science disponible, cette étude conclut à partir d'une analyse coûts-bénéfices actualisée d'ici 2050 que cet investissement rapporte entre 400 et 1400 millions d'euros à la collectivité. Donc, des bénéfices largement supérieurs aux coûts.

L'étude en question repose sur une synthèse de 15 études françaises et d'une méta-analyse réalisée par une équipe néerlandaise sur les «services rendus» par 81 zones humides localisées sur différents continents. L'étude française pour sa part s'est intéressée tout particulièrement au cas de plaines alluviales, marais, tourbières, estuaires, lacs artificiels, étangs et zones littorales de ce pays. Mais elle ne tient pas compte de la valeur de captage en CO<sub>2</sub> des milieux humides, qu'une autre étude a déjà évaluée à 1727 euros par an pour les grands marais et à 150 euros par hectare pour les milieux les plus quelconques, ceux dont Québec autorise encore la destruction.

Selon l'étude française, qui a été techniquement réalisée par le Service statistique du ministère de l'Écologie, un hectare de zone humide permet d'économiser annuellement entre 37 et 617 euros dans la lutte contre les inondations — une valeur qui varie selon les milieux —, entre 45



AGENCE FRANCE PRESSE

Vue aérienne récente du parc départemental de la Haute-Ile à Neuilly-sur-Marne, en Seine-Saint-Denis, dédié à la flore et la faune des milieux humides. Il est situé entre une boucle de la Marne et le canal de Chelles, et n'était plus cultivé depuis 20 ans.

et 150 euros pour le maintien des débits d'étiage, et, toujours selon les différentes situations, entre 45 et 1728 euros pour l'épuration de l'eau. À ces fonctions écologiques s'ajoutent des «services culturels» puisque les milieux humides ont une haute valeur récréative. Là-dessus, tous les chasseurs de sauvagine «au travail» depuis la fin de semaine dernière au Québec seront d'accord. En France, chaque hectare de milieu humide contribue annuellement au maintien de la pêche (80 à 120 euros), à la chasse (230 à 330 euros), à la navigation de plaisance (15 euros), au canot-kayak (28 euros) et à des valeurs plus sociales (usages récréatifs d'observation, de maintien de la biodiversité, etc.) pour une valeur allant de 200 à 1600 euros par an.

## Fonctions pédologiques

Les «fonctions» et «services rendus» aux humains par les milieux humides, auxquels on a attribué une valeur pécuniaire, sont les fonctions pédologiques (rétention de sédiments et accumulation de matières organiques), les fonctions hydrologiques (ralentissement et stockage de l'eau), les fonctions «biogéochimiques» comme la rétention de nutriments (azote et phosphore qui accélèrent l'eutrophisation), le piégeage des matières en suspension, la biodégradation des micropolluants comme les pesticides et la rétention des éléments-traces potentiellement toxiques. Cela inclut aussi les fonctions liées à la biodiversité, comme le maintien des réseaux trophiques complexes de la chaîne alimentaire et une forte productivité biologique, tout en offrant, en prime, une constante production d'oxygène.

La réalisation de cette étude se situe dans le mûrissement des politiques d'aménagement urbain en Europe, un domaine où le Québec fait figure de primate par comparaison. On cherche de plus en plus dans ce domaine à évaluer et à «monétiser» la valeur des services que rendent certains écosystèmes avant de les «scraper» à la québécoise au profit des promoteurs. C'est d'ailleurs ce qui explique l'importance de la directive européenne sur la protection des milieux humides dans la formulation des autres politiques publiques. Ici, il faut un maire écologiste pour obtenir une protection minimale. En Europe, c'est plutôt l'effet d'une logique de plus en plus incontournable.

La France nous fournit un autre exemple à suivre dans ce domaine. Les analyses coûts-bénéfices y étaient déjà impératives dans certains domaines, comme la construction d'autoroutes, d'infrastructures relatives à la gestion des eaux ou pour les dérogations aux politiques de restauration écologique des cours d'eau d'ici 2015. Mais l'État français a depuis 2008 adopté une loi qui généralise l'analyse coûts-bénéfices dans l'élaboration des politiques publiques (Loi organique n° 2009-403 du 15 avril 2009 sur l'application des articles 340-1, 39 et 44 de la Constitution). Cette loi oblige le gouvernement à évaluer préalablement les impacts environnementaux de tous ses projets de loi sans exception.

Au Québec, le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard a plutôt imposé à l'époque l'obligation d'analyser les coûts économiques des politiques environnementales, une mesure inspirée par la droite la plus radicale du camp républicain

aux États-Unis. Devant ce constat, comment ne pas conclure qu'en matière de protection de nos plus précieux écosystèmes, le Québec fait figure de néandertalien?

◆ ◆ ◆  
■ Lecture: *Quand le vent faisait tourner les moulins, trois siècles de meunerie banale et marchande au Québec*, par Gilles Deschênes, éditions du Septentrion, 312 pages. On aurait dû intituler ce livre:



«Quand les Québécois n'avaient pas peur du vent... Il fut en effet une époque où on appréciait beaucoup l'énergie éolienne. Les machines à vent faisaient partie du paysage, comme autant de symboles de progrès. À quand un livre pour nous expliquer cette opposition

factice entre protection du paysage et production éolienne, et ces psychodrames sociaux qu'elle suscite alors qu'on tolère les autoroutes, les barages, les usines, les hautes cheminées, les poteaux électriques devant nos maisons? Pendant ce temps, des Pays-Bas à la Norvège, les éoliennes traduisent dans le paysage humanisé les convictions environnementales des collectivités. Et en plus, elles sont belles!

## LES SPORTS

## HOCKEY

## LIGUE NATIONALE MATCHS HORS CONCOURS

## Hier

Buffalo 5 Montréal 3  
Chicago 1 St. Louis 4  
Columbus 4 Minnesota 2  
Colorado 1 Dallas 1 (3)

## Aujourd'hui

Atlanta en Caroline, 13h30  
Toronto à Detroit, 19h  
Buffalo à Philadelphie, 19h  
N.Y. Islanders au New Jersey, 19h  
Ottawa à N.Y. Rangers, 19h  
Columbus à Washington, 19h  
Tampa Bay en Floride, 19h30  
Pittsburgh à Chicago, 20h30  
Calgary à Edmonton, 21h  
Vancouver à Anaheim, 22h

## Demain

San Jose c. Aigles de Mannheim, 13h30 (à Mannheim, en Allemagne)  
Boston c. Giants de Belfast, 14h (à Belfast, en Irlande du Nord)  
Atlanta à Columbus, 18h  
Detroit à Toronto, 19h  
N.Y. Rangers à Ottawa, 19h  
New Jersey à N.Y. Islanders (éd), 19h  
Montréal c. N.Y. Islanders (éd), 19h (à Québec)  
Floride à Tampa Bay, 19h30  
Dallas à St. Louis, 20h  
Colorado c. Los Angeles, 21h (à Las Vegas)

## SOCCER

## UNITED STATES SOCCER FEDERATION (USSF)

## Section North American Soccer L.

	G	P	N	BP	BC	Pts
x-Vancouver	10	5	14	30	20	44
x-Caroline	11	9	8	41	31	44
x-Montréal	11	11	7	34	30	40
Miami	6	11	11	35	48	29
St. Louis	7	13	8	29	42	29
Baltimore	6	18	6	22	52	24

## Section United Soccer League

	G	P	N	BP	BC	Pts
x-Rochester	15	7	6	36	22	51
x-Portland	14	7	9	35	22	51
x-Austin	14	5	8	48	33	50
x-Minnesota	11	12	7	32	36	40
x-Porto Rico	9	11	9	36	43	36
Tampa Bay	6	12	11	35	43	29

x - Se qualifie en vue des séries éliminatoires

## Aujourd'hui

Austin en Caroline, 19h  
Baltimore à Tampa Bay, 19h30

## Test antidopage

## Les explications de Contador tiennent la route

Londres — Des experts estiment que la raison dont s'est servi le champion du Tour de France Alberto Contador pour expliquer l'échec d'un test antidopage tient la route.

Contador prétend que du bœuf contaminé est responsable pour les traces de clembutérol retrouvées dans ses échantillons d'urine. Selon ce qu'ont déclaré des experts jeudi, cette excuse est plausible, puisque le clembutérol — illégal en Europe — est souvent donné aux animaux destinés à la consommation humaine.

La drogue est utilisée pour accélérer la croissance des animaux, dont les poulets, les boeufs et les cochons. Le clembutérol est habituellement stocké dans le foie et les muscles.

Contador a été provisoirement suspendu, jeudi, par l'Union cycliste internationale (UCI), qui a déclaré que de faibles quantités de clembutérol avaient été retrouvées dans les échantillons récoltés le 21 juillet, pendant le Tour de France, que Contador a remporté pour une troisième fois.

L'Espagnol a invoqué un cas de «viande contaminée», disant qu'il avait mangé du bœuf importé d'Espagne en France lors d'un jour de congé.

Les médecins disent quant à eux qu'il aurait été virtuellement impossible pour Contador de tirer des bénéfices au niveau de ses performances s'il avait mangé du bœuf contaminé au clembutérol.

«Les quantités de clembutérol



SERGIO PEREZ REUTERS

Alberto Contador, hier

seraient infiniment petites, à moins que vous ne mangiez d'importantes quantités de viande», a déclaré le Dr Andrew Franklyn-Miller, un expert en médecine sportive du Centre for Human Performance de Londres, qui est aussi médecin de l'équipe britannique d'aviron.

Il a indiqué que les coureurs sur le Tour de France tentent habituellement d'avoir la masse musculaire la plus svelte possible. Parce que la viande est plus difficile à digérer, la plupart des cyclistes mangeront principalement des glucides comme des pâtes, qui sont plus faciles à transformer

en énergie pour l'organisme.

«Il me semble très peu probable que la veille d'une étape en montagne, quelqu'un irait manger trois ou quatre steaks», a ajouté Franklyn-Miller.

L'Espagne a rapporté plusieurs épidémies liées au clembutérol ces dernières années, après que des gens eurent mangé du boeuf et du veau contaminé. Dans les années 1990, plus de 100 personnes ont présenté des symptômes d'intoxication, comme une augmentation du rythme cardiaque, des spasmes musculaires, des nausées, des maux de tête et de l'anxiété.

Le clembutérol a été utilisé pendant de nombreuses années par les haltérophiles pour augmenter leur masse musculaire et réduire leur taux de gras. La drogue augmente également les capacités aérobiques du corps en rendant plus d'oxygène accessible aux muscles. On croit également que ce produit permet au corps de brûler plus gras, assurant ainsi une réserve d'énergie sur une plus longue durée aux athlètes. Ses effets à court terme sont similaires à ceux des amphétamines.

Contador n'est pas le seul athlète à blâmer une contamination alimentaire pour expliquer l'échec d'un test antidopage au clembutérol. La semaine dernière, le pongiste allemand Dimitrij Ovtcharov a utilisé la même défense, alléguant avoir mangé de la viande contaminée lors d'un tournoi en Chine.

Associated Press

## Sabres 5 Canadien 3

## Les jeunes n'ont pas saisi leur chance

Quelques jeunes du Canadien, si près d'atteindre leur objectif, se mordront sans doute les doigts parce qu'ils n'ont pas saisi leur chance, hier. Le Tricolore a mal paru devant les Sabres de Buffalo, vainqueurs 5-3 au Centre Bell.

Les attaquants Ryan White, Ben Maxwell et Dustin Boyd ont été peu visibles. Le défenseur Ryan O'Byrne l'a été, lui, mais pour les mauvaises raisons. Lars Eller n'a pas été efficace, à sa première sortie à la position de centre. Le défenseur suisse Yannick Weber n'a pas pu faire fonctionner le jeu de puissance. Benoit Pouliot a loupé l'occasion de recréer la magie qu'il a eue avec Scott Gomez et Brian Gionta, la saison dernière.

Mais l'entraîneur Jacques Martin a apprécié l'effort que Pouliot a fourni.

«Il a joué son meilleur match préparatoire. Il s'est impliqué physiquement, a foncé vers le filet. C'est de cette façon-là qu'on veut qu'il joue», a relevé Martin.

Le Franco-Ontarien a terminé sa soirée de travail avec deux tirs au but et quatre mises en échec.

Les dirigeants du Canadien ont matière à réflexion en vue du dernier match préparatoire de l'équipe à Québec, demain.

«Ce sont toujours des décisions difficiles à prendre», a affirmé Martin, en précisant qu'aucun retranchement ne sera fait avant demain. Parfois, des joueurs se retranchent d'eux-mêmes par leurs performances. Il ne reste qu'un match, mais nous devons analyser l'ensemble

du calendrier préparatoire.»

Luke Adam, deux fois, Tomas Vanek, Tim Connolly et Drew Schiestel ont obtenu les filets des Sabres. On n'a pas revu le talentueux Vanek après la première période.

Mathieu Darche, Ryan O'Byrne et Tom Pyatt ont fourni la réplique du CH.

Bombardé de 37 lancers, Alex Auld a été tantôt bon tantôt ordinaire. Son opposant Jhonas Enroth a été confronté à 31 tirs.

Les visiteurs se sont pointés dans l'amphithéâtre environ une heure et demie avant le match, en raison de problèmes d'avion à Buffalo et de circulation à Montréal, mais ils étaient fins prêts à l'entreprendre du bon pied.

Ils ont remporté la bataille des unités spécialisées en première période, en ayant l'initiative 14-6 dans les tirs. Auld a dû être vigilant.

Ils ont réussi le seul but de l'engagement, à 4:28, pendant la pénalité à Jaroslav Spacek.

La première moitié du deuxième vingt a été animée, avec cinq buts marqués.

Les Sabres ont vu le Canadien créer l'égalité après avoir pris l'avance 2-0.

Darche a rétréci l'écart 15 secondes après la reprise du jeu, en venant embêter la défense. O'Byrne a fait 2-2 à 3:20 à l'aide d'un tir anodin qui n'était destiné qu'à provoquer un retour.

Tôt en troisième, Maxim Lapierre a tenté de réveiller ses coéquipiers en laissant tomber les gants, mais rien n'y fit.

La Presse canadienne



# LE MONDE

Jugement à la Salomon en Inde

## Une partie pour Rama, une autre pour Allah

En 1992, la destruction d'une mosquée à Ayodhya, dans le nord de l'Inde, avait provoqué les émeutes les plus sanglantes depuis la Partition de 1947. Un tribunal a statué hier dans une cause portant sur le site de cet ancien édifice. Vu le caractère sensible de l'affaire, le gouvernement a multiplié les appels au calme.

GUY TAILLEFER

Le Devoir en Inde

New Delhi — Y avait-il déjà un temple hindou dédié au dieu Rama, à Ayodhya, en Uttar Pradesh, là où, en 1528, l'empereur musulman Babur a fait construire la mosquée de Babri? La polémique politico-religieuse a donné lieu à l'un des chapitres les plus noirs de l'histoire de l'Inde, alors qu'en décembre 1992, la destruction de la mosquée par des radicaux hindouistes déclençait des émeutes confessionnelles qui allaient faire dans le sous-continent plus de 2000 morts, surtout parmi les musulmans. Hier, dans un jugement attendu avec une nervosité extrême à travers tout le pays, la Haute Cour d'Allahabad a décidé de couper la poire en deux.

La cause est devant les tribunaux indiens depuis... soixante ans! Le tribunal, qui a rendu public son jugement à Lucknow, capitale de l'UP, avait sur le fond à se prononcer sur les droits de propriété d'une parcelle de terrain de 27 sur 40 mètres que l'hindouisme considère comme le lieu de naissance de Rama, l'une de leurs divinités les plus importantes, et sur laquelle ses fidèles les plus militants, animés par la droite politique nationaliste, cherchent activement depuis la fin des années 1980 à faire reconstruire un temple. Dans une décision partagée de deux juges contre un, la Cour a décidé qu'un tiers de la superficie en litige, qui fait au total 2,5 acres environ, irait aux musulmans et que les deux autres tiers iraient à la partie hindoue mêlée à la cause ainsi qu'à une autre secte hindouiste, Nirmohi Akhara. Le jugement est complexe et fera couler encore beaucoup d'encre. Mais il confie de toute évidence la parcelle controversée à la majorité hindoue, là où la mosquée a été détruite, estimant que la «structure» qui s'y trouvait n'était pas véritablement un lieu de culte musulman.

Réagissant à chaud, plusieurs ont estimé que le jugement témoignait d'un effort de réconciliation sociale et politique. À Delhi, le gouvernement poussait un soupir de soulagement et faisait valoir que la décision «ne faisait ni gagnant ni perdant». Du reste, personne ne s'attendait vraiment à ce qu'il s'agisse du fin mot de l'histoire: et la partie hindoue et le Sunni Waqf Board, qui représente la partie musulmane, ont annoncé leur intention d'appeler devant la Cour suprême.

Place forte

Dans la crainte du pire, l'État de l'Uttar Pradesh



Des paramilitaires escortaient les avocats à la sortie du tribunal, hier, à Lucknow.

avait été transformé ces dernières semaines en place forte: déploiement dans la région conflictuelle de 200 000 membres des forces de sécurité, patrouilles aériennes, centaines d'activistes gardés à l'œil par les services de renseignements... Les services de messagerie par téléphone cellulaire ont été suspendus. Partout en Inde, des entreprises ont, par prudence, fermé leurs bureaux. Des appels au calme ont été lancés à répétition d'à peu près tous les quartiers de la société civile et du gouvernement, y compris de la part de Sonia Gandhi, présidente du Parti du Congrès, au pouvoir à Delhi. Un appel au respect de l'état de droit et de la décision du tribunal, signé par le premier ministre Manmohan Singh, a été publié dans plusieurs journaux. Le gouvernement est d'autant plus nerveux ces jours-ci que s'ouvre dimanche soir dans la capitale les Jeux du Commonwealth, sur lesquels planent des menaces d'attentats terroristes.

Alors que les leaders de la communauté des 120 millions de musulmans indiens avaient promis de s'en tenir au combat judiciaire si le jugement leur était défavorable, la droite radicale hindoue s'est montrée plus ambiguë, sinon plus intraitable au cours des dernières semaines. Le mouvement du RSS, grand animateur avec les militants du VHP de la mobilisation qui a conduit en 1992 à la démolition de la mosquée de Babri, considère toujours qu'Ayodhya ne relève pas fondamentalement d'une question de loi, mais de foi religieuse et d'identité nationale. «Le vœu de la société hindoue est qu'il devrait y avoir un temple [à Ayodhya]. Nous allons tenter de nous en assurer», déclarait récemment le chef du RSS, Mohan Bhagwat. Il

semble, à première vue, que ce jugement lui en offrira la possibilité. Beaucoup des acteurs principaux du nationalisme hindou qui ont dirigé le mouvement de 1992 sont aujourd'hui morts, d'autres sont encore vivants, à commencer par L.K. Advani, vieux leader du BJP, le principal parti d'opposition. M. Advani a fort bien accueilli le jugement d'hier.

L'Inde de 2010

Les Indiens veulent croire que l'Inde de 2010 n'est plus du tout celle qui a connu en 1992 ses pires violences religieuses depuis la Partition de 1947. Beaucoup voient ce jugement et ses retombées sociales comme un test de maturité nationale. «Il ne faut pas laisser le passé alourdir le présent au point de le paralyser», affirmait à la veille du jugement l'écrivain Salman Rushdie, sur les ondes de NDTV, l'une des télé indiennes de nouvelles en continu.

«À la fin des années 1980, l'expérience indienne du socialisme et du "consensus néhruvien" était en crise», écrit le commentateur Swapan Dasgupta dans le quotidien *The Indian Express*. D'où cette réaction identitaire hindouiste. «L'Inde n'est plus ce pays-là, ajoute-t-il avec optimisme. Les causes profondes de l'explosion d'Ayodhya n'existent plus. La nouvelle génération, plus confiante, a une tout autre mentalité, produit de la croissance économique accélérée, de l'ouverture au monde et de la lente désintégration de la famille élargie.» La politique et la religion demeurent néanmoins en Inde un cocktail explosif, reconnaît-il. Reste à voir à quelles manipulations électorales et politiques voudront se livrer les politiciens autour de ce jugement.

## Révolte policière en Équateur

Correa décrète l'état d'urgence

Quito — Le gouvernement de l'Équateur a déclaré l'état de siège, hier, après que des policiers en colère contre une loi qui ampute leurs salaires eurent plongé ce petit pays d'Amérique du Sud dans le chaos, bousculant le président, paralysant les aéroports et bloquant des autoroutes dans un mouvement de grève nationale.

Des policiers révoltés ont rudoyé le président Rafael Correa et l'ont aspergé d'eau et de gaz lacrymogène alors qu'il tentait de leur parler près d'une caserne de police de la capitale. M. Correa, âgé de 47 ans, a été hospitalisé à cause des effets des gaz lacrymogènes.

L'état de siège permet à l'armée de prendre en charge l'ordre public, suspend les libertés civiles et permet aux soldats de mener des perquisitions sans mandat.

Des centaines de policiers impliqués dans l'insurrection ont pris d'assaut des casernes de police à Quito, Guayaquil et dans d'autres villes. Ils ont aussi bloqué les autoroutes menant à la capitale en érigeant des barricades de pneus enflammés. Les écoles ont été fermées à Quito, de même que plusieurs commerces, en raison de l'absence de protection policière qui rend les citoyens vulnérables aux criminels.

Des pillages ont été signalés dans la capitale, où au moins deux banques ont été mises à sac, de même que dans la ville côtière de Guayaquil. Le principal quotidien de la ville, *El Universo*, a rapporté que des supermarchés avaient été pris d'assaut et que des vols avaient eu lieu en raison de l'absence de la police.

Alors qu'il confrontait les manifestants, le président a paru agité mais ferme. «Si vous voulez tuer le président, allez-y! Tuez-moi!», a lancé M. Correa avant de s'éloigner en boitant, à l'aide d'une canne, alors qu'un assistant lui mettait un masque à gaz sur le visage. M. Correa a été opéré au genou la semaine dernière.

Message de Chávez

On ne signale pas d'actes de violence sérieux contre le gouvernement, mais lors d'une entrevue téléphonique de sa chambre d'hôpital, M. Correa a qualifié le soulèvement de «tentative de coup d'État par l'opposition». Le président a affirmé qu'il était sous perfusion intraveineuse.

Son allié de gauche, le président vénézuélien Hugo Chavez, a affirmé dans un message sur Twitter que les manifestants «tentent de renverser le président Correa».

D'autres dirigeants de la région ont exprimé leur appui à Rafael Correa, tandis que l'Organisation des États américains s'est réunie en session extraordinaire à Washington pour discuter de la situation. Le président du Pérou, Alan García, a annoncé la fermeture de la frontière avec l'Équateur jusqu'à ce que «l'autorité démocratique» du président Correa soit rétablie.

La manifestation semble avoir émergé spontanément. Il n'y a pas de preuve dans l'immédiat que le soulèvement ait été organisé par l'opposition, et aucun leader du mouvement n'a émergé pour dénoncer le gouvernement.

Les policiers ont été piqués au vif par une loi adoptée par le Congrès, mercredi, qui annule les augmentations de salaires et les médailles qui accompagnaient les promotions au sein de l'armée et de la police. La période d'attente entre deux promotions passerait aussi de cinq à sept ans.

Associated Press

## Paris étend les motifs de déchéance de nationalité

Paris — Les députés français ont étendu hier la liste des motifs de déchéance de la nationalité française aux condamnés naturalisés depuis moins de dix ans ayant causé la mort d'une personne dépositaire de l'autorité publique.

Après un long débat, l'Assemblée nationale a adopté cette proposition faite le 30 juillet dernier par Nicolas Sarkozy dans son discours de Grenoble sur la sécurité.

L'article, adopté par 75 voix contre 57 et introduit par un amendement du gouvernement, est une des mesures phares du projet de loi «immigration, intégration et nationalité» présenté par le ministre de l'Immigration, Eric Besson.

L'Assemblée avait auparavant rejeté par 74 voix contre 58 une série d'amendements proposant de supprimer l'extension des motifs de déchéance de la nationalité qui avaient été déposés par l'opposition mais aussi par l'UMP Étienne Pinte et Jean Dionis du Séjour du groupe du Nouveau Centre (NC).

Plusieurs élus de la majorité ont voté avec l'opposition de gauche contre la mesure adoptée hier. «C'est une mesure absurde, inefficace et dont l'application sera surtout symbolique. C'est une opération purement politique, purement électorale. Vous légitimez l'extrême droite», a déclaré Jean-Marc Ayrault, le président du groupe PS, avant de lancer un appel à «tous les républicains» de l'Assemblée pour qu'ils rejettent cette mesure. Le reste de l'opposition a abondé dans le même sens.

«Cette mesure n'est pas digne de notre République», a dit Patrick Braouezec, apparenté communiste, tandis que le député écologiste Noël Mamère estimait que l'on atteignait «les sommets de l'obscurité politique».

L'opposition a d'ores et déjà annoncé qu'elle saisirait le Conseil constitutionnel. Eric Besson s'est félicité du vote intervenu. «Nos mesures ont pour objet de rétablir l'autorité de l'État», a-t-il dit en dénonçant «l'outrance» de l'opposition. «Nous ne pouvons rester passifs», a-t-il ajouté après avoir rappelé les violents incidents de l'été dernier au cours desquels des membres des forces de l'ordre ont perdu la vie.

«Nous devons réaffirmer l'autorité de l'État face à ceux qui portent atteinte à ses intérêts essentiels, c'est-à-dire d'abord à la vie de ses agents», a-t-il dit.

Reuters

Bavure à la frontière avec l'Afghanistan

## L'OTAN tue des soldats pakistanais

S. H. KHAN

Peshawar — Le Pakistan a accusé la force de l'OTAN en Afghanistan d'avoir tué au moins deux de ses soldats hier dans un raid d'hélicoptères qui ont franchi la frontière, quatrième incident de ce genre en une semaine, l'Alliance atlantique assurant qu'elle se défendait.

Les autorités ont immédiatement bloqué à la frontière les convois de ravitaillement de l'OTAN dans la passe de Khyber, la principale voie d'approvisionnement terrestre des forces internationales en Afghanistan, selon de hauts responsables militaires, invoquant des «raisons de sécurité».

Le Pakistan avait déjà protesté avec véhémence lundi contre deux premières «violations» de son espace aérien au cours de deux raids de l'OTAN vendredi et samedi derniers. L'Alliance atlantique avait reconnu les faits et annoncé avoir tué plus de 30 insurgés.

La force de l'OTAN (ISAF), sous commandement américain, avait alors déjà fait valoir un «droit de poursuite» si elle était attaquée en Afghanistan par les talibans qui se replient souvent sur leurs bases-arrières au Pakistan. Une troisième attaque d'hélicoptères avait eu lieu lundi, faisant cinq morts, des civils, selon des officiers.

Pour l'incident de jeudi, les versions de l'ISAF et de l'armée pakistanaise divergent. La force de l'OTAN assure à Kaboul avoir attaqué «en territoire afghan» des insurgés qui s'approprièrent à tirer au mortier sur une de ses bases. En ouvrant le feu sur eux, un des hélicoptères a «brièvement» franchi la frontière et immédiatement essuyé des tirs à l'arme légère d'autres «individus» installés côté pakistanais.



Des gardes-frontière ont retenu des convois destinés à l'OTAN.

L'hélicoptère a alors franchi la frontière et, «en état de légitime défense, tué plusieurs individus armés», a affirmé l'ISAF. Pour l'armée pakistanaise au contraire, deux hélicoptères ont franchi la frontière et ouvert le feu sur un poste de ses garde-frontières, qui ont «riposté» pour signifier aux pilotes qu'ils étaient en territoire pakistanais. Les appareils ont alors tiré deux missiles et détruit le poste, selon le communiqué de l'armée, qui parle de trois soldats tués.

Les incursions de vendredi et samedi, au-delà du mandat confié par les Nations unies à l'ISAF, selon Islamabad, avaient pourtant fait l'objet mardi de discussions entre les États-Unis et le Pakistan, avait annoncé le Pentagone. La diplomatie américaine a, pour sa part, réagi jeudi avec prudence: «Nous parlons avec le gouvernement du Pakistan», a ainsi déclaré Philip Crow-

ley, le porte-parole du département d'État: «Nous prenons au sérieux nos responsabilités en tant que partenaire, une enquête est en cours».

L'ISAF n'a été en mesure de notifier les incidents à l'armée pakistanaise qu'après coup, faute d'avoir pu entrer en contact avant, avait plaidé le Pentagone.

Le Pakistan est régulièrement accusé, notamment par Kaboul, de laisser opérer dans ses zones tribales frontalières, des groupes d'insurgés afghans.

En revanche, Islamabad ne proteste plus depuis longtemps contre les tirs de missiles par des drones américains, quasi quotidiens depuis début septembre, qui y prennent pour cibles al-Qaïda, dont c'est le principal sanctuaire dans le monde, ainsi que leurs alliés talibans pakistanais et afghans.

Agence France-Presse

## La police sud-africaine joue très dur

Le Cap — Plus de 850 personnes sont mortes l'an dernier en Afrique du Sud lors d'opérations de police ou en détention dans des commissariats, a révélé hier l'autorité responsable des plaintes contre les forces de l'ordre dans son rapport annuel.

«Sur les 6375 plaintes que nous avons reçues, 294 portaient sur des décès en cellule et 566 sur des morts causées par des opérations de police», a déclaré François Beukman, directeur du Conseil indépendant des plaintes (ICD), lors d'une conférence de presse.

Environ 55% des victimes ont été abattues avec une arme de service, 14 % sont tombées sous des coups, 13 % se sont suicidées et 11 % sont mortes de «causes naturelles», a détaillé le porte-parole de l'ICD, Moses Dlamini. «Sept cas, soit 1% résultent d'actes de torture», a-t-il annoncé, sans donner plus de détails.

Au total, le nombre de victimes est de 6 % inférieur à celui de l'année précédente — qui avait atteint un record inégalé en 12 ans.

L'Afrique du Sud souffre d'un des pires taux de criminalité au monde avec une cinquantaine d'homicides par jour. Ecoeurée par cette violence, la population ne s'étonne pas des violences policières et tend à donner raison aux agents.

Les responsables politiques ne poussent pas plus à la modération. Plusieurs responsables de premier rang, dont le chef de la Police Bheki Cele, ont déjà ouvertement appelé les forces de l'ordre à «tuer les salauds» ou «à viser la tête».

Le gouvernement élabore actuellement un projet de loi pour faciliter encore l'usage de leur arme par les policiers.

Agence France-Presse



# ZEITGEIST

## L'automne de la vie

### Prendre un coup de vieux



JOSÉE BLANCHETTE

**J'**ai pris un coup de vieux. J'octobre un brin. Autour de moi, bien sûr, tout le monde me dit que j'ai l'air plus heureux que jamais, l'air aussi jeune qu'avant, le compliment suprême. Mais non, ils se trompent, j'ai pris un coup de vieux et j'en suis fort aise, je ne lutte pas, ne répliquerai pas à coups de Botox, personne ne serait dupe.

Non, je découvre encore des sous-couches de réalité, des nuances de perception de cette humanité dont je croyais avoir fait le tour. Maintenant je sais, comme chantait Gabin.

De toute façon, j'ai toujours cultivé des goûts un peu surannés, j'ai un fond d'antiquaire attirée par la patine et la cire d'abeille. Mon grand-père était vieux et j'ai toujours conservé de vieux amis près de moi, une façon comme une autre de se garder jeune et de se sentir in-expérimentée. J'ai encore des croûtes à manger.

Languirand m'a déjà dit qu'on vieillit par paliers, en escalier, jamais de façon graduelle

Languirand m'a déjà dit qu'on vieillit par paliers, en escalier, jamais de façon graduelle. Un jour, on est jeune; le lendemain, on se réveille le cou raidi, les cheveux blancs et de plus en plus seul avec ses expériences et ses souvenirs. Comme l'écrivait Jacques Godbout dans les pages du *Devoir* cette semaine: «L'histoire ne s'écrit pas seulement à partir de documents, il faut parfois l'avoir vécue.»

Il a raison. C'est comme le coup de vieux, il faut le vivre. Ça m'est tombé dessus comme tombent les feuilles mortes. Pourquoi me sentir usée tout à coup? Parce que mon B coiffera sept ans la semaine prochaine, l'âge de raison, de tout l'avenir devant soi? Parce que j'ai hérité de deux beaux-fils dans la vingtaine en me mariant? Je n'avais pas prévu devenir une «vieille» belle-mère si jeune. Dans leurs yeux, j'ai l'impression de voir La Sagouine.

Il y a dix ans, j'aurais encore essayé d'être cool, de les draguer. Plus maintenant, je préfère leur père. Et je sais trop bien que je me couvrirais de ridicule. Mais il m'arrive de penser que toute nue sur une moto, je pourrais encore les faire triper... surtout à cause de la moto.

Ces «enfants» sont d'un tout autre monde. Désormais, nous devons traduire un autrefois, remettre en perspective, construire des ponts et tendre la perche vers eux. J'ai eu moins de mal à comprendre le siècle de mes grands-parents (*Les Filles de Caleb*) que j'en aurai à saisir celui de mes petits-enfants. Je suis une virgule entre parenthèses dans cette hachure qui sépare les générations. Je suis un trait d'union entre la mémoire d'un monde rural fondé sur le rythme de la nature et l'instantanéité d'une époque béate devant la technologie et sa toute-puissance sur le temps. Le fossé générationnel est devenu un ravin.

Je me souviens

Des coups de vieux, j'en ai un peu tous les jours, remarquez. J'ai reconnu le comédien Jean-Louis Roux l'autre jour, chez le véto. Méchant coup de vieux. J'ai fait la bise à l'inénarrable Jean-Claude Germain (pour les jeunes: allez sur Wiki) samedi dernier et nous avions encore des choses à nous dire. J'ai connu les créditistes qui voulaient imprimer de l'argent pour le donner aux pauvres («Les autres partis vous ont amenés au bord du précipice. Le crédit social vous fera faire un pas en avant!»). J'ai fréquenté PKP dans sa période marxiste.

Signe qui ne ment pas, j'ai commencé à lire distraitement les nécrologies (et seulement celles du *Devoir*, parce qu'elles résumant l'idée générale de manière sobre). Je sais comment faire fonctionner le téléphone à roulette noir dans notre maison. Je m'endors en énumérant les prénoms de mes ex et généralement je n'atteins pas mes 30 ans. Je préfère un yogourt à un steak et commence à saisir l'utilité du «manger mou». Je m'émeus d'un rien. J'ai besoin d'un physio pour me rendre au vendredi et d'Advil la fin de semaine. On m'a déjà remplacée à la télé par Suzanne Lapointe, preuve que la chirurgie esthétique peut être payante.

Il m'arrive de parler au passé et de trouver que le présent radote.

Le bonheur de vieillir

Autre coup de vieux, tiens, nous avons fait construire une bibliothèque pour unir nos livres, mon mari tout neuf et moi. Une bibliothèque! À l'heure du iPad. Pourquoi pas un mausolée? Unis, mes *Larousse* du XX<sup>e</sup> siècle à ses livres de Borges. Unis, mes essais de Falardeau à ses Desproges et ses *Achille Talon*.

En plaçant les livres sur les étagères, aidée de



ODD ANDERSEN AGENCE FRANCE-PRESSE

ma vieille chum Mimi, je suis tombée sur des perles, de Racine (Phédre) à Alain Peyrefitte, de *Paris est une fête* d'Hemingway à *Un simple soldat* de Dubé, de Proust à *Survivre au divorce*.

Je relis du Molière, signe que j'avance en âge (on relit), et j'y puise dans la sagesse édifiante des vers. «Écoute ça Mimi, dans *Le Misanthrope*: «Non: elle est générale et je hais tous les hommes Les uns, parce qu'ils sont méchants et maltaisants, Et les autres, pour être aux méchants complaisants, Et n'avoir pas pour eux ces haines vigoureuses Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.»

Mimi a eu 72 ans cet été et a dû se taper Molière dans toutes ses moutures au TNM, y compris avec Jean-Louis Roux, puisqu'elle a épousé un homme de théâtre jadis et naguère (Gaétan La-

brèche, le père de l'autre). Je l'ai connue à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de *Châtelaine*... qui célébrera son 50<sup>e</sup> la semaine prochaine!

On pourrait penser qu'elle parle en alexandrins, qu'elle a pris un coup de vieux. Que non. Mimi est bien plus pimpante que tous les supposés jeunes que je rencontre. Un de mes beaux-fils a même regretté les cinq décennies et quelques tweets qui les séparaient... Je lui offrirai *Harold et Maude* à Noël pour lui donner des idées.

«Mon premier et dernier coup de vieux, me raconte Mimi, je l'ai eu à 30 ans. *Ma jeunesse était finie. Aujourd'hui? Je trouve que j'y gagne; je voudrais avoir 72 ans toute ma vie. Je ne suis plus dans la séduction, c'est reposant. Je me re-*

*mets plus facilement de mes peines et de mes déceptions. En vieillissant, on prend une distance, on se sacre plus des affaires. Et si les jeunes en savent plus que moi sur certaines choses, l'inverse est vrai aussi. L'humain ne peut apprendre que par ses erreurs. Et souvent, tu vois que les autres ne sont pas rendus où tu es mais tu ne peux pas le leur dire... L'expérience permet de relativiser. C'est le grand cadeau qui vient avec l'âge.»*

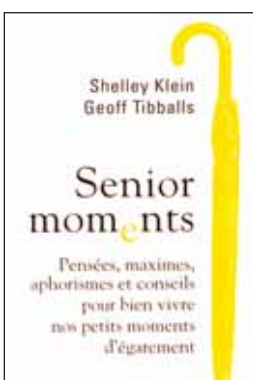
Relativisons, donc. Je ne suis pas vieille, je suis moins naïve et insolente qu'avant. Je n'ai pas pris un coup de vieux, je ramasse les feuilles de mon arrière-saison.

[cherejoblo@ledevoir.com](mailto:cherejoblo@ledevoir.com)

■ «La vieillesse, c'est comme tout le reste. Pour en faire un succès, il faut commencer jeune.» – Fred Astaire. ■ «L'expérience nous apprend que l'expérience n'enseigne jamais rien à personne.» – George Bernard Shaw. ■ «Il ne faut pas regretter de vieillir, c'est un privilège que beaucoup n'ont pas.» – Anonyme.

Retrouvé: *Le Choc du futur*, de Toffler (1970), dans la bibliothèque. Un impressionnant visionnaire. Les sous-titres sont éloquentes: «La famille en lambeaux», «Une surabondance de moi», «Les origines de l'hyper-choix», «La diversité des styles de vie», «La prolifération des sectes», «La société du prêt-à-jeter». Tout y est, sauf Internet. À relire.

«Le monde de demain sera un système d'une extrême souplesse en situation de changement permanent. Comment l'homme supportera-t-il ces changements et les agressions, qui, nécessairement, en résulteront?», peut-on lire sur la quatrième de couverture. Feuilleté: *Senior Moments*, des «pensées, maximes, aphorismes et conseils pour bien vivre nos petits moments d'égarément» (Payot). Très léger, à la manière



cette fin de semaine. J'ai passé une partie de l'après-midi avec Gisèle Duclos la semaine dernière, dans la chaise berçante de son magasin (Antiquités Rosalie). Son mari et elle (80 ans) organisent l'expo et se passionnent notamment pour les court-pointes et tous les souvenirs qui les accompagnent. Des dire. [www.antiquitesrosalie.com](http://www.antiquitesrosalie.com).

Aimé: l'album jeunesse et poétique *Elle et le cadeau de l'arbre*, de Nicole Snitselaar et Lydie Baron (*Les 400 coups*). Une petite fille reçoit une feuille morte en cadeau et son grand-père la place dans un livre. Un texte sur les souvenirs d'automne qui se ramassent à la pelle et le temps qui passe et ne repasse guère.



Mémoire sélective

Il aurait probablement fait un roman de la commission Bastarache. Mark Twain disait: «*Quand j'étais plus jeune, j'avais une mémoire phénoménale et je me souvenais d'absolument tout, que l'événement ait eu lieu ou pas; mais mes facultés déclinent et bientôt je ne me rappellerai plus que ce qui n'est jamais arrivé.*»

Sur la question des faux souvenirs, Dali avait intitulé les premiers chapitres de son autobiographie: «*Faux souvenirs d'enfance*» et «*Vrais souvenirs d'enfance*».

Et les chercheurs (en souvenirs!) qui scrutent la mémoire s'entendent pour dire que jeunes et vieux peuvent produire de faux souvenirs, le phénomène s'accroît simplement en vieillissant.

Chez les politiciens, toutefois, mon grand-père appelait ça «se faire aller la menteuse»...

Source: <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/sciences-sociales-psychologie/20100920-quand-la-memoire-fait-defaut.html>.

[www.chatelaine.com/joblo](http://www.chatelaine.com/joblo)